



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

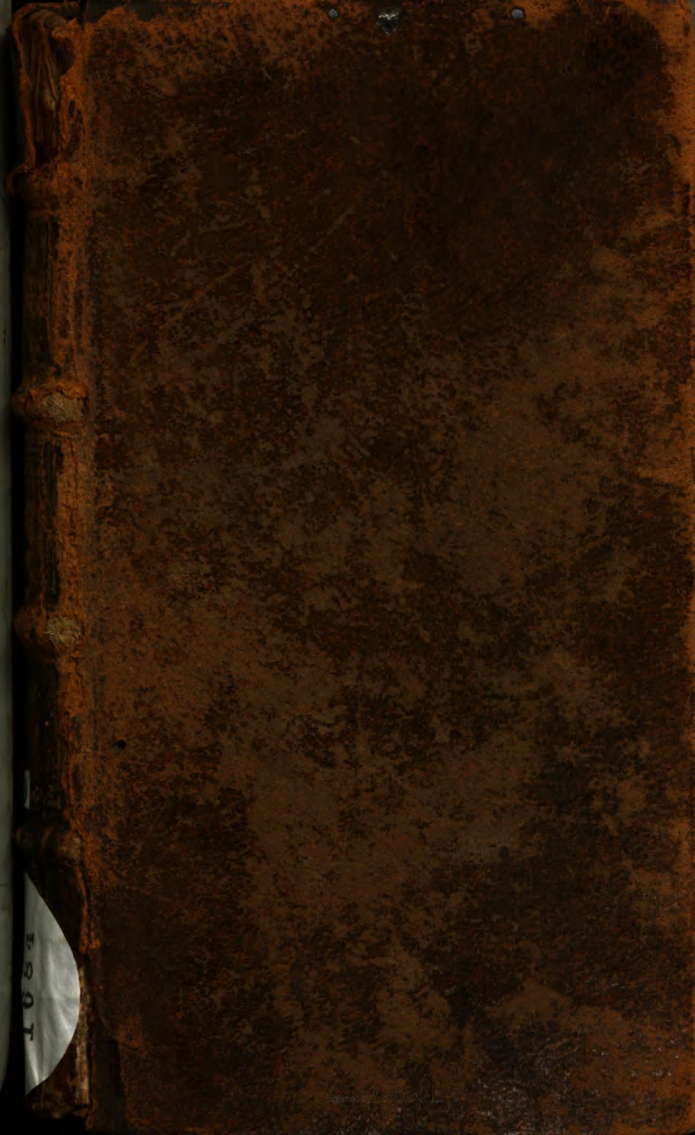
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

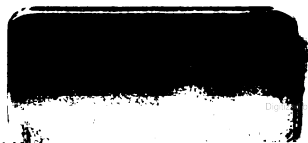
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



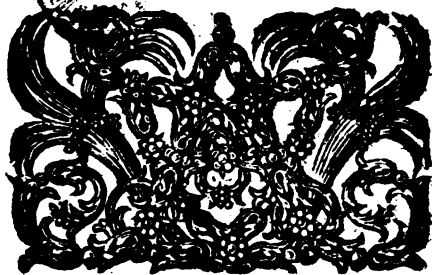


MERCURE GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JANVIER 1684.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Avis pour placer les Figuress

LA grande Medaille doit regarder la page 47.

L'Air qui commence par *Quel changement affreux paroist dans la Nature*, doit regarder la page 77.

Le Portrait du Pape doit regarder la page 216.

L'Air qui commence par *Je suis l'Amour & les Procés*, doit regarder la page 232.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

 E vous envoye , cher Lecteur , le Catalogue general depuis 1678. que vous m'avez demandé. L'on donnera cette année les Journaux des Sçavans tous les quinze jours , sans manquer, un Cahier, sans les Extraordinaires, pour six sols chacun : La maladie de l'Auteur a esté cause du retardement de l'année 1683. Ceux qui enverront des pieces pour les Mercurres affranchiront les ports de Lettres. L'on fera tenir les Mercurres, à qui enverra payer trois, six mois, ou une an-

née d'avance , par la commodité que l'on marquera. Quand le terme sera finy , l'on aura soin de renvoyer de l'argent si l'on veut continuer. L'on tient un fidel registre du tout.

Les mercurcs se vendront toujours 20. f. chaque volumes , & les Extraordinaires 30. f.

L'Extraordinaire d'Octobre 1683. à cause des grands froids , ne se distribuera qu'à la fin de Fevrier.

Il y a cent dix Volumes du mercure, avec les Relations & les Extraordinaires. Il y a huit Relations qui contiennent

Ce qui s'est passé à la Ceremonie du Mariage de Mademoiselle avec le R^{oy} d'Espagne.

Le Mariage de Monsieur le Prince de Conty avec Mademoiselle de Blois.

Le Mariage de Monseigneur le
Dauphin avec la Princesse Anne-
Chrétienne-Victoire de Baviere.

Le Voyage du Roy en Flandre
en 1680.

La Négotiation du Mariage
de Monsieur le Duc de Savoye
avec l'Infante, de Portugal.

Deux Relations des Réjoüis-
sances qui se sont faites pour la
Naissance de Monseigneur le
Duc de Bourgogne.

Vne Description entiere du
Siege de Vienne, depuis le com-
mencement jusqu'à la levée du
Siege de Vienne en 1683.

Il y a vingt-trois Extraordi-
naires, qui outre les Questions ga-
lantes, & d'érudition, & les Ou-
vrages de Vers, contiennent plu-
sieurs Discours, Traitez, & Ori-
gines, sçavoir.

Des Indices qu'on peu tirer sur

la maniere dont chacun forme
son Ecriture. Des Devises , Em-
blèmes , & Revers de Médailles.
De la Peinture , & de la Sculp-
ture, du Parchemin & du Papier.
Du Verre. Des Veritez qui sont
contenues dans les Fables , & de
l'excellence de la Peinture. De la
Contestation. Des Armes , Ar-
moiries , & de leur progrès. De
l'Imprimerie. Des Rangs & Ce-
rémonies. Des Talismans. De la
Poudre à Canon. De la Pierre
Philosophale. Des Feux dont les
Anciens se servoient dans leurs
Guerres & de leur composition.
De la sympathie , & de l'anthi-
patie des Corps. De la Dance de
ceux qui l'ont inventée, & de ses
différentes especes. De ce qui con-
tribuë le plus des cinq sens de Na-
ture à la satisfaction de l'Hom-
me. De l'usage de la Glace. De la

nature des Esprits folets , s'ils sont
de tous Païs , & ce qu'ils ont fait.
De l'Harmonie , de ceux qui l'ont
inventée , & de ses effets. Du
fréquent usage de la Saignée. De
la Noblesse. Du bien & du mal
que la fréquente Saignée peut
faire. Des effets de l'Eau miné-
rale. De la Superstition , & des
Erreurs populaires. De la Chasse.
Des météores , & de la Comète
apparuë en 1680. Des Armes de
quelques Familles de France. Du
Secret d'une Ecriture d'une nou-
velle invention , tres-propre à
estre renduë universelle, avec ce-
luy d'une Langue qui en resulte,
l'un & l'autre d'un usage facile
pour la communication des Na-
tions. De l'air du Monde ,
de la véritable Politesse , & en
quoy il consiste. De la Mede-
cine. Des progrès & de l'état

présent de la Medecine. Des Peintres anciens, & de leurs manieres. De l'Eloquence ancienne & moderne. Du Vin. De l'Honesteté, & de la veritable Sagesse. De la Pourpre & de l'Ecarlate, de leur différence, & de leur usage. De la marque la plus essentielle de la veritable amitié. L'Abregé du Dictionnaire Universel. du mépris, de la Mort. de l'origine des Couronnes, & de leurs especes. Des Machines anciennes & modernes pour élever les Eaux. Des Lunetes. du Secret. de la Conversation. de la Vie heureuse. Des Cloches, & de leur antiquité.

On fera une bonne composition à ceux qui prendront les cent dix Volumes, ou la plus grande partie. Quant aux nouveaux qui se debitent chaque mois, le prix sera toujours de vingt sols.



TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

P <i>Rélude,</i>	I
<i>Devises,</i>	7
<i>Combat de M. le Chevalier de Lhé- ry contre deux Vaisseaux d'Alger.</i>	
<i>p. 8.</i>	
<i>Plusieurs Ouvrages en Vers sur la Naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou,</i>	18
<i>Ouverture du Parlement de Greno- ble, avec le Discours fait par M. le Marquis de S. André-Virieu, qui en est Premier Président,</i>	24
<i>Mariage de M. le Comte de Vande- gre,</i>	25
<i>Mariage de M. le Chevalier de Crillon,</i>	27
<i>Remarques curieuses sur l'Histoire de la Pucelle d'Orleans,</i>	29

T A B L E.

<i>M. de Louvoys fait augmenter les Appointemens de l'Academie de Peinture & Sculpture,</i>	47
<i>Description du Service solennel fait aux Iesuites à la memoire de feu M. le Prince ,</i>	48
<i>Compliment fait à M. le Nonce ,</i>	59
<i>Explication de l'Inscription trouvée sur un Cercueil d'Etain , en faisant une Contremine à la Porte du Chasteau de Vienne ,</i>	68
<i>Charge donnée par le Roy à M. d'Aquin ,</i>	77
<i>Intendans des Finances nommez par Sa Majesté ,</i>	78
<i>Mort de M. l'Evesque de Marseille ,</i>	80
<i>Pension donnée par le Roy à M. le Chevalier de Bétomas ,</i>	81
<i>Mort de M. l'Abbé Gaudart ,</i>	ibid.
<i>Abbaye donnée au Fils de M. de</i>	

TABLE.

<i>Montchevreuil.</i>	82
<i>Mort de M. le Chevalier de Sallart,</i> <i>ibid.</i>	
<i>Mort de Mademoiselle de Lhôpital,</i> <i>ibid.</i>	
<i>Abbayes données par le Roy,</i>	84
<i>Histoire,</i>	85
<i>Regales donnez par le Roy,</i>	104
<i>Ballade de Mademoiselle de la Fon-</i> <i>taine,</i>	115
<i>Ballade de Madame des Houlières,</i> 119	
<i>Réponse de Monsieur le Duc de S.</i> <i>Aignan à Madame des Haulie-</i> <i>res,</i>	123
<i>Réponse de Madame des Houlières à</i> <i>Monsieur le Duc de S. Aignan,</i> 128	
<i>Réjouissance faites à Angers pour la</i> <i>Naissance de Monseigneur le Duc</i> <i>d'Anjou,</i>	130
<i>Autres Réjouissances sur cette Nais-</i> <i>sance,</i>	137

T A B L E.

<i>Devise sur cette Naissance ,</i>	139
<i>Election d'un Procureur à Venise ,</i>	
<i> & toutes les Fêtes qui se font à</i>	
<i> cette occasion ,</i>	142
<i>M. le Marquis de Torcy est nommé</i>	
<i> Envoyé Extraordinaire en Por-</i>	
<i> tugal ,</i>	151
<i>Gouvernemens donnez par le Roy ,</i>	
<i> ibid.</i>	
<i>M. Rousseau est nommé Directeur Ge-</i>	
<i> neral des Monnoyes de France ,</i>	
	161
<i>Tout ce qui regarde la Declaration</i>	
<i> de la Guerre faite à la France par</i>	
<i> les Espagnols , & tout ce qui s'est</i>	
<i> dit & fait à l'occasion de cette</i>	
<i> Guerre ,</i>	153
<i>Ballade de M. le Marquis de Mont-</i>	
<i> plaisir.</i>	218
<i>Mariage de Monsieur de Lesse-</i>	
<i> ville & de Mademoiselle Guyet.</i>	
	220
<i>Mariage de Monsieur de Berulle &</i>	

TABLE.

de Mademoiselle de Paris,

224

*Mariage de M. Chopin, Lieutenant
Criminel, & de Mademoiselle*

Foy de Senantes, 225

*Mort de M. Billaud. Conseiller au
Parlement, ibid.*

*Monsieur Proa du Martret achete
la Charge de Lieutenant Crimi-
nel, 226*

*Abjuration de Monsieur Raveau,
ibid.*

*Service fait pour la Reine par Mes-
sieurs de l'Academie Françoise,*

227

Amadis, Opera, 229

Comedies nouvelles, 230

Explication des deux Enigmes, 231

*Noms de ceux qui ont expliqué les
deux Enigmes, 232*

Enigme, 234

Autre Enigme, 236

M. de Lanion nommé pour présider

TABLE.

<i>à l'Academie des Sciences , &</i>	
<i>M. Reinstant pour avoir soin des</i>	
<i>Medailles ,</i>	ibid.
<i>Arlequin Procureur ,</i>	237
<i>Jugement de Pluton sur les Dialogues</i>	
<i>des Morts ,</i>	ibid.
<i>Remarques ,</i>	239
<i>Naissance d'une Fille avec deux</i>	
<i>testes ,</i>	241
<i>Mariage de Mademoiselle ,</i>	243



*EXTRAIT DU PRIVILEGE
du Roy.*

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, contenant plusieurs Pieces, Relations, Histoires, Aventures, & autres Ouvrages historiques, curieux & galans, pour la satisfaction de nôtre cher & tres-ami Fils LE DAUPHIN; pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, & confiscation des Exemplaires contrefaits; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.*

Signé **ANCOY**, Syndic.

Et ledit Sieur I. D. Ecuyer , Sieur de
Vizé , a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amanlry, Libraire de
Lyon , pour en jouir suivant l'accord fait
entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la première fois
le 18. Novembre 1683.*





MERCURE GALANT

JANVIER 1684.



NOUS entrons, Madame, dans la huitième année de notre commerce ; & si les cent quatorze Lettres, tant ordinaires qu'extraordinaires, que je vous ay déjà adressées, n'ont pas autant d'agrément qu'elles auroient pû en recevoir d'une Plume plus polie, & plus délicate que la mienne, du moins il seroit

Janvier 1684.

A

bien difficile qu'un autre que
 moy fust aussi exact , à l'égard
 des soins qu'il faut avoir pour ra-
 masser dans leurs véritables cir-
 constances , toutes les Nouvelles
 qui les composent. L'avantage
 que ces Lettres ont de plaire à
 quantité de Nations différentes
 chez qui elles passent, fait assez
 connoître qu'on les trouve cu-
 rieuses ; & comme l'empresse-
 ment que l'on a eu de les voir,
 vous a obligée à consentir qu'el-
 les devinssent publiques , il est
 aisé de juger qu'on ne s'engage-
 roit pas à continuer les dépenses
 qu'il faut faire pour les mettre
 en état d'estre leuës de tout le
 monde , si elles n'estoient tou-
 jours favorablement reçues. Je
 manque souvent de temps pour
 régler mon stile dans toute la
 netteté qui luy seroit nécessaire,

mais je n'en manque jamais pour m'instruire à fond de tout ce qui est essentiel aux grandes Nouvelles; & si je puis estre quelquefois surpris par de faux Mémoires, ces sortes d'Articles ne regardant que des incidens particuliers, ne peuvent avoir assez de poids pour me faire soupçonner de n'estre pas véritable dans le détail des événemens qui doivent appartenir à l'Histoire. Le Public en a paru jusqu'icy assez satisfait, & ce n'est pas un petit bonheur d'avoir pu m'accommoder à tant de goust différens, dans un si grand nombre de Volumes. J'ay lieu d'espérer le même succès pour tous ceux qui les suivront, puis que la grande pratique des affaires du monde pendant tant d'années, fait qu'on en a plus de connoissance, qu'on en

A ij

4 MERCURE

démefle plus aifément la vérité, & que pour s'en éclaircir, on trouve moyen d'établir en plus de lieux de feûres correspondances. Je puis mefme vous affurer que mes Lettres feront plus curieufes dans la fuite qu'elles n'ont encore efté, & que vous trouverez dans toutes, à commencer par celle-cy, ce que vous n'avez point encore vû dans les autres, c'eft à dire, que je répondray, mais fans invectives, à toutes les injures, & les calomnies des Nouvelles imprimées chez quelques Etrangers, & furtout à celles qui paroiffent fans que l'on nomme l'Auteur, ny la Ville où elles fe débitent. Ce nom d'Auteur fuprimé, eft un ftragême pour le faire trouver plus veritables, & leur donner plus de cours. On a réuffy dans

et deſſein ; elles en ont autant que les autres , & comme perſonne ne les contredit , elles peuvent ſurprendre les credulles , les mal-intentionnez , & les jaloux de la gloire de la France. Il ſemble que ces Politiques ayent place dans les Conſeils d'Eſtat des Soverains , & l'on pourroit dire qu'il s'y traite moins d'affaires qu'ils n'en publient , puis qu'en deux jours differens ils donnent fix feuilles volantes chaque ſemaine. Ce ſont vingt quatre par mois auxquelles je repondray , & je commenceray par la reponſe que je feray à celles de Janvier. Cet Article ne pouvant eſtre qu'à la gloire du Roy , & de la France ; parce qu'il decouvrira la Politique des Ennemis de ſa grandeur , devoit faire le commencement de cha-

cune de mes Lettres, où les actions de ce grand Prince luy ont toujours composé un 'éloge par elles mesmes, sans que je leur aye presté aucun ornement. Cependant il faut que je le réserve pour le dernier, la longueur de chaque Lettre me la faisant commencer avant que j'o puisse voir es Imprimez, qui ne paroissent que de semaine en semaine. La Réponse que vous trouverez à la fin de celle-cy, contiendra tout ce qui regarde la Déclaration de Guerre faite à la France par les Espagnols, tout ce qui s'est dit & fait à l'occasion de cette Guerre, l'état au vray des Affaires de l'Europe pendant tout ce mois. En attendant ce qu'il me reste à sçavoir pour ce grand Article, je vay vous apprendre les Nouvelles dont on m'a fait part; mais

ce ne sera qu'après vous avoir parlé de deux Devises faites pour le Roy, au jour des Etrennes. Elles sont de Monsieur Magnin, aussi-bien que les Madrigaux qui les expliquent.

La première est une Main qui donne l'Encens au Soleil avec ces mots, *De munere munus.*

Qui ne sçait pas que le Mōde
Ne reçoit uniquement
Que de cet Astre charmant,
Tous les biens dont il abonde ?
De cette Etrenne aujourd'hui
Il faut donc qu'il se contense,
Car l'Encens qu'on luy présente,
On ne le tient que de luy.

Le Soleil au Signe de la Balance, fait le corps de la seconde. Ces paroles luy servent d'ame,
Sors respicit aqua merentes.

Juste & réglé dans sa Carrière,
 Toujours agissant, jamais las,
 C'est d'une équitable manière
 Qu'il répand ses dons icy bas.
 Encore que chacun profite
 De sa lumière également,
 Sa vertu sur les corps agit diffé-
 remment;
 Il en balance le mérite,
 Et ce mérite seulement
 A la communiquer le dispose, &
 L'inuite.

Il n'y a Lieu sur Mer ny sur
 Terre, où le nom du Roy ne soit
 redoutable. Ce qui s'est passé
 dans le Combat de Monsieur le
 Chevalier de Lhéry, Chef d'Es-
 cadre, contre deux Vaisseaux
 d'Alger, en est une marque. Ce
 Chevalier montant le Prudent,
 partit de Malgue le 19. Novem-

bre dernier, pour aller au Détroit de Gibraltar. Le 21. il entra dans l'Océan; & le 23. ayant rencontré une Prise qu'un Corsaire Algétien avoit faite d'un petit Vaisseau Marchand François, qui estoit de la Rochelle, & qui avoit Monsieur Gabaris pour Capitaine, il les poursuivre en sorte, que les Turcs qui estoient au nombre de trente, furent contraints d'échouer à la Côte de Barbarie. Ils se sauvèrent à terre, mais ils perdirent & les Marchandises, & le Bâtiment. Monsieur le Chevalier de Ebery repassa en suite dans la Méditerranée, & s'estant rendu le 4. Décembre à quinze lieues de Sardaigne, il y trouva un Vaisseau Anglois qui l'avertit que par le travers des Isles de S. Pierre, il avoit apperçu deux Bâtiments

Corfaires. qui s'estoient saisis de deux Vaisseaux Maloitins. Le 3. il entra sur ces Isles de S. Pierre, & il decouvrit ces deux Vaisseaux de l'Avant de luy à l'Est sur le Cap Tolare. Aussi-tost il fit route de ce costé-là ; mais le vent s'estant tourné à leur avantage, l'empescha d'aller à eux. Cela luy fit prendre le dessein de courir le long de la terre, en contrefaisant le Marchand, & cette ruse eut tout le succès qu'il en avoit esperé. Les Corfaires jugerent à la manœuvre, qu'il vouloit les éviter, & ne manquerent point dans cette croyance d'arriver sur luy à la petite portée du Canon, avec le Pavillon blanc. Il revint aussitost sur eux, qui reconnoissant que c'estoit un Navire de guerre François, se rallierent au vent, pour s'en

éloigner à force de Rames. Le grand calme qui survint, empêcha Monsieur le Chevalier de Lhéry de les joindre, & il ne put que leur envoyer quelques bordées de Canon, mais avec fort peu d'effet. La nuit arriva, mais le vent estant revenu, rapprocha les deux Corsaires, & il estoit prest de les attaquer, lorsqu'il fut surpris d'un foudre de vent, accompagné d'une grande obscurité, qui les luy fit perdre tout le lendemain. Le 7 restant sur le Cap de Carbonniere en Sardaigne, il les apperçeut, & quoy qu'il fust une grosse mer & beaucoup de vent, il les joignit à une heure apres midy. Les Corsaires mirent le Pavillon d'Algen, & se tintrent en état de n'estre point séparés. Alors Monsieur de Lhéry reconnut que l'un de ces deux

Vaisseaux estoit le *Lyon d'or*, monté de quarante-six Pièces de Canon, & de quatre à cinq cens Hommes. Il apprit de quelques-uns de ses matelots qui avoient servy sous un Renégat Hollandois, que c'estoit ce Renégat qui le commandoit. L'autre Vaisseau estoit d'un aussi fort Equipage, & monté de mesme que le premier. Cependant malgré la pesanteur du temps, qui rend la manœuvre difficile, & l'agitation de la mer qui embarasse à ajuster les Canons, Monsieur de Lhéry les attaqua avec beaucoup de vigueur. Le Combat dura quatre heures, pendant lesquelles il ne pût se servir que de sa Batterie haute, qui estoit de dix Pièces de Canon. Ce fut un grand avantage pour ces deux Vaisseaux, qui se tenoient toujours

joins, & faisoient autant de Voiles qu'ils pouvoient pour se retirer de dessous le feu de monsieur de Lhéry, qui estoit souvent à la portée du Mousquet, dont on tira pres de dix mille coups. La manœuvre du Vaisseau François ne travaillant que pour tâcher de les séparer, estoit bien différente de celle des Corsaires, qui n'agissoit que pour se tenir serrez; mais enfin un coup de vent ayant jetté les deux Vaisseaux ennemis fort loin l'un de l'autre, monsieur de Lhéry se servit fort à propos de ce temps, & tomba si rudement sur le *Lyon d'or*, qu'avant que l'autre eust pû le rejoindre, il jeta son grand mats & deux autres à la mer, & ne luy laissa que son mats de mizaine, avec son Beupré. Le second Vaisseau Corsaire revint à force de Rames,

& passant sous le Beaupré de Monsieur de Lhéry à la portée du Pistolet, il luy fit toute la décharge de son Canon & de sa mousqueterie. Monsieur de Lhéry le reçut avec une extrême fermeté. Il luy fit tirer toutes les bordées dont il pouvoit se servir, & le maltraita si fort, que se voyant en desordre, il mit ce qu'il pût de voiles au vent, & se retira. Le Vaisseau François rejoignit le *Lyon d'or* lors que la nuit approchoit & lors qu'il en fut assez près, il luy fit promettre bon quartier; mais l'autre ne luy répondit qu'à coup de Mousquet. Le temps estoit si fâcheux, qu'il n'y avoit pas moyen de l'aborder sans se mettre en péril de couler bas. Ainsi Monsieur de Lhéry luy eut à peine fait faire encore quelques décharges que la nuit vint tout-à-fait

avec un vent furieux. Le lendemain 8. on ne pût ny approcher ce Corsaire, ny luy tirer du Canon, à cause de la tempeste qui ne cessa point. On essaya de le faire plusieurs fois, mais les Boulets alloient dans les nuës, ou se perdoient dans la Mer. Monsieur de Lhéry luy fit encore crier, en luy montrant le Pavillon blanc, qu'on luy feroit bon quartier, & mesme on luy tira deux coups de Canon sans Boulets; mais il ne répondit point, & comme il avoit le temps favorable pour fuir, il faisoit toujours vent arriere vers les Costes d'Italie, de sorte qu'en moins de vingt-quatre heures, à force de Voiles, il fit faire en différentes routes plus de quatre vingts lieues à Monsieur de Lhéry. Ces Barbares ayant pris la résolution

de se faire Esclaves des Espagnols, plutost que de se rendre, allerent se perdre la nuit sur la Coste de Naples vers Gayeta. Monsieur de Lhéry qui voulut les suivre, pour les prendre dans le temps qu'ils échoueroient, pensa se perdre luy mesme, & ce fut une espèce de miracle qu'il ne périt pas à cette Coste. La tempeste le tint pendant plus de douze heures dans toutes les horreurs d'un naufrage presque sûr. Ces Combats ont esté fort rude, parce que ces Corsaires se sont bien batuz; mais ils n'auroient pu éviter d'estre pris ou coubez à fond dès le premier jour, si le mauvais temps n'eust empêché M^r de Lhéry de se servir de son gros Canon. Il a ou quarante ou cinquante Hommes tuéz ou blesez sur

son Bord , & presque tous de coups de Mousquet. Il est étonnant qu'il n'ait pas perdu plus de monde, étant extraordinaire que des Vaisseaux soient pendant quatre heures continuellement exposez à la mousqueterie, & aussi pres que ceux-cy ont esté l'un de l'autre. Monsieur le Chevalier de la Barre, Enseigne, a reçu un coup de Mousquet au travers du corps ; & Monsieur le Chevalier de Gêvres, qui s'est trouvé Volontaire en cette occasion, s'est fort distingué. Il y a eu quelques Gardes-Marines tuez ou blessez. Monsieur le Chevalier de Lhéry mouilla le 16. au Port Ferrare, où il radouba un peu son Vaisseau, & le rassura du coup de Mer qui l'avoit mis en si grand péril. Le 23. il entra heureusement au Port de Toulon.

Ce seroit icy le lieu de vous parler d'une Avanture de quelques Chevaliers de Malte, qu'on prétend avoir passé quatre jours sur un Beuëil, après s'estre sauvé d'un naufrage; mais je ne vous en apprendray les circonstances, que quand le Mémoire que j'en ay reçu, m'aura esté confirmé par des Personnes connues.

Voicy quelques vers qu'on m'a envoyez sur la naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou. Les premiers sont de Monsieur d'Ormy.

France, tes vœux sont accomplis,
 Le Ciel par un nouveau prodige
 Fait d'une incomparable Tige
 Naître un nouvel appuy de la gloire
 des Lys.

Que sa naissance a d'éclat & de
lustre !

Qu'il est heureux ce bel Enfant !
Petit - Fils d'un Héros sans cesse
triomphant ,

Fils d'un Père éclatant, illustre ,
Qui suit avec tant d'aide le chemin
des Héros ,

Fils d'une féconde Victoire ,
Né dans un temps, où la Victoire
De son auguste Ayeul couronne les
travaux.

Puis que dès le moment qu'il ouvre
sa carrière ,
Il voit de tous côtés lumière sur lu-
mière ,

Que tout rend à l'envy son Berceau
glorieux ,

Puisse l'Auteur des Destinées
Cōbler d'heur ses tendres années,
Afin qu'égal aux Demy Dieux
Dont il a reçu la naissance ,
Il puisse un jour si loin étendre sa
puissance ,

*Qu'étonnant les Mortels par ses
Faits inouis ,
Il se montre par tout Petit-Fils de
LOUIS.*

Le Sonnet qui suit sur cette
mesme matiere, est de la Muse
de l'Hostel S. Faron.

Les François n'osoient plus espe-
rer de beaux jours :
Quand le Ciel leur ravit la plus
grande des Reynes ;
Ils sembloient condamnés à d'eter-
nelles gesnes ,
Mais cette Reyne enfin leur preste
son secours.



On croioit que nos pleurs dussent
couler toujours ,
Lors qu'implorant du Ciel les bontez
souveraines ,
Elle obtient un Héros qui termine
nos peines ,

GA L A N T. 21

*Et qui de nos sanglots vient arrester
le cours;*



*D'un Epoux immortel Epouse de-
venue,
Voulant que l'Alliance icy bas soit
connue,
Elle en donne aux François un Gage
tout récent;*



*Et si nostre douleur est enfin ter-
minée,
Si le plaisir renaist par un Prince
naissant,
C'est qu'il est le doux Fruit de ce
saint Hymen.*

*Monfieur Diereville, dont
vous avez veu beaucoup de ga-
lans Ouvrages, a joint agréable-
ment le badin au sérieux dans
ce Madrigal.*

Cela ne va pas mal pour l'Em-
pire des Lys.

En seize mois faire deux Fils ;
C'est estre en ce Mestier, ma foy, des
plus habiles.

LOUIS, leur Grand Papa, prend
" quand il veut des Villes.

Sur ses Ennemis les plus fiers,
On luy voit en tous lieux remporter
la victoire ;

Sa valeur qui le rend le plus grand
des Guerriers,

Ajoute chaque jour quelque chose à
sa gloire.

Pour partager tant de Lauriers,
Donnez-luy tous les ans de nouveaux
Héritiers.

Dans le temps de la Naissan-

ce de Monseigneur le Duc de
Bourgogne, ce Quatrain parut.

L'On voit maintenant sans
misiere

En quoy LOUIS n'étoit pas Grands
Il estoit Grand Héros, Grand Roy,
Grand Conquerant,
Mais LOUIS n'estoit pas Grand
Pere.

La Naissance d'un nouveau
Prince, a donné à Monsieur Ca-
velier de S. Jacques, l'idée d'y
répondre par ces Vers.

Monter au plus haut des
Grandeurs

Par un degré de Successeurs,

C'est monter comme le vulgaires

Mais estre Grand Héros, Grand Roy,
Grand Conquerant,

Autre que luy ne l'a sçeu faire.

*C'est de soy que LOKIS est Grand;
 Pour ne le pas nommer Grand Pere,
 J'aurois mieux aimé dire Ayeul,
 Cette Grandeur héréditaire
 Ira selon mes vœux jusques au Tris-
 ayeul.*

A la dernière Ouverture du Parlement de Grenoble, Monsieur le Marquis de S. André Virieu, qui en est Premier Président, donna des marques de la continuation de son zèle pour le service du Roy par un Discours remply d'indignation contre ceux de la Religion Prétendue Réformée, qui l'Eté dernier avoient causé quelques mouvemens dans le Dauphiné. Il fit voir les malheurs qui ont toujours suivy ces sortes de troubles; que le prétexte qu'avoient pris les Calvinistes, de prier Dieu sur
 les

les Ruines de leurs Temples , estoit insensé & séditioneux ; que la véritable Religion ne permettoit point qu'on se détachast de l'obéissance due au Souverain ; que les Apostres n'avoient jamais prié avec des Armes , ny ne s'estoient meslez d'aucune affaire d'Etat. Il donna des éloges aux Magistrats , & aux Personnes de qualité de la même Religion , qui avoient toujours esté opposez à ces dangereux égaremens , & parla ensuite de la clémence du Roy , qui pouvant punir les Enfans de ces Rebelles, avec la même rigueur qui est imposée par les Loix Romaines , les maintient encore dans leurs Biens , & quelques-uns dans les Emplois qu'ils ont dans les Armes , & ailleurs.

Il s'est fait deux Mariages fort
Janvier 1684. B

considérables en Province. L'un est celuy de monsieur le Comte de Vandegre , Gentilhomme d'une des meilleures Maisons d'Auvergne , avec Mademoiselle de Musy. Monsieur de Vandegre , Pere du Marié , a servy longtems en qualité de Capitaine de Chevaux - Legers dans le Regiment de Canillac. Il avoit un Frere , appelé le Baron de Monteil , qui fut tué au Siege de Turin , commandant aussi une Compagnie de Chevaux - Legers. Leurs Predecesseurs se sont alliez avec les Maisons de Marillac , & de la Voûte. Quant à celle de Musy , elle est une des plus Illustres de Dauphiné , & a donné fort longtems des Chefs dans les Cours Souveraines , des Premiers Présidens au Parlement de Metz , & à la

Chambre des Comptes de Grenoble. Madame la Présidente de Mufy, est Sœur de Monsieur le marquis de Crusy, de la maison de Clermont-Tonnerre. Il suffit de la nommer ; il n'y a personne en France qui n'en connoisse l'éclat.

L'autre mariage qu'il faut que je vous apprenne, est celui de Monsieur de Crillon avec Mademoiselle de Saporte. Monsieur le marquis de Crillon, Aîné de cette Famille, Colonel & Brigadier de Cavalerie, n'ayant point d'Enfans depuis vingt-trois ans qu'il est marié, a veu avec joye le choix que Monsieur son Frere a fait de cette aimable Personne. Elle n'est pas moins à estimer par son esprit, que par sa naissance. Ces Vers qu'elle fit le premier jour de ce mois, pour

Etrenne à monsieur de Crillon
son mary ; vous feront connoître
les avantages qu'elle a de ce
costé-là.

Tircis , le jour qui nous éclaire
Aux dons fut toujours destiné ;

Mais quel don pourray-je faire,
Puis que ie vous ay tout donné ?



En vain ie cherche par moy-mesme
A vous faire un Présent de prix.
Que peut-il rester quand on aime ?
J'avois un cœur , vous l'avez pris.



Vous le conserverez sans peine,
Ce cœur fera bien son devoir ;
Vous le donner en fait d'Etrenne ,
C'est moins donner que recevoir.

Comme tout ce que je vous ay
mandé touchant la Pucelle d'Or-
leans , a fait bruit dans vostre

Province, vous serez sans-doute bien aise de montrer à vos Amis la Lettre qui suit. Elle est de Monsieur de Vienne-Plancy, à monsieur Vignier de Richelieu son Parent. Il a entendu parler de la Pucelle au Pere Vignier de l'Oratoire, & ce qu'il écrit là-dessus est curieux.



A Fau Clarenton le 22. de
Decembre 1683.

Bien que vostre témoignage, Monsieur, n'ait pas besoin de confirmation, agréez pourtant une assurance de ma part en faveur de la verité, & trouvez bon que tout le monde sçache avec vous que j'ay oüy parler de la Pucelle d'Orleans à vostre illustre Frere, dans les mes-

mes termes que vous en avez écrit à Monsieur de Grammont. J'estois à Paris quelques mois avant sa mort ; & profitant de mon séjour en cette Ville, je luy rendois toutes les visites à quoy m'obligeoient la Parenté qui est entre nous, la haute estime que j'avois pour son rare mérite, & la part que ie prenois à l'indisposition qu'il souffroit. On estoit sûr de le trouver toujours à S. Magloire, parce que cette indisposition ne luy permettoit pas de sortir de ce lieu. Vous sçavez qu'il l'avoit choisy pour sa résidence, à cause du bon air qu'on y respire, & du voisinage de Monsieur de Morangis son intime amy. Il s'attachoit alors par divertissement à la lecture des Voyages, & témoignoit en recevoir beaucoup de plaisir. Ce fut en me racontant celui qu'il avoit fait en Lorraine, avec Monsieur de Ri-

cey , qu'il tomba sur le chapitre de la Pacelle ; qu'il me parla du Manuscrit de Metz , sans pourtant me le montrer , parce qu'il l'avoit prêté à un Pere de la Maison , qui l'avoit emporté à la campagne ; & qu'il m'assura d'avoir tenu le Contract de Mariage de Robert des Armoises avec cette Héroïne. Jugez , Monsieur , de ma surprise à ce discours : elle fut d'autant plus grande , que j'avois oüy dire deux ou trois fois à un Gentilhomme de Normandie qui logeoit avec moy , qu'on voyoit à Roüen la Chaudiere où cette pauvre Fille avoit esté mise pour brûlée vive , comme on bruloit estre anciennement les Morts chez les Romains , avec cette merveille , que le feu n'avoit non plus fait d'impression sur son cœur , que sur celuy du brave Germanicus ; & il n'y avoit pas mesme long temps que j'avois lû

cette déplorable Histoire dans la Cour Sainte , & l'instruction du Procès , les Condamnations qui l'avoient suivy , & cette inhumaine Execution , dans les Recherches de la France par Pasquier. De sorte qu'ayant l'esprit gagné par ces préjugés , ie demanday en riant à votre illustre Frere , si le corps de la Pucelle avoit résisté au feu comme son cœur , ou s'il estoit sorty vivant de ses cendres , comme le Phénix. Il entendoit raillerie , & il me repondit que je luy demandasse plutost , si Diane n'avoit point mis une Biche en sa place , comme elle fit en celle d'Iphigénie , pour le garentir d'une aussi cruelle mort , & que ie ne m'éloignerois pas si fort de la verité. Ces paroles dissipèrent ma surprise , en me faisant souvenir d'une circonstance qui est à la fin du Procès de nostre Héroïne , dans le dernier

Authheur, que j'ay nommé. L'avantage que je crûs tirer de ce Livre, m'ayant bientost fait témoigner la curiosité que j'avois de le revoir, vostre illustre Frere qui m'avoit reçu dans sa Bibliothèque, l'une des mieux conditionnées de Paris, me le mit aussi-tost entre les mains. J'y cherchay l'endroit dont je me pretendois prevaloir contre luy, & j'en fis la lecture. En voicy les mots, p. 562. Elle fut de si grande recommandation entre nous apres sa mort, (Pasquier parle de la Pucelle morte en 1431. selon luy, & selon bien d'autres,) qu'en l'an 1440. le commun Peuple se fit accroire qu'elle vivoit encore, & qu'elle estoit échapée des mains des Anglois, qui en avoient fait brûler une autre en son lieu; & parce qu'il en fut trouvé une dans la Gendarmerie en habit déguisé,

B. 5.

le Parlement fut contraint de la faire venir, & de la représenter au Peuple sur la Pierre de marbre au Palais, pour montrer que c'étoit une imposture. Ne voudriez-vous pas conclure de là, me dit aussitôt après vostre illustre Frere, que cette seconde Bellone, qui devoit ressembler à la premiere, puis qu'on la prenoit pour elle, fust l'Héroïne du *Manuscrit de Metz*? Je luy repondis qu'il penetrait dans ma pensée, & que j'y voyois bien des apparences. Je vins à leur detail, il eut la patience de m'écouter, puis il me re-pliqua, que si l'on avoit bien sçû distinguer à Paris l'une de ces Guerrieres d'avec l'autre, & considerer la seconde comme une Ombre seulement de la premiere, on auroit fait ce discernement avec beaucoup plus de facilité & d'assurance, aux lieux marquez dans le *Manuscrit*,

comme estant bien plus proches du
 País de la Pucelle , pour ne devoir
 pas soupçonner qu'on y eust esté
 trompé ; que ses Freres d'ailleurs ne
 l'auroient pas reconnüe pour leur
 Sœur , si elle ne l'avoit pas esté , &
 qu'enfin les temps ne s'accordoient
 pas assez bien pour favoriser ma
 coniecture , puis que la Pucelle avoit
 esté mariée dans l'année de l'Eche-
 vinage de Philippin Marlou en
 1436. & que la seconde Guerriere
 n'avoit paru que quatre années
 apres en 1440. Il ajouta ensuite à
 l'égard des autres vray semblances
 que j'avois avancées contre son opi-
 nion , que si le Mary de la Pucelle
 ne l'avoit pas menée à la Cour , de-
 mander au Roy des récompenses di-
 gnes des services qu'elle luy avoit
 rendus , il se put faire qu'estant de-
 venue grosse aussi tost apres son Ma-
 riage , & incommodée pendant tout

le cours de sa grossesse, ce voyage eust esté remis apres ses Couaches; & qu'en donnant la vie à son Fruit, elle-même l'eust perdue. Que si les quatre Commissaires que le Pape Caliste III. delegua en 1455. pour informer de sa vie, n'en divulgèrent pas cet heureux événement, qui ne vint que trop à leur connoissance apres l'audition de 112. Temoins, c'est que leur Commission n'estoit pas de montrer qu'elle eust échapé de la mort à Roüen, mais d'examiner si l'on avoit eu raison de l'y condamner comme Héretique, Relapse, Apostase, & Idolâtre. Que si le Chancelier de l'Université de Paris qui fit son Apologie en 1456. & tous nos Historiens François n'avoient rien dit de cette surprenante aventure; c'est qu'ils ne l'avoient pas sçûe, ou ne l'avoient pas voulu croire. Que si

la voix du Peuple, qui passe pour celle de Dieu & de la Verité, estoit devenue muette sur une singularité si merveilleuse, c'est que le Peuple aimoit la nouveauté, & que deux siècles estoient plus que suffisans pour luy faire oublier des choses encore plus considerables que celle-là; & qu'enfin si ce Monsieur des Armoises qui luy avoit confié les clefs de son trésor, ne sçavoit pas luy mesme la descente de nostre incomparable Héroïne, il n'eust pas esté le premier qui eust ignoré ce qu'il devoit le mieux sçavoir: & que son engagement dans les Troupes dès le bas âge, joint à une inclination naturelle beaucoup plus forte pour les Armes que pour les Lettres, luy avoit bien donné d'autres choses à faire, qu'à s'amuser à lire de vieux Contracés. Vostre illustre Frere passa au fonds de la difficulté apres ces

répliques, & me remontra que la Pucelle ayant esté exposée le 24. de May sur un échafaut public, en consequence de l'avis envoyé à Rouen par l'Université de Paris, qui la jugeoit digne de mort, on l'avoit seulement admonestée, remise en prison, & condamnée à y passer le reste de sa vie; ce qui donnoit un juste sujet de juger que la condamnation à estre brûlée toute vive, qui avoit esté rendue contre elle à la fin du même mois de May; n'avoit eu pour but que de dompter par la crainte du plus terrible des supplices, l'invincible atachemens qu'elle temoignoit avoir à estre habillée en Homme; mais que l'exécution qui avoit suivy cette Sentence, estoit tombée sur une autre Personne qu'elle, Personne de mesme sexe digne de mort, & de mort cruelle, qu'on avoit adroitement substituée en sa place.

(comme le Peuple de ris l'avoit
mesme deviné lors qu'il avoit pris
la seconde Guerriere pour elle) &
qu'on avoit brûlée toute vive , pour
contenter l'animosité des Anglois ,
en même temps qu'on épargnoit l'in-
nocence de nôtre illustre Françoises .
& que si le cœur de cette Personne
supposée avoit échappé des flâmes ,
comme on le disoit , ce n'estoit pas
une marque de Sainteté , puis que
celuy d'un Payen avoit bien eu le
mesme avantage. Il ajouta que ce
procedé estoit d'autant plus digne
de créance , que c'estoit un Eves-
que , & un Evesque de nôtre Na-
tion , qu'on avoit rendu le maître
de la vie & de la mort de la Pu-
celle , que cinq semaines entie-
res s'écoulerent entre sa dernie-
re Sentence , & l'exécution , com-
me on le voyoit par la comparaison
des Dates de Pasquier & de De-

Serres, le premier mettant cette Condamnation au 30. de May, & l'autre cette Execution au 6. de Juillet; delay extraordinaire en Justice, mais sans doute alors nécessaire, pour trouver la Criminelle dont on avoit besoin, & pour disposer toutes choses à réussir; à quoy n'avoit pas peu contribué la Mitre qu'on mit sur la teste de cette Malheureuse, en la conduisant au supplice, & le Tableau plein d'injures qu'on porta devant elle, puis que c'estoient autant de moyens d'occuper & de distraire les regards des Personnes de fin discernement, qui auroient pû decouvrir cette sage feinte. Il me fut remarquer apres cela dans Pasquier, la teneur de certaines Lettres de Don, octroyées à Pierre, l'un des Freres de la Pucelle, par le Duc d'Orleans en 1443. qui portent, Oüye la supplication du

dit Messire Pierre, contenant que pour acquitter la loyauté envers le Roy nostre Sire, & Monsieur le Duc d'Orleans, il se partit de son País pour venir à leur service en la Compagnie de Jeanne la Pucelle sa Sœur, avec laquelle, & jusqu'à son absentement, & depuis jusqu'à présent il a exposé son corps & ses biens audit service. *Termes qui marquoient que la Pucelle n'avoit esté qu'absente, & qu'elle n'estoit pas morte; ce que son Frere n'auroit pas manqué de dire & de faire exprimer dans ces Lettres, s'il avoit esté veritable, afin de s'attirer plus de mérite auprès de ce Prince. Il me témoigna enfin, qu'il ne doutoit point que le Roy mesme n'eust bien sçû qu'on n'avoit pas fait mourir cette innocente, puisqu'ayant esté prise en Guerre par*

les Bourguignons, qui la vendirent aux Anglois, il n'auroit pas manqué de vanger publiquement sur les premiers de ces Ennemis qui seroient tombez sous sa puissance, la mort qu'on auroit donnée contre le droit des Armes à cette Héroïne à qui il devoit la conservation de sa Couronne; ce qui n'estant pas arrivé, à ce qu'on sçache, confirmoit l'opinion qu'elle n'avoit souffert qu'une prison de quelques années, d'où enfin s'estant échapée apres la mort du redoutable Duc de Bethfort Général des Anglois, venue à Rouen en Decembre 1435. il y avoit lieu de croire encore qu'elle avoit aidé, quoy que sans éclat, à chasser de Paris les Anglois, qui en sortirent au mois de Fevrier 1436. & qu'ayant entierement satisfait à sa Mission, & accompli toutes ses Predictions, elle estoit retournée en son País, où

elle parut au mois de May suivant ,
 & où elle finit ses Aventures par
 son Mariage avec une Personne de
 qualité , comme on l'apprenoit du
 Manuscrit & du Contrat. Il ajouta
 encore , que si les voix Celestes
 qu'elle avoit acoutumé d'entendre ,
 & qui l'avoient avertie de sa pri-
 se , ne luy avoient pas annoncé pré-
 cisement qu'elle sortiroit de prison ,
 elles luy en avoient assez dit pour
 luy en faire concevoir l'esperance ,
 puis qu'elles luy avoient recomman-
 dé d'avoir bon cœur & de répondre
 hardiment , & que Dieu ne la lais-
 seroit pas sans aide & sans consola-
 tion. Il cita ensuite l'Auteur dont
 il tenoit cette circonstance ; mais le
 nom m'en est échappé de la memoire.
 Voilà , Monsieur , les raisonnemens
 de vostre illustre Frere sur ce grand
 sujet , autant que j'ay pû m'en sou-
 venir en lisant vostre Lettre , &

en relisant le Père Caussin, Pasquier, & De-Serres. Peut estre y en ajouta-t-il d'autres; que le temps a encore effacez de mon esprit. Mr de Morangis le vint voir sur la fin de ces éclaircissemens; le Manuscrit avoit passé par ses mains, & il en sçavoit les particularitez. Il témoigna qu'il auroit souhaité que le Contracty eust passé aussi, & non seulement celui de Robert des Armoises, mais encore celui de son Fils, pour voir les termes & les dates de l'un & de l'autre. Il demanda ensuite si l'on ne pouvoit point disputer la validité du Manuscrit, sur ce qu'en faisant mention des Freres de la Pucelle, il donnoit la qualité de Chevalier au Cadet, & n'attribuoit que celle d'Ecuyer à l'Aîné. Sur quoy vostre illustre Frere luy répondit, que le Cadet accompagnant sa Sœur en

Guerre, comme le portoient les Lettres de Don de 1443. s'estoit sans doute acquis un mérite singulier, d'où luy estoient venues la dignité & la qualité de Chevalier, lesquelles n'avoient pas esté accordées à son Aîné, pour ne s'estre pas signalé de la mesme maniere; & cette réponse me parut fort plausible. Ils se dirent beaucoup d'autres choses sur ce Manuscrit, que je ne comprenois pas trop, parce qu'elles dépendoient des circonstances qui m'estoient inconnües; & si je l'eusse vü, je ne doute point que je n'y eusse bien trouvé des Questions à proposer à nostre illustre Tenant. Par exemple, pourquoy cette Guerriere parloit par paraboles, disoit qu'elle n'avoit point de puissance avant la Saint Jean - Baptiste, ne s'alla pas faire voir à Dompré, Domprin, ou Dompremy sa terre natale, à

Vaucouleur son voisinage , & à Neuf-Chastel où elle avoit demeuré cinq années , & se laissa mener à Cologne , par un jeune Comte d'Allemagne qui l'aimoit , & qui l'y retint tant qu'il plût à Dieu , on ne dit pas combien de temps. Car enfin , Monsieur , vous m'avoüerez qu'on peut bien soupçonner du mystere en tout cela , & un mystere peut estre plus propre à affoiblir qu'à fortifier la preuve qu'elle estoit la veritable Pucelle. De plus , on me vient d'apprendre que du Haillan , qui a écrit avant Pasquier , & qui rapporte plus au long que luy le Procés de nostre Héroïne , dit qu'elle avoit fait vœu de Virginité , dès le temps qu'elle commença à oïr les voix Celestes , ce qui arriva en la quatorzième année de sa vie ; & que pour cette raison elle refusa de se marier à un jeune Homme à qui ses Parens l'a-



voient promise, comme elle l'avoit
confessé à ses Juges. Et voila, ce me
semble, une assez grande atteinte à
l'opinion de vostre illustre Frere. J'y
défere pourtant beaucoup, & ie me
rendray toujours à la vostre, ayant
ajouté à l'estime que j'ay toujours
eüe pour vous, celle que j'avois pour
luy. Faites moy la grace d'en estre
persuadé, & de me croire, Mon-
sieur, vostre, &c.

DE VIENNE-PLANCY.

Je vous parlay il y a un mois,
de deux Médailles d'or, qui fu-
rent distribuées par Monsieur de
Louvoys à l'Academie des beaux
Arts, pour les Prix de peinture
& de Sculpture, lors qu'il y fut
reçu Protecteur. Je vous en en-
voye le Revers gravé. La face
droite représente le Roy, dont
vous trouverez le Portrait dans

plusieurs de mes Lettres. Je vous dis à l'égard de la mesme Académie, que Monsieur de Louvoys avoit résolu d'en faire augmenter les apointemens par le Roy, afin que tous les Etudiants y pussent dessiner sans rien payer. Cela est déjà exécuté. On voit par là, que tout ce que dit ce Ministre, doit estre tenu pour fait.

Le Vendredy 10. du dernier mois, les Jésuites de la Ruë S. Antoine accomplirent pour la premiere fois la derniere volonté de feu Monsieur Perrault, Président en la Chambre des Comptes, qui a ordonné par son Testament, que tous les ans on fera dans leur Eglise un service solennel à la memoire de feu Monsieur le Prince dont le Cœur repose dans la Chapelle de S. Ignace,

Ignace , enrichie de Statües & de Bas-Reliefs de Bronze , avec divers Ornemens de Marbre blanc & noir. Ces Peres entreprirent de décorer cette Chapelle d'une maniere Funébre , pour servir à cette Cerémonie ; & le sujet de la décoration fut tiré de deux anciennes Devises de la Maison de Bourbon. L'une estoit un Pot à feu , ou une Chauffe-rette remplie de feu , avec ces deux mots , *Ardens Desirs* ; & l'autre une Ceinture , avec ce seul mot *Esperance*. On représentoit par là les *Ardens Desirs* du Cœur de Henry de Bourbon Prince de Condé , & les *Espérances* de l'Immortalité. Deux grands Anges de Bronze posez sur le fronton de l'Autel, tenoient un Soleil rayonnant d'or , dans le corps duquel estoit l'Image de

Janvier 1684.

C

S. Loüis , Tige de la Sérenissime
 Maison de Bourbon , par Robert
 de France, Comte de Clermont,
 son sixième Fils. On voyoit dans
 ce Fronton sa Royale Descen-
 dance , avec ces mots d'Isaïe,
In splendore ortûs tui ,
Tout brille de l'éclat que nous tenons
de vous.

Les deux Colomnes portoient
 dans leurs enroulemens les
 Ceintures d'Espérance ; avec ces
 mots d'un costé sous la médaille
 de Robert de France, Comte de
 Clermont , *Singulariter in spe*
constituisti me , faisant allusion à
 ce qui est rapporté , que ce Prin-
 ce se plaignant un jour à son Pere
 du peu de biens qu'il luy laissoit,
 S. Loüis luy répondit , qu'il luy
 laissoit l'Espérance. L'évenement
 a fait voir que cette Espérance
 a esté heureusement remplie.

puis qu'après l'extinction de toutes les Branches que les Freres avoient faites , la Posterité est parvenue à la Couronne de France, en la Personne de Henry I V. au dixième degré. Sur une Colonne sous la médaille de Louïs I. Duc de Bourbon, estoit cette autre Devise , dans une Ceinture semblable à la première , *Spes illorum immortalitate plena est.* Les ardens Desirs du Cœur de feu monsieur le Prince étoient exprimez par quatre Vertus , dont les Statües de Bronze occupoient les quatre coins de l'Autel. Quatre Pots à feu élevez sur des Consoles , remplissoient les entre-deux de ces Statües , avec ces mots du Pseaume , *Desiderium cordis ejus tribuisti ei.* Le Desir & l'Espérance , représentez par deux Enfans de Bronze,

portoient , l'un l'Epitaphe du Prince , & l'autre son Bouclier avec ses Armes.

Au milieu estoit la Représentation , avec la Couronne à Fleurs de Lys , couverte d'un Crêpe sur un Quarreau de Velours noir ; & douze Flambeaux portez par autant de Fleurs de Lys , pour marquer la Descendance de feu Monsieur le Prince depuis Robert de France Comte de Clermont , en cet ordre ,

SAINT LOÜIS , Roy de France.

ROBERT , Comte de Clermont.

LOÜIS I. Duc de Bourbon.

JACQUES DE BOURBON , Comte de la Marche.

JEAN DE BOURBON , Comte de la Marche.

LOÜIS DE BOURBON , Comte de Vendôme.

JEAN DE BOURBON, Comte de Vendôme.

FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme.

CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme.

LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé.

HENRY DE BOURBON, Prince de Condé.

HENRY DE BOURBON, Prince de Condé.

Toutes les Médailles de ces Princes estoient atachées aux Flambeaux portez par les Fleurs de Lys , pour imiter l'ancien usage des Romains, qui portoient aux Convoys Funébres les Images de leurs Ancestres. Entre ces médailles estoient les Ecussions des Armoiries des dix dernieres Princesses dont descendoit feu Monsieur le Prince. Ces Princesses sont

BEATRIX de Bourgogne.

MARIE de Hainaut.

JEANNE de S. Paul.

CATHERINE de Vendôme.

JEANNE de Laval.

ISABEAU de Beauvau.

MARIE de Luxembourg.

FRANÇOISE d'Alençon.

ELEONOR de Royé.

CHARLOTE CATHERINE de
la Trimouille.

Dans deux grandes Niches à
costé de l'Autel , estoient deux
Autels antiques , avec des Vases
ardens , & des Festons au-dessus.
Ces deux Autels estoient ceux
de la Piété , & de la Reconnois-
sance de Monsieur le Président
Perrault. Sur l'un estoit la Devise
d'un Arbre dépouillé de ses feül-
les durant l'Hyver , avec ces
mots de Job , *Rursum vivet.*

*Il reprendra bien-tôt une nou-
velle vie.*

Sur l'autre, un Girasol mort
sur sa tige, mais penchant en-
core du costé du Soleil, avec ces
paroles, *Nec dum obsequio finis,*

*Après sa mort son respect dure
encore.*

Cette dernière Devise regar-
doit Monsieur Perrault. Deux
grands Tableaux faisoient voir
S. Louis allant à la guerre, & le
feu Roy offrant à ce Saint l'Eglise
des Jesuites, qu'il a fait bastir, &
où son Cœur repose. Les deux
Litres de Velours chargées des
Ecussions des Armoiries, ré-
gnoient au-dessus & au-dessous
de ces deux Tableaux. Le long
des Pilastres estoient dix Emblè-
mes des Vertus de Monsieur le
Prince. Dans le dernier, l'Im-
mortalité peignoit son Image,
pour la laisser à la Posterité de
son A. S. comme un Modele à

imiter ; & on lisoit autour ces paroles , *Respice & fac secundum exemplar*. Le Maître Autel , où le Service fut fait , estoit rendu de noir , avec de grands Ecussons , deux Litres d'armoiries , & quantité de Lumieres. On voyoit en haut S. Louis porté dans la gloire par les Anges , avec un Fronton où la Mort paroissoit renversée. Le P. Bourdaloue fit l'Oraison Funébre dans ce premier Service , que le zele de monsieur Perrault a fait celebrer trente-sept ans apres la mort de Monsieur le Prince , dont il avoit eu l'honneur d'estre Secrétaire des Commandemens.

Quatre jours avant la solennité de ce Service, monsieur l'Abbé Baüyn , si connu par le grand talent qu'il a pour la Chaire , en avoit fait faire un pour la Reyne,

dans l'Eglise Principale du Château du Loir , dont il est Prieur Titulaire. Cet Abbé officia, & l'Oraison Funébre fut prononcée avec beaucoup d'éloquence par monsieur l'Abbé Desrabines-le-maçon , Docteur en Théologie , Prieur-Curé de S. martin dans la mesme Ville. Le Grand Sénéchal du Maine, le Gouverneur du Château du Loir , les Officiers du Siege Royal, & plusieurs autres Personnes de considération, assisterent à cette Ceremonie , où rien ne fut oublié de ce qui pouvoit la rendre celebre.

Le Chapitre de Sillé fit aussi un Service tres-Solemnel le 29. Nov. pour Monsieur le Comte de Vermandois Amiral de France, & Baron de Sillé , à Courtray. Monsieur l'Abbé le Féron qui en

58 MERCURE

est Doyen, y officia, & traita en suite splendidement les plus qualifiez des Assistans. Ce Chapitre plein de zele pour ce Prince, avoit fait tous les jours des Oraisons & des Prieres publiques pendant tout le cours de sa maladie.

Dans le mesme temps que je vous parle d'Oraisons funebres, le hazard me fait tomber entre les mains le Compliment que Monsieur l'Abbé Faydet fit à Monsieur le Nonce le jour de Noël, en prêchant aux Prémontrés en présence de ce Prélat. Je vous l'envoie, fort persuadé que vous le lirez avec plaisir.



COMPLIMENT
A M^r LE NONCE.

... **M**ais il faut avouer qu'il y a encore aujourd'hui de grandes Ames, qui sont insensibles à tous les mouvemens de vanité; qui bien loin de s'enorgueillir par les grandeurs dont ils sont environnez, en deviennent plus humbles & plus modestes; qui à l'exemple de Moïse brillent sur la Montagne, & jettent des rayons de toutes parts, & ne sçavent pas que leur visage soit lumineux; & quand on les en fait apercevoir, couvrent ces rayons & ce grand éclat de leur mérite, du voile de la Modestie qui l'étouffe. Elle est rare cette Vertu, dit S. Bernard; mais enfin malgré la corru-

ption de nostre siecle, il s'en trouve qui la pratiquent.

Et quand je dis cecy, Monseigneur, il n'y a personne dans cet Auditoire, qui ne voye que c'est de V. Ex. que je pretens parler. Jamais Homme ne fut si fort distingué par tous les genres de mérite qui peuvent rendre une Personne illustre; & néanmoins jamais Homme ne fut si modeste.

S. Gregoire de Nazianze distingue trois différentes especes de Grandeur parmy les Hommes, & dont chacune a ses partisans & ses adulateurs. Une qui est purement exterieure, qui vient de la fortune, & qui consiste dans la splendeur de la naissance, dans les grands biens, dans l'étendue de l'empire & de l'autorité; & c'est celle, dit-il, dont les anciens Romains Payens faisoient le plus de cas. En effet, nous

voyons dans l'Evangile de ce jour, que parce qu'Auguste brilloit par ce genre de mérite, il estoit adoré & obéi par tout l'Univers, au lieu que le Sauveur du Monde y estoit, ou inconnu, ou méprisé. Une autre, qui vient de l'esprit & de la science; & c'est celle qui étoit estimée uniquement parmi les Grecs. On veut adorer S. Paul & S. Barnabé en Lycaonie, à cause de leur éloquence, & de leur sçavoir. On prépare des Victimes, pour les leur immoler; & déjà les Taureaux sont couronnez, pour leur estre offerts en sacrifice. Enfin il y a un troisième genre de grandeur & de mérite, qui vient de la Piété & de la Religion. C'est celle qui estoit la plus honorée parmi les Juifs. Prenez-y garde, dit S. Gregoire de Nazianze. Les Juifs laissent Tibere & Herode sur le Trône, tous seuls, sans leur faire

leur Cour ; & ils courent en foule dans le Desert , pour y voir de près S. Jean , & y admirer un Homme qui ne beuvoit ny ne mangeoit , Ils n'envoyent point d'Ambassade à Rome ; mais ils en envoient une celebre composée de Prêtres & de Levites à S. Jean , *Miserunt Judæi ab Jerosolymis Sacerdotes & Levitas ad eum.* C'est que Jean brilloit plus à leurs yeux par sa Sainteté , que les Césars par leurs Victoires.

Or on peut dire tres-veritablement , Monseigneur , que ces trois sortes de Grandeurs sont réunies dans V. Ex. Vous êtes Grand par la grandeur de vostre Naissance. Vostre Maison est une des plus illustres de l'Italie. Dans le temps que Bologne estoit Republique, vos Ancestres l'ont gouvernée ; & vous comptez encore aujourd'huy parmi vos plus proches Parens , des Cardinaux dans Rome.

& des Sénateurs dans Venise. Mais
 vostre Esprit est encore plus grand
 que vostre Naissance. Vostre parfaite
 intelligence dans les affaires, &
 vostre profonde pénétration dans
 tous les mysteres & les interets des
 Cours différentes, vous fit employer
 dès vostre plus tendre jeunesse, dans
 les Negotiations les plus importantes
 de l'Etat Ecclesiastique. Vos diver-
 ses Nonciatures, en Pologne, en Sa-
 voye, & en France, vous ont rendu
 célèbre dans toute l'Europe; & ce
 qui est la plus forte preuve de l'éle-
 vation de vostre Esprit, & de la
 sublimité de vostre grand Genie,
 c'est que vous avez sçu plaire, &
 gagner l'estime & la bienveillance
 du plus grand Roy du Monde, d'un
 Roy, Monseigneur, qui juge si bien
 du merite. parce qu'il en est luy-
 mesme tout rempli. Vous l'avez ad-
 miré bien des fois, lors que vous

64. MERCURE

avez eu le plaisir de l'aborder ; & vous avez souvent avoué , que tout ce que la Reine vous avoit appris de cet incomparable Monarque , estoit infiniment au dessous de ce que vous en avez vu. Mais ce qui est aussi au dessus de toute louange , & le plus rare Eloge qu'on puisse faire des grands Talens de vostre esprit , c'est que ce grand Roy vous a loué , & qu'il a témoigné publiquement , qu'il faisoit cas de vostre merite.

Magno se judice quisque re-
tur.

Mais les talens de l'Esprit sont effacez en vous par la Pieté. Vous avez des Vertus dignes de la Pourpre & de la Tiare ; & les Peuples du Diocèse de Fano publient hautement , qu'ils n'ont jamais eu un Evêque plus acomply , plus charitable , & plus appliqué à ses devoirs. Mais ce que nous admirons icy le plus ,

Monseigneur, est que toutes ces grandes qualitez sont accompagnées en vous d'une modestie & d'une humilité profonde, en sorte qu'on peut vous appliquer tres-justement cet Eloge que S. Cyprien donne à un Evêque de son temps. Il est élevé par sa dignité, mais il l'est encore davantage par son humilité. Dignitate excelsus, humilitate submissus.

Ah ! ie reconnois à cette divine Vertu, le grand Pape dont vous representez icy la Personne, & dont vous soutenez si noblement le Caractere. Ce grand Homme que la France revere, & qu'elle regarde comme un des plus saints Papes qui ayent jamais esté assis sur la Chaire de S. Pierre, n'employe pas les grands revenus de l'Eglise à nourrir le faste & la vanité de sa Maison, mais seulement à entretenir les Pauvres,

Et sur tout les Chrétiens de Hongrie, ruinez par les guerres des Infidelles.

Que Cesar ne se vante pas que ce soit la force de son bras, & la valeur de ses Alliez, qui a fait lever ce Siege si fameux de Vienne, & qui a mis en déroute le Tyran de l'Asie. C'est la pieté du Grand Prêtre Onias, dit l'Ecriture, qui a chassé Heliodore du Temple. C'est l'Ange de Dieu, qui a dissipé l'Armée de Sennacherib, & qui a frappé ses Soldats d'un esprit de vertige, & d'une terreur panique. A la verité Josué est venu au secours, & a combattu; mais c'est Moïse qui a vaincu Amalec.

Nous apprenons, Monseigneur, par les Nouvelles publiques, que l'Allemagne va luy élever au milieu de Vienne une Statue; mais nous autres François, nous luy en éleve-

rons une dans nos cœurs , & plus durable & plus glorieuse ; & la présence d'un si illustre Ministre , & d'un Ambassadeur si accompli , ne contribuera pas peu à nourrir en nous l'estime & la veneration que nous avons pour sa vertu.

Ce que vous venez de lire dans ce Compliment sur le Siege de Vienne , me fait souvenir que dans la seconde Partie de ma Lettre du mois d'Octobre , je vous parlay d'un Cercueil d'étain , que le Sieur Kimpler Ingénieur découvrit en faisant une Contre-mine à la Porte du Château de cette place. J'ajoutay , qu'au lieu d'un Corps mort qu'il avoit crû y trouver , il avoit esté surpris de le voir rempli d'anciennes Espèces d'or & d'argent , & de pierreries , avec un Ecrit dans une Boîte d'étain à part , où ces

68 M E R C U R E

mots estoient en vieux caracte-
res.

G A U D E B I S

S I I N V E N E R I S , V I D E B I S , T A C E B I S ,

S E D

O R A B I S , P U C N A B I S , Æ D I F I C A B I S ,

N O N H O D I E

N E C C R A S , S E D Q V I A

(U N I V E R S U S E Q U U S)

(T U R R I S E R E C T A E T A R M A T A)

(D I V E R S A O R D I N A T A A R M A)

S U B S C R I P T I O

R O L A N D T H U N N M O G P O S U I T .

Cette Inscription paroissant énigmatique , a fait souhaiter qu'on l'expliquast. Monsieur Vignier de Richelieu , en a fait connoître ses sentimens en ces termes.

Celuy qui a posé ce Cercueil , pouvoit dire avec raison, *Gaudebis si inveneris*. Tu te réjouiras , si tu trouves. L'éclat des Pièces d'or,

d'argent , & de pierreries , qui estoient dedans , est bien capable de produire cet effet. *Videbis*. Tu verras avec étonnement. Il n'est pas petit de rencontrer de grandes richesses , où l'on ne croit trouver que des cendres , ou les ossemens d'un Mort. *Tacebis*. Tu garderas le silence. Cela est assez ordinaire en de pareilles rencontres. *Orabis*. Tu prieras pour l'ame de ceux qui te mettent à ton aise. Tu remercieras la Divine Providence , qui t'a fait trouver une source de Biens , où l'on n'en porte point , & dans le temps que les Infidelles ravissent ceux de tes Compatriotes , brûlent , & saccagent tout ce qu'ils ont à la Campagne. *Pignabis*. Tu combattras pour la défense de ta Patrie , & pour conserver ce qui t'est tombé entre les mains.

Ædificabis. Tu feras faire des Bâtimens. Tu feras bâtir quelque Chapelle en l'honneur de ton bon Ange, qui t'a si heureusement conduit; ou quelque Hôpital, pour retirer ceux que les Ennemis du nom Chrestien ont tout-à-fait ruinez. Tu dois cette marque de reconnoissance à la Bonté souveraine, qui loin de t'avoir laissé perdre dans le bouleversement général de cette fameuse Ville, l'a retiré de la mort, ou de la captivité. *Non hodie, nec cras.* Tu ne feras pas toutes choses ny aujourd'huy, ny demain. *Sed.* Mais pourquoy? *Quia.* Parce que tu as bien d'autres affaires plus pressées, & qu'il te faut achever auparavant. *Equus universus.* Le Cheval universel doit jaisser sa queue devant cette Ville. Peut-estre qu'il appelle ainsi

le Grand Vizir , à cause des
 queues de Cheval que l'on porte
 devant luy , & que l'on a trou-
 vées dans la Tente après sa fuite,
 ou bien pour le grand nombre
 de Cavalerie de toutes les Parties
 de l'Empire Ottoman qui estoit
 devant Vienne. *Turris erecta, &*
armata. Diversa arma ordinata.
 De plus , les Tours élevées &
 armées , & les diverses Armes
 mises en ordre pour la défense
 de la Place , ne te permettront pas
 de faire des Edifices , que les
 Murs & les Bastions ne soient
 relevez. *Rolendt Huun Mog. posuit.*
 Rolandt Huun de Mayence a
 posé cecy.

Ces mesme Paroles énigmati-
 ques ont esté paraphrasées en
 Vers de cette sorte , par Mon-
 sieur Dizeul , Doyen de Nostre
 Dame du Mur , de Morlaix en

Bretagne. La Fable du Cerf & du Cheval , dont il parle , est tirée d'Horace. La Donation de l'Empire de Constantinople, qu'il touche en passant , est celle que fit André Paléologue , Heritier de Constantin XII. dernier Empereur d'Orient.

IL est vray , cher Damon , l'événement est beau ,

De rencontrer de l'or dans le fond d'un Tombeau.

Sa Devise est obscure , & me semble un Oracle.

Dont la Foy doit attendre un triomphant spectacle.

Cet or pour les Chrestiens laisse au Turc un Cercueil ,

Menace son Empire , & confond son orgueil.

Le Chrestien dans cet or , lors que le Ciel l'envoie ,

Trouve

Trouve A d'heureux sujets d'espérance & de joye.

Son destin luy promet un Empire puissant,

Sur les vastes débris de celui du Croissant.

Quand cet or, dit le Ciel, sera sous ta puissance,

Considere B les temps, & garde le silence.

Dans ce jour C & demain défens-toy des Combats,

Les plus iustes desseins ne réussiroient pas.

Ces deux iours passeront, ce sont Siecles funestes.

Le troisiéme venu, suy les Ordres Celestes,

Ecoute cette voix qui te dit D de prier.

A Gaud bis si iuveneris.

B Videbis, tacēbis.

C Non hodie, nec cras,

D Orabis.

Janvier 1684

D

Et que le Ciel ^{ne} las de t'entendre
crier,

Qu'il est prêt d'exaucer & tes vœux
& tes larmes,

Et que tu vois le jour E du bonheur
de tes armes,

Jour, où rompant la Paix, sans gar-
der nulle foy,

Un Tyran en tous lieux veut étendre
sa Loy.

Ce Cheval F indompté courant toute
la terre,

Y répandoit l'ardeur du meurtre &
de la guerre.

Lors que dans son transport une di-
vine Main

Sçait arrêter sa course, & luy donner
un frein.

Autrefois le Cheval, au rapport de la
Fable,

Contre le Cerf paissant en un de stin
semblable.

E Pugnabis.

F Universus Equus.

*Cette Beste fatale à tant d'Etats
divers ,*

*Doit périr en ce jour par un fameux
revers ;*

*Assez , & trop longtemps , les Tours
G des Dardanelles*

*Tiennent les vœux captifs des Na-
tions Fidelles ,*

*Il faut abatre enfin ces superbes
Ramparts ,*

*Les illustres Tombeaux des Sceptres
des Césars.*

*C'est aux Lys que le Ciel en destine
la gloire ,*

*C'est aux Lys de vanger leur nom &
leur memoire .*

*Les derniers Empereurs leur en firent
le don ,*

*Le Ciel leur doit l'honneur de H-re-
bastir Sion.*

*La Loy de l'Ottoman leur en promet
l'Empire ;*

G Turris erecta & armata.

H Ædificabis.

*Le succès est certain, si la Paix y
conspire.*

*Fasse le juste Ciel, que les Chrestiens
unis,*

*Détruisent l'Alcoran sous l'Etendard
des Lys;*

*Que de LOVIS LE GRAND la
gloire souveraine*

*Fasse régner la Foy de l'Eglise Ro-
maine,*

*Et que selon nos vœux, nous ayons
le bonheur*

*De ne voir qu'une Foy, qu'une Eglise,
un Pasteur.*

Je vous envoie un Air nou-
veau qui est assez de saison. Il y
a peu de Personnes qui se sou-
viennent d'avoir passé un plus
rude Hyver.



ry

ns

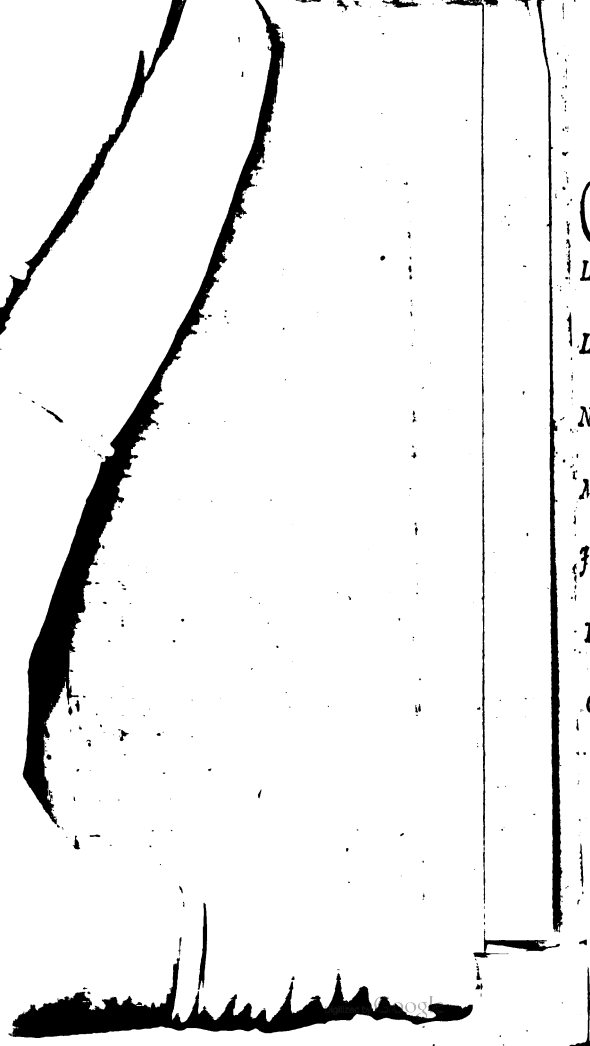
d

la

o

ys

y



AIR NOUVEAU.

Quel changement affreux pa-
roist dans la Nature !
L'Hyver par ses frimats fâne l'é-
mail des Fleurs ;
Les Oyseaux dans les Bois , tout
tremblent de froidure ,
Ne font plus retentir que des chants
de douleurs ;
Mais rien n'égale, hélas ! le tourment
que j'endure ;
Je ne puis y songer sans répandre des
pleurs ;
Des monceaux de glaçons font mourir
la verdure ,
Où l'Amour me faisoit goustier mille
douceurs.

Le premier jour de l'Année,
le Roy qui est magnifique en
toutes choses , donna à Monsieur

Daquin son Premier Medecin, la Charge d'Intendant de la Maison de Madame la Dauphine, avec le pouvoir d'en faire ce qu'il jugeroit à propos ; & comme ce Prince ne fait point de graces à demy, il luy accorda un brevet de retenuë de cent mille francs sur cette Charge. C'est un présent tres-considerable, & d'une distinction qui marque que Sa Majesté est fort contente de ses assiduez & de ses services.

Les Charges d'Intendant des Finances qu'avoient feu Monsieur Hotman & Monsieur Desmaretz, ont esté données à M^r le Pelletier-de-Souzy Conseiller d'Etat, & à Monsieur de Bréteuil Maître des Requestes. Le premier est Frere de Monsieur le Pelletier, Controleur General des finances. Il a esté qua-

torze ans Intendant en Flandre,
 où il a exercé cet Employ avec
 beaucoup de sagesse, d'habileté,
 & de gloire, sans y avoir regar-
 dé d'autres intérêts que ceux
 de Sa Majesté. Monsieur de Bré-
 teil a esté neuf ans Intendant
 en Picardie. Il a trois freres,
 dont l'un est Evêque; le second,
 Lecteur du Roy, & Envoyé Ex-
 traordinaire de Sa Majesté auprès
 des Princes d'Italie; & le troisi-
 me, Chevalier de Malte, & Ca-
 pitaine de Galere. Comme cha-
 cun d'eux s'est fait distinguer
 dans sa Profession, je vous en ay
 souvent entretenue. Le Roy,
 parlant de celui qu'il vient de
 nommer Intendant des finances,
 dit qu'il l'avoit choisy avec plaisir.
 Sa Majesté ajoûta, que les Finan-
 ces estoient un pas fort glissant,
 mais qu'Elle estoit persuadée qu'il

s'aquiteroit de son devoir.

monſieur d'Estampes , Docteur de la maison & Societé de Sorbonne , Conseiller du Roy en ses Conseils , & en son Parlement de Provence , & Evêque de Marseille , est mort presque subitement à Paris. Tout marquoit en luy une parfaite santé , & il avoit dîné avec quelques uns de ses Amis le jour mesme qu'il mourut. Il se trouva mal sur le soir , se coucha , & se leva plusieurs fois , & sur les trois heures apres minuit , se sentant fort soulagé , il ordonna à ses Gens de s'aller coucher. Ils crûrent qu'ils ne devoient pas luy obeïr. Peu de temps apres , ils coururent à son Lit , surpris de la maniere dont il respiroit , & à peine s'en furent-ils approchez , que ce Prelat expira.

Le Roy a donné quatre mille livres de pension sur cet Evêché à Monsieur le Chevalier de Betomas , Capitaine de Galere , & Chef d'Escadre. Ce Chevalier, qui est d'une des meilleures maisons de Normandie, a une grande application à son Mestier , & est connu par une valeur souvent éprouvée. Il ne s'est trouvé dans aucune occasion , où il n'ait eu l'avantage de se signaler. Monsieur le Maréchal de Vivonne luy donna un Détachement à commander à l'Affaire de Palerme ; où il fit tout ce que l'on peut s'imaginer d'un vray Brave. Il a une forte passion pour le service, & rien ne luy paroist impossible, lors qu'il s'agit d'obeir au Roy.

Monsieur l'Abbé Gaudart, Fils de Monsieur Gaudart du Petit

82 M E R C U R E

Marais , Doyen de la Grand' Chambre, est mort aussi au commencement de ce mois. L'Abbaye de Montier la Selle , de l'Ordre de S. Benoist , Diocèse de Troyes , qu'il possédois , a esté donnée au Fils de Monsieur le Marquis de Montchevreuil , qui a esté Gouverneur de Monsieur le Duc du Maine , & en suite de Monsieur le Comte de Vermandois. Je vous ay souvent parlé de ce Marquis.

Nous avons perdu dans ce mesme mois Messire Armande Nicolas de Sallart , Chevalier, Seigneur de Bouron , Jaqueville, & autres Lieux , Capitaine au Régiment des Gardes de Sa Majesté ; & messire Loüis Alleaume, Abbé de Tilloy , Docteur de Sorbonne.

Si l'on meurt en toutes Pro-

ussions, on meurt aussi en tous
âges, & la mort de mademoiselle
de L'hôpital en est une preuve.
Elle n'avoit pas encore quinze
ans, & estoit Fille de messire
Anne de L'hôpital, Comte de
Sainte Mesme, Seigneur de Bre-
theaucourt, Villenanoche, Sor-
bonne, Ouzes, Villemeuse, &c.
Lieutenant General des Armées
du Roy, Gouverneur de Dour-
dan, Premier Ecuyer & Cheva-
lier d'Honneur de défunts Louis
A. R. monsieur & madame Duc
& Duchesse d'Orleans, & Che-
valier d'Honneur de madame la
Grand' duchesse de Toscane.
Cette jeune Demoiselle est mor-
te le 5. de ce mois, tous les ali-
mens qu'elle prenoit ayant cessé
de passer en nourriture.

La voix publique ne vous a
pas moins instruite du mérite de

D. 6.

monſieur l'Abbé des Alleurs,
Aumônier de madame la Dau-
phine, que tout ce que je vous
en ay écrit d'avantage. Le Roy
l'a reconnu, par l'Abbaye de
Reau qu'il luy a donnée. Elle est
du Diocèse de Poitiers, & de
l'Ordre de S. Augustin.

monſieur l'Abbé de la Buſſiere
a eu celle de S. Sauver le Vicom-
te, de l'Ordre de S. Benoist.
Diocèse de Coutances. Il est fils
de monſieur de la Buſſiere, Gen-
tilhomme ordinaire de la Cham-
bre de Sa Majesté.

madame de la Borde, femme
de Chambre de la feuë Reyne, a
obtenu en meſme temps l'Ab-
baye de Sept Fontaines, de l'Or-
dre de Prémontré, Diocèse de
Rheims, pour monſieur l'Abbé
Richomme de la Borde, son
Fils.

Sa majesté a aussi gratifié Monsieur l'Abbé de la Grange, Chanoine d'Aurillac, de la Prévosté de Montsalvy, & Monsieur l'Abbé Gérard, du Prieuré de la Brouffe. Ces deux Benéfices sont en Languedoc. Monsieur l'Abbé Gérard est celui qui nous a donné la *Philosophie des Gens de Cour*.

L'adresse est quelquefois utile en amour, & ce qu'elle a valu depuis peu à un Cavalier distingué par sa naissance, fait voir qu'il est des occasions où il fait bon l'employer. Il voyoit avec assez d'affiduité une fort jolie Personne. Ses soins luy marquoient sa passion, mais il n'osoit s'expliquer ouvertement, dans la crainte qu'il avoit que sa déclaration ne fust mal reçûe. Il en vouloit au cœur de la Belle, & ses manières pleines de fierté &

d'indifférence, luy avoient fait remarquer que cette conquête n'estoit pas aisée à faire. Sa beauté qui estoit des plus touchantes, luy attiroit force Sospirans, & elle en aimoit le nombre, parce qu'il luy paroissoit qu'ayant à choisir, elle trouveroit plus aisément un party selon son goust. Le Cavalier qui voyoit tous ses Rivaux aussi reculez que luy, ne s'alarmoit point de leurs visites. Il attendoit que le temps décidât de son amour, & continuoit à voir la Belle, dans l'esperance de se rendre digne d'estre préféré. Les choses estoient dans ces termes, lors qu'il se vit traversé par un Rival qui luy parut dange-reux. C'estoit un Gentilhomme façon de Marquis, entièrement remply de luy-mesme, & à qui le bruit de quelques bonnes fortu-

nes avoit fait prendre une vanité, qui luy faisoit croire qu'il n'avoit qu'à se montrer pour inspirer de l'amour. Il estoit bien fait de sa personne, disoit les choses assez agreablement, & avoit ces airs évaporez qui font réussir auprès de certaines Femmes. Comme il se vantoit beaucoup, il n'estoit pas crû dans tout ce qu'il supposoit de galantes Avantures; & l'on démesloit sans peine, que dans la plûpart il s'attribuoit des avantages qu'il n'avoit point eus. On avoit raison de ne l'en point croire. Il estoit de ces Protestans universels, qui sans nul dessein de se faire aimer, cherchent seulement à faire dire qu'ils ne sont pas mal avec les Personnes qui les souffrent. Il ne vouloit que l'éclat, & le plaisir d'estre heureux secrètement, le flatoit bien moins que

l'apparence de l'estre. Cependant de quelque précaution qu'on se pût servir, pour empêcher qu'il ne profitât de ses assiduez, elles estoient toujours dangereuses, puis qu'il en tiroit dequoy faire croire qu'on ne le haïssoit pas, & qu'il croyoit avoir triomphé, quand sa vanité estoit satisfaite. Le fracas que la Belle faisoit dans le monde, fit qu'il la regarda comme une Personne digne d'être mise au nombre de ses prétendues conquestes. Il trouva moyen de s'introduire chez elle, & y fut reçu avec assez d'agrément. Divers avis furent aussi-tost donnez au Pere, sur le péril où il alloit exposer la réputation de sa Fille, en souffrant les visites du Marquis. On luy fit connoistre qu'il n'estoit point d'homme à songer au Sacrement; qu'il ne s'atta-

choit aux Belles, qu'autant qu'il falloit pour tirer quelque avantage des complaisances qu'elles luy marquoient; & que ses soins n'ayant jamais abouty à rien, en quelque lieu qu'il les eust rendus, on n'en devoit attendre que le déplaisir d'estre meslé dans des contes dont il n'estoit pas plaisant de fournir l'occasion. Il écouta ces raisons, mais il n'en fut pas persuadé. Le nom de Marquis, que ce nouveau Soupirant prenoit à bon ou à mauvais titre, flatoit son ambition. Il trouvoit d'ailleurs le party avantageux du costé du bien; & ainsi il crut que son cœur n'estant échappé à tant de Belles, que parce qu'elles ne s'estoient pas ménagées avec assez de conduite, leur peu de succès seroit pour sa Fille un sujet de gloire, si elle pouvoit l'assujettir. La Belle

entra dans des mêmes sentimens. L'assurance qu'elle prit sur sa fierté, qui la mettoit à couvert de toute foiblesse, luy persuada qu'au moins si elle n'arrivoit à réussir, les soins qu'elle auroit de s'observer, l'empêcheroient de faire aucun pas qui luy portast préjudice. Le Marquis la vit pendant trois mois, & dans tout ce temps, quoy que ses airs libres & ses manières du monde luy plussent assez, elle se tint si bien sur ses gardes, que ne pouvant donner aucune couleur aux choses dont il se fust fait un plaisir de se vanter, il n'eut rien à dire d'elle. Il luy écrivit plusieurs fois, pour l'engager à répondre, & elle n'en voulut recevoir aucun Billet. Point de teste à teste, ne fust-ce que d'un moment. De temps en temps, il s'approchoit d'elle de-

vant ses Rivaux, pour luy parler
 à l'oreille, & il n'estoit jamais
 écouté, qu'il ne dist tout haut ce
 qu'il vouloit qu'elle sceust. Il pria
 souvent qu'on luy permist de ve-
 nir passer quelque apres-soupe
 dans la Maison de la Belle; &
 comme on auroit pû l'en voir for-
 tir tard (ce qui semble estre la
 marque d'un Amant favorisé) il
 demanda inutilement ce privi-
 lege. Desesperé de n'avancer pas,
 & n'estant point assez amoureux
 pour venir au Mariage, il estoit
 prest d'abandonner la partie,
 quand le Cavalier souffrant im-
 patiemment qu'il le troublast dans
 sa passion, s'avisa enfin pour le
 chasser, de l'éblouir par où il
 estoit sensible, en fournissant à sa
 vanité l'occasion qu'il cherchoit
 depuis longtemps de remplir son
 caractère, & que la Belle ne luy

avoit point laissé trouver. Ce qu'il entreprit dans ce dessein , devoit exposer cette charmante Personne à devenir l'entretien de toute la Ville ; mais comme elle estoit d'une fort grande sagesse , il crut que les bruits qu'il alloit faire courir , feroient peu d'impression contre sa vertu ; qu'ils donneroient sujet au Marquis de s'oublier ; qu'aussi plein de son merite qu'il paroïssoit l'estre , il n'auroit pas la force de faire desavoüer des choses qui le feroient croire heureux ; que la maniere dont il s'en expliqueroit à son avantage , porteroit la Belle à une entière rupture ; & que prenant bien son temps dans le dépit qu'elle auroit , il viendrait à bout de la faire consentir à l'épouser. Ainsi si le Cavalier donnoit quelque foible atteinte à sa réputation , cette petite dimi-

nution de gloire devant estre utile à son espérance, il trouvoit lieu de s'en consoler. La chose eut le succès qu'il en attendoit. Voicy de quelle maniere il exécuta ce qu'il avoit médité. Il fit imprimer secretement un grand nombre de Billets, qu'on afficha la nuit au coin de toutes les Rües. Ces Billets, qui se distinguoient par une bordure qu'on ne voyoit point aux autres, avoient encore pour les Curieux le spécieux titre de VINGT LOUIS D'OR A GAGNER. Il faisoient sçavoir, que si depuis une telle Rüe jusques à une autre (c'estoient celles de la Belle & du Marquis) quelqu'un avoit trouvé un Porte-Lettre de Cheveux, dans lequel estoient quantité de Billets de Femme, avec un Portrait en Minature, sans boëte, & une Pro-

mouffe de dix mille écus , faite au profit du Marquis par la Belle , & payable , si elle ne consentoit pas à l'épouser , dès qu'il auroit acheté une telle Charge chez le Roy , qui estoit d'un prix tres-considérable ; il eust à porter le tout chez un tel Notaire , qui luy payeroit aussi-tost les vingt Loüis. Ces Billers ayant esté trouvez le matin , & la Belle & le Marquis estant deux Personnes tres-connuës , le bruit s'en répandit en fort peu de temps par toute la Ville. On dit au Marquis ce qui estoit arrivé. Il fut d'abord étourdy d'une pareille aventure , & pour s'en instruire mieux , il envoya aussi-tost un de ses Laquais , qui luy apporta une des Affiches. Il la lût deux ou trois fois , rêva quelque temps , & prit son party. Quoy qu'il connust qu'on luy

faisoit pièce ; on peut dire qu'il en eut plus de joye que de chagrin. Il n'avoit vû si long-temps la Belle ; que dans le dessein de faire parler de l'attachement qu'elle luy souffroit. Il trouvoit dans les Billets tout l'avantage qu'il s'estoit promis, & il n'avoit qu'à ne pas desavouer les choses ; pour estre heureux de la maniere qu'il se contentoit de l'estre. Quelques-uns de ses Amis le vinrent voir ; & soit qu'ils crussent la chose, soit qu'ils cherchassent à le rallier sur sa vanité, ils luy dirent en riant ; que quelque mérite qu'il eût, on ne s'estoit pas persuadé qu'il fust aussi bien avec la Belle ; que les Billets le faisoient paroistre. Il répondit en affectant beaucoup de colere, qu'on luy faisoit la pièce la plus sanglante qui pût être faite à un

Homme de qualité ; qu'aimant la Belle avec la dernière passion, il se tenoit outragé plus sensiblement en sa personne, qu'il n'eust pû l'être en luy-mesme ; mais qu'il avoit au moins la douceur d'estre sûr de s'en vanger, & qu'il le feroit avec tant d'éclat, qu'on seroit content de sa conduite ; qu'il ne s'étoit plaint qu'à un seul Amy, du malheur qu'il avoit eu de perdre les Lettres & le Portrait ; qu'il falloit que cet Amy eust abusé de sa confiance, & qu'il s'en feroit faire raison, à quelque prix que ce fust. Ils luy parlerent de la Promesse des dix mille écus, & il dit sur cet article, que n'ayant aucune inclination pour une Charge à la Cour, parce qu'il aimoit la vie aisée, il n'avoit pû engager la Belle à luy promettre de l'épouser, que lors qu'il

qu'il auroit traité de celle qu'on avoit marquée dans les Billets; que son amour estoit assez fort pour le porter à la satisfaire, mais que craignant l'inconstance ordinaire à celles qui ont quantité d'Amans, il avoit voulu avoir cette sorte d'assurance, pour l'empescher de changer de sentimens, qu'il n'avoit aucun dessein d'exiger d'elle les dix mille écus; qu'il n'avoit pas même examiné si lors qu'elle estoit sous la tutelle de son Pere, le Bien de sa Mere qui luy estoit échû par sa mort, pouvoit répondre de cette Promesse, & qu'il l'avoit prise seulement afin que si elle refusoit de l'épouser, quand il auroit acheté la Charge, il püst faire voir qu'elle luy auroit manqué de parole. Il ne manqua pas de faire le mesme conte à tous

Janvier 1684.

E

ceux qu'il rencontra ; & l'emportement qu'il faisoit paroître en faisant semblant de se plaindre d'un Amy, perfide fit croire à beaucoup que la perte du Porte-Lettre estoit véritable. Comme l'envie donne occasion à la médifance , celles qui estoient jalouses du mérite de la Belle , publièrent qu'elle avoit esté réservée en apparence avec le Marquis , parce que le commerce de Lettres qu'ils avoient ensemble , leur tenoit lieu d'entretiens particuliers ; que qui donnoit son Portrait , se déclaroit sensible à l'amour , & qu'un présent de cette nature devoit toujours estre précédé par de fortes marques de tendresse. Jugés dans quel chagrin fut la Belle , quand elle apprit les bruits désavantageux qui cou-

GALANT.

roient contre sa gloire. Son Pere
au desespoir de cette aventure, &
plus encore de la maniere dont
on luy dit que le Marquis s'expli-
quoit sur les Billets affichez, le
voyant venir chez luy quelques
jours apres, luy demanda ce
qu'il devoit croire de tous les
discours qu'on luy imputoit. Sa
réponse fut, que la Personne qui
l'avoit trahy, payeroit cherement
sa mauvaise foy, & que pour luy
il estoit plus malheureux que
coupable, de s'estre confié à un
Amy éprouvé depuis long tems,
& qui ayant parlé avec impru-
dence, avoit donné lieu à l'éclat
qui s'estoit fait. Le Pere infera
de là que le Marquis demeueroit
d'accord des Lettres & du Por-
trait. Il fit aussi-tost venir sa Fil-
le, & les explications qu'ils de-
manderent tous deux au Mar-

quis , firent un Procés qui ne fut pas aisé à vuider. Il avouoit & defavouoit en mesme temps les choses qu'il avoit dites , & enfin le Pere ennuyé de voir qu'il estoit si peu d'accord avec luy-mesme, luy dit qu'il n'estoit pas question d'examiner ce qui estoit cause que les Billets avoient esté affichés ; qu'il suffisoit qu'il aimast sa fille , & qu'il pouvoit réparer en l'épousant, le tort qu'ils faisoient à sa réputation. Il répliqua sans s'embarasser, qu'il tiendrait exactement tout ce qu'il avoit promis ; que pour se résoudre à le-pouser, la Belle vouloit qu'il eust une Charge ; que l'argent dont il avoit besoin pour cela , n'étoit pas encore prest , & que si-tost qu'il l'auroit payé , il viendrait sçavoir quels sentimens elle auroit encore pour luy. Rien n'est

égal à l'emporement que la Belle fit paroître sur ces faussetez. Elle voulut l'obliger à dire comment ils estoient entrez ensemble dans un détail si particulier, puis qu'il estoit tres-certain qu'elle ne luy avoit permis aucun entretien particulier. Il commença à sourire , & se tira d'affaire, en luy répondant que son respect pour les Belles l'obligeoit toujours à convenir de ce qu'elles soutenoient ; & que si c'estoit luy faire plaisir , que de publier par tout qu'elle ne luy avoit jamais parlé ny de Mariage ny de Charge , il le feroit sans aucune peine. Ces paroles prononcées d'un air nonchalant & froid , finirent cette visite, & depuis ce temps il n'en rendit plus. Une rupture si prompte, qu'un attachement de plusieurs mois n'avoit

pas laissé prévoir, donna matière aux raisonnemens. Ceux qui jugeoient en Gens des-intéressez, de la vertu de la Belle, qui connoissoient combien le Marquis estoit sujet à faire valoir les apparences qui luy estoient favorables, ne doutèrent point que pour faire croire qu'il estoit aimé, il ne se fust fait afficher luy-même. Les autres, qui estoient en plus grand nombre, envieux du mérite de la Belle, dirent que si la plaisanterie estoit outrée, il falloit du moins pour l'avoir fait naître, qu'il y eust eu quelque intelligence bien particulière entre l'un & l'autre. Ces bruits mal plaisans pour ceux qui avoient regardé la belle avec des pensées de Mariage eurent bientôt écarté tout ce qu'elle avoit de Protestans. Le Cavalier fut le

seul qui la vit toujours avec un égal empressement , & cette aimable Personne luy sceut si bon gré , & de sa persévérance malgré l'avanture qui épouvantoit les autres , & de la manière vive dont il entroit dans ses intérêts , que la déclaration qu'il luy fit ensuite , en fut reçue comme il l'avoit espéré. Son Pere craignant que les médisances , quoy qu'injustes , que l'on faisoit d'elle , n'empêchassent qu'on ne songeât à la rechercher , fut tres-content du party. Le Mariage se fit en fort peu de jours ; & le Cavalier pour la gloire de sa Femme ne crut plus devoir cacher par quel artifice il s'estoit défait de son Rival. Le Marquis fut tourné en ridicule , & l'on ne put assez admirer les contes impertinens que sa vanité luy avoit

fait faire , au moindre jour qui s'estoit offert de faire entendre qu'on n'avoit pû résister à son prétendu mérite.

S'il est d'une grande ame de chercher toujours à s'élever , il n'est pas moins beau , quand on se voit dans le plus haut rang , de s'abaisser pour se rendre communicable. On se fait craindre par l'un ; on se fait aimer par l'autre , & les deux ensemble font mériter le titre de Grand. Il ne faut pas s'étonner si on l'a donné au Roy , & s'il est l'amour comme la terreur du monde. Quand il veut se rendre redoutable , on n'en peut supporter la majesté ; & lors qu'il juge à propos de descendre de sa grandeur , il le fait avec un agrément qui enchante tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher dans

ces rems-là. Ce que je vous dis parut dans le Soupé que Sa Majesté donna le jour des Roys. On dressa quatre Tables pour les Dames, dans son grand Apartement de Versailles, & une autre pour les Princes & Seigneurs, appelée *la Table des Princes*. A celle du Roy estoient Madame la Duchesse de la Vieuville, Mesdemoiselles de Jarnac, de Biron, de Potiers, de Loubes, & de Rambures, Mesdames de Montchevreuil, & Colbert de Croisy, Mademoiselle de Clisson, & Mesdames de Seignelay & de Gramont. Je les nomme icy selon la place qu'elles occupoient. Ainsi la premiere & la derniere avoient l'honneur d'estre aupres du Roy. La Fève se trouva dans la part de Gâteau de Mademoiselle de Rambures,

& elle y reçut pendant toute la soirée les honneurs d'une Royauté de cette nature.

Il y eut onze Dames à la Table de monseigneur le Dauphin. mademoiselle de Gontaut y eut le mesme avantage, & on luy rendit les mesmes honneurs. monsieur estoit accompagné d'un pareil nombre de Dames à la Table qu'il tenoit. mademoiselle de Nantes eut la Fève, & y soutint bien le caractère de Reyne. Le Sort se déclara de la mesme sorte pour mademoiselle de Chauferay à la Table de madame. où douze Dames remplissoient les places. monsieur le Grand fut Roy à la Table des Princes. On nomma des Ambassadeurs & des Ambassadrices, qui allerent de chaque Table aux autres pour faire des Alliances. Mademoiselle de Lou-

bes fut députée de la Table où elle estoit, pour aller faire compliment à Monsieur le Grand. Elle estoit accompagnée du Roy, qui luy servoit de Chevalier d'honneur. Sa Majesté s'estant approchée de Monsieur le Grand, luy demanda sa protection. Ce Prince la luy promit, & ajouta, *qu'il feroit sa fortune, si elle n'estoit pas faite.* Monsieur le Marquis de Dangeau fut député pour faire des Harangues à toutes les Reynes. Il s'en acquitta d'une maniere tendre & enjouée tout-ensemble; & tant d'esprit parut dans tout ce qu'il dit, qu'on auroit eu peine à croire qu'il eust pû trouver tant de jolies choses sur le champ, si l'on n'eust connu qu'il avoit esté impossible à ce Marquis de prévoir qu'il auroit à faire de semblables com-

plimens. En effet, le Régale que le Roy donnoit, ne laissoit pas deviner les incidens du Repas. Ce sont des choses que la joye inspire, & qui s'exécutent dans le moment mesme. Le Roy fut si satisfait du plaisir que prit la Cour à ce divertissement, qu'il voulu traiter encore les mesmes Personnes huit jour apres. Ce Monarque eut la Fêve du Gâteau de sa Table, & l'on pouvoit dire qu'il estoit Roy par sa naissance, par son mérite, & par le choix du Sort, qu'on ne pouvoit appeller capricieux ce soir-là. Madame la Duchesse de Chévreuse fut Reyne à la Table de Monseigneur le Dauphin; Madame de Montespan, à celle de Monsieur; Madame la Princesse de Conty, à celle de Madame; & monsieur le Duc de Ven-

dôme, à celle des Princes. La
 mesme Mademoiselle de Loubes,
 conduite par madame la Com-
 tesse de Brégy, fut encore Am-
 bassadrice aux autres Tables.
 Elle remplit cette fonction avec
 beaucoup d'agrément; & mada-
 me de Brégy qui luy servoit de
 Collègue, & qui parla ainsi
 qu'elle, fit briller ce feu d'esprit
 qui luy est si naturel, & qui, sans
 qu'elle ait besoin de se préparer,
 luy fait dire des choses extraor-
 dinaires, dont les autres auroient
 peine à imaginer seulement les
 termes en beaucoup de temps.
 Une grande Princesse qui estoit à
 l'une des Tables, envoya deman-
 der la protection du Roy pour
 tous les malheurs qui luy pour-
 roient arriver pendant le cours
 de sa vie. Le Roy répondit, *qu'il
 la luy accordoit volontiers; pourveu*

qu'elle ne se les attirast pas. Cette réponse fit dire à un Courtisan, que ce Roy-là ne parloit pas en Roy de la Fève.

Comme l'on estoit encore dans le silence qu'autorise le commencement d'un Repas , & que chacun avoit de la peine à commencer le premier à prendre un air libre devant le Roy , Sa Majesté qui prévoit à tout , & dont les manieres sont toutes engageantes , avoit donné ordre qu'on surprendroit l'Assemblée par la lecture d'un Livre capable de réveiller les plus sérieux. Cette lecture fut faite au milieu de la Salle. Monsieur le Duc envoya aussitost demander au Roy permission de faire quelque galanterie enjouée , qui püst divertir cette illustre Compagnie. Il l'obtint , & envoya chercher en mes-

me temps des Flûtes, des Hautbois, même des Tambours, & tout ce qu'on pût ramasser d'Instrumens dans le moment. Il entra ensuite dans la Chambre où estoient les quatre Tables de Dames, accompagné de tous ceux qui composoient la Table des Princes & des Seigneurs. Ils se tenoient tous avec des Serviettes qu'ils laissoient pendre en maniere de Festons. L'un d'entr'eux, ayant une Couronne de lumieres, estoit porté au milieu par Monsieur le Grand, & Monsieur le Duc de la Ferté. Ils chanterent tous des Paroles faites par feu Moliere pour un Balet du Roy, dans lequel on voyoit un Homme qui croyoit qu'on le rajeunissoit par enchantement. Ces Paroles sont,

Qu'il est joly, genty, poly !

Qu'il va faire mourir de Belles !

Je n'acheve pas le Couplet , parce qu'il n'y a rien qui soit si connu. Ce divertissement plût beaucoup, & la surprise qu'il causa aux Dames , en augmenta l'agrément. Quelque temps apres qu'il fut finy , un des Seigneurs revint , & ayant fait faire silence , il lût une espece de Factum qu'il avoit trouvé par hazard. Il estoit d'un Seigneur de Village , qui estant tombé dans le scrupule , se plaignoit de l'immodestie de ses Païsanës , dont les manches estoient trop courtes pour leur couvrir les bras jusques au poignet. Jamais Scene de Comédie n'a donné tant de plaisir que l'on en prit à cette lecture. Je tâcherois inutilement de décrire tout ce qui se passa pendant ces deux soirs , & tout ce que l'on y dit de spirituel & de galant. L'honneur d'estre fa-

milierement avec le Roy, donnoit de la joye, & cette joye animant l'esprit, le faisoit briller. Le Roy se communiquoit à tout le monde, pour inspirer de la familiarité; & cependant quoy qu'il parlât naturellement sur les choses qui naissoient, il ne disoit rien qui à l'examiner dans le fonds, ne pût passer pour Sentence; & sa vivacité, son jugement, & sa présence d'esprit, le faisoient admirer à tous momens. C'est par ces endroits qui manquent à beaucoup de Souverains, qu'on peut dire que le Roy est grand en tout, puis qu'il sçait s'élever par des choses où il est difficile de descendre sans bassesse. C'est par là que sa bonté se fait connoître, & c'est par là qu'il se voit autant aimé qu'il est craint.

Si vous voulez voir agreable-

ment décrite la facilité qu'il a de prendre des Places , & d'ajouter, quand il veut , Conqueste à Conqueste , lisez la Ballade que je vous envoie. Vous la trouverez irréguliere , en ce que chaque Strophe n'est pas les mesmes rimes ; mais ce défaut , peu considérable dans un Ouvrage de cette nature , aussi délicatement tourné que celui-cy , ne vous empêchera pas d'y découvrir de grandes beautés. Cette Ballade est du fameux Monsieur de la Fontaine, choisy par Messieurs de l'Académie Françoisé pour remplir la place que la mort de Monsieur Colbert à laissée vacante dans leur Compagnie. Comme il y a quelque surséance à sa reception , il prie le Roy d'avoir la bonté de la lever. C'est ce que vous remarquerez dans l'Envoy qui n'est fait que pour cela.

AU ROY.

BALLADE.

ROY vrayment Roy , cela dit
toutes choses ,
Domptez encor quelques Rampars
Flamans ,
Et puis la Paix jointe au retour des
Roses ,
Repeuplera l'Univers d'agrémens.
Vous forcez tout , mesme les Elé-
mens ,
Tant vous sçavez à propos entre-
prendre.
Mars chaque jour s'en revenoit at-
tendre
A son Foyer , les Zéphirs paresseux ;
LOUIS luy fait d'autres Leçons
apprendre ,
L'évenement n'en peut estre
qu'heureux.



Entre vos mains tout devient imprénable;

Attaquez-vous , tout cede en peu de temps.

Il faut dix ans aux Héros de la Fable ,

A vous dix jours , quelquefois des instans.

Le moindre bruit de vos Faits éclatans ,

Perce l'Olimpe , & fait qu'il vous admire.

En vain l'Ibere ose former des vœux,

C'est à vous seul de borner vostre Empire ,

L'événement n'en peut estre qu'heureux.



Tel que l'on voit Jupiter dans Homere

Tirer à luy tout le reste des Dieux ;

Tel balançant l'Europe toute entiere

*Vous lutez seul contre cens Envieux.
 Je les compare à ces Ambitieux,
 Qui Monts sur Monts déclarerent
 la guerre
 Aux Immortels ; Iupin croulant la
 Terre ,
 Les abîma sous des Rochers affreux.
 Ainsi que luy prenez vostre Tonnerre,
 L'évenement n'en peut estre
 qu'heureux.*



*Vous n'estes pas seulement estimable
 Par ce grand Art qui fait les Con-
 quérans ;
 Terrible aux uns , aux autres tout
 aimable ,
 Des Scipions vous remplissez les
 rangs.
 Auguste, & Iule, en vertus diférens,
 Vous feront place entr'eux deux dans
 l'Histoire.
 Vos premiers pas courant à la Vi-
 ctoire ,*

*Ont tout soumis, & ce cœur généreux
Dans les derniers affecte une autre
gloire.*

**L'événement n'en peut estre
qu'heureux.**

ENVOY.

*Te doux penser , depuis un mois ou
deux ,*

Console un peu mes Muses inquiètes.

*Quelques Esprits ont blâmé certains
Ieux ,*

*Certains Recits qui ne sont que sor-
nettes.*

*Si je défere aux Leçons qu'ils m'ont
faites ,*

*Que veut-on plus ? Soyez moins ri-
goureux ,*

Plus indulgent, plus favorable qu'eux;

*Prince , en un mot , soyez ce que vous
estes ,*

**L'événement n'en peut estre
qu'heureux.**

A cette Ballade irrégulière, j'en ajoute une autre, dans laquelle on a observé toutes les règles. Quand je voudrois vous cacher qu'elle est de l'illustre Madame des Houlières, la finesse des pensées, & le tour des Vers, vous feroient connoître que nous luy devons cette agreable & spirituelle galanterie. Tout ce qu'elle fait porte un caractère singulier, qui la rend inimitable.

B A L L A D E

D E M A D A M E

D E S H O U L I E R E S.

A *Caution tous Amans sont sujets,
Cette maxime en ma teste est écrite.]*

*Point n'ay de foy pour leurs tourmens
secrets ,*

*Point auprès d'eux n'ay besoin d'Eau
benîte.*

*Dans cœur humain probité plus n'ha-
bite ;*

*Trop bien encor a-t-on les mesmes
dits*

*Qu'avant qu'Astuce au monde fust
venue ;*

*Mais pour d'effets , la mode en est
perdue ,*

*On n'aime plus comme on aimoit
jadis.*



*Riches Atours , Tables , nombreux
Valets ,*

*Font aujourd'huy les trois quarts du
mérite.*

*Si des Amans soumis , constans , dis-
crets ,*

Il est encor , la Troupe en est petite ;
Amour

*Amour d'un mois est amour décré-
pité ;*

*Amans grossiers sont les plus ap-
plaudis ;*

*Soupirs & pleurs feroient passer pour
Grue ,*

*Faveur est dite aussi-tôt qu'obte-
nue ,*

*On n'aime plus comme on aimoit
jadis.*



*Jemmes Beaux en vain tendent
filets ;*

*Les Fourveteaux , cette engeance
mandite ,*

*Font bande à part ; pres des plus
doux Objets ,*

D'estre indolent chacun se félicite.

*Nul en amour ne daigne être hypo-
crite ,*

Ou st parfois un de ces Etourdis

*A quelque soin s'abaisse & s'ha-
bitue ,*

Janvier 1684.

F

*Don de mercy, sent, il n'a pas en-
veuë,*

*On n'aime plus comme on aimoit
jadis.*

*Tous jeunes cœurs se trouvent ainsi
faits,*

Telle denrée aux Folles se debite.

*Cœurs de Borbons sont un peu moins
coquets;*

*Quand il fut vieux, le Diable fut
Hermite;*

*Mais rien chez eux à tendresse n'in-
vite,*

*Par maints Hyvers, desirs sont re-
froidis;*

*Par maux fréquens, humeur devient
bouruë.*

Quand une fois on a teste chenuë,

*On n'aime plus comme on aimoit
jadis.*

ENVOY.

Fils de Vénus, songe à tes intérêts,

*Je voy changer l'Encens en Camou-
flets,*

Tout est perdu, si ce train continue ;

Ramene-nous le Siecle d'Amadis ;

*Il est honteux qu'en Cour d'attraits
pourvuee ,*

Où politesse au comble est parvenue ,

*On n'aime plus comme on aimoit
jadis.*

Voicy la Réponse que Mon-
sieur le Duc de S. Aignan a faite
à cette Ballade. Elle est sur les
mesmes rimes.

RÉPONSE DE M^r

LE DUC DE S. AIGNAN,

A Madame des Houlières.

A *Caution tous ne sont pas su-
jets ,*

F 2

*Autre maxime en ma teste est écrite ;
Et pour parler de mes tourmens secrets ,*

*Jamais de Cour ne connus l'Eau-
benîte.*

*Si dans les cœurs probité plus n'ha-
bite ,*

*Dans le mien sont mesmes faits ,
mesmes dits ,*

*Qu'avant qu'Astuce au monde fust
venue.*

*d'Amans loyaux si la mode est per-
due ,*

*J'aime toujours comme on aimoit
jadis.*



*Nul riche atour , nul nombre de Va-
lets ,*

*Ne contribuë à mon peu de mérite,
Toujours me tiens au rang des plus
discrets ;*

*Tant-mieux pour moy , si la Troupe
est petite ;*

*Si dans l'amour nouvelle ou décré-
pité ,*

*Les plus grossiers sont toujours ap-
plaudis.*

*Dûssay-je en tout me voir passer
pour Grûe ,*

*Faveur se cache aussitôt qu'obtenüe ,
l'aime toujours comme on ai-
moit jadis.*



*Jeunes beautez qui nous tendez fi-
lets ,*

*Chassez bien loin cette engeance
maudite*

*De l'ouvenceaux ; quand pres de
beaux Objets*

*D'estre indolent chacun se félicite ,
Je sers l'Amour sans faire l'hypo-
crite ,*

*Et mieux le sers qu'un de ces Etour-
dis ;*

*Mais si pour vous aux soins je m'ha-
bitüe ,*

*Don de mercy je veux avoir en
veüe ,*

*J'aime toujours comme on aimoit
jadis.*



*Quand jeunes cœurs se trouvent
ainsi faits ,*

*Meilleurs Présens aux Dames je
debite.*

*Certains Barbons ont droit d'estre
Coquets ,*

*Le Diable eut tort quand il se fit
Hermite.*

*Si ma personne à tendresse m'invite
Mes sens au moins point ne sont
refroidis ,*

*Par aucuns maux mon humeur n'est
borrüe ,*

*Et quand plus fort auroit teste che-
nuë ,*

*J'aime toujours comme on aimoit
jadis.*

E N V O Y.

*Fils de Vénus, si pour tes intérêts
Je prens l'Encens, & romps les Ca-
mouflets.*

*Accorde-nous que ce train continue.
Nous reverrons le siècle d'Amadis,
Et si parfois Dame d'attraits pour-
vue,*

*A m'enflâmer se trouve parvenue,
J'aimé toujours comme on aimoit
jadis.*

Cette Réponse en a été une
autre que j'ajoute ici. Elle est
encore de Madame des Houlie-
res.

REPONSE DE M^c
DES HOULLIERES,
A M^r le Duc de S. Aignan.

DUC plus vaillant que ces fiers
Paladins,

Qui de Géans cinquestoient les Ar-
mures ;

Duc plus galant que n'estoient Gré-
nadins,

Point contre vous ne sont mes Ecri-
tures.

Grand tort aurois de blasonner vos
feux.

Et qui ne sçait, beau Sire, je vous
prie,

Qu'en fait d'amour & de Cheva-
lerie.

Onques ne fut plus veritable
Preux ?



*Vous pourfendez vous seuls quatre
Assassins,*

*Vous reparez les torts & les injures;
Feriez encor plus d'amoureux larcins
Que Iouvenceaux à blondes cheve-
lures.*

*Ce que jadis fit le beaux Tenébreux,
Aupres de vous n'est que badinerie;
D'encombriers vous sortez sans furie,
Onques ne fut plus véritable
Preux.*



*Jamais l'Aurore aux doigts incar-
nadins,*

*Aux jours brillans ne change nuits
obscuras,*

*Que caule amour, & Mars aux airs
mutins*

*Vous n'invoquiez pour avoir Avan-
tures.*

*Vous bravez tout ; malgré les an-
nombreux*

E S

*Qui volontiers empeschent qu'on ne
rie,*

*Avez d'un Fils augmenté vostre
Hoirie.*

*Onques ne fut plus veritable
Preux.*

ENVOY.

*Que puissiez-vous, Chevalier va-
leureux,*

*En tout Combat, en butin amou-
reux,*

*Ne vous douloir jamais de trom-
perie;*

*Et qu'à l'envy chez vos derniers
Neveux,*

*Lisant vos Faits, hautement on s'é-
cric,*

*Onques ne fut plus veritable
Preux.*

*La ville d'Angers a marqué par
des Réjouissances extraordinair-*

res, combien elle se sent honorée de la confiance que Sa Majesté continue de luy témoigner, par le Titre de Duc d'Anjou, qu'il luy a plu donner au second Prince dont madame la Dauphine est accouchée. Les Préparatifs nécessaires pour la magnificence de cette Feste ayant esté faits, on choisit le jour des Roys pour cette Cérémonie. Monsieur Charlot maire en fit donner le signal aux Habitans, dès le matin, par une décharge d'Artillerie. Toutes les Cloches de la Ville furent sonnées depuis midy jusques à une heure. Un Détachement de quinze cens Bourgeois tous fort lestes, commandez par Monsieur de Neuville, Poisson, un des Capitaines, & cy-devant Maire, vint se poster en armes sur la Place publique, au-devant de

l'Hôtel de Ville, dans lequel la demeure des Maires a esté établie depuis quelques mois, pendant que Monsieur d'Autichamp qui commande pour le Roy dans la Ville & Chasteau d'Angers, les Officiers du Présidial en Robe rouge (Privilège qui leur a esté accordé par nos Roys pour leur extrême fidélité) & toutes les autres Compagnies de Justice, & de Finance, avec les Communitez de la Ville, se rendirent à l'Eglise Cathédrale ; où le *Te Deum* fut chanté par une excellente Musique, en présence de Monsieur l'Evesque d'Angers. Apres cela les Compagnies vinrent au milieu d'une double Haye de la Milice rangée des deux costez des Rues, depuis la Cathédrale jusqu'à la Place publique, où Monsieur d'Autichamp

champ, Monsieur Gohin Président du Présidial, & Monsieur Charlot Maire (ces deux derniers à la teste de leurs Compagnies) allumèrent le feu au bruit des Canons, des Tambours, des Trompettes, & des acclamations publiques. La Soldatesque vint ensuite faire ses Décharges à diverses reprises. On avoit dressé dans cette Place un grand Arc de Triomphe à trois faces, orné d'Obélisques, de Festons, & d'Armoiries, accompagnées d'un mélange de Lettres lumineuses qui formoient des Chiffres & des Devises. Au dessus s'élevoient deux Rochers, d'où découlerent des Ruissaux de Vin blanc & rouge pendant toute la Cérémonie. Cette Machine finissoit par une Figure de la Renommée pressée à publier la grandeur de ce

nouveau Prince dans toutes les parties du monde, dont les Ducs d'Anjou ses Prédécesseurs se sont vus les Maistres, & qu'ils ont remplies de la gloire de leurs Actions, & de la terreur de leurs Armes, & du Nom Angevin. La nuit ne fut pas plûtost venue, que la Ville parut en feu de toutes parts, tant par les grandes Illuminations, que par le nombre des Feux que les Habitans allumèrent dans toutes les Rues. Le Canon de la Ville ayant recommencé à tirer, on répondit dans le Chasteau par une Salve de Mousqueterie. Le Peuple accourut de tous costez à la Place publique. Les Fanfâres des Tambourins se mêlèrent au bruit des Tambours & des Fiffres, & toutes les Figures de l'Arc de Triomphe éclatèrent en feux d'artifice.

de tant de sortes, & répandirent une si vive lumière, qu'il sembloit qu'on eust voulu prolonger le jour qui avoit paru trop court à la joye publique. Ces réjouissances furent suivies d'un magnifique Régale que donna Monsieur le Maire à plusieurs Personnes considérables. Le lendemain, le *Te Deum* fut chanté dans toutes les Eglises de la Ville. Quelques-unes se distinguèrent, & entre autres la Paroisse Sainte Croix, l'une des plus anciennes, dont les Habitans firent la dépense d'un Feu d'artifice fort agréable. Il en eut cela de particulier, qu'à toutes les avenues de la Place, où l'on entre par cinq grandes Rues, on dressa des Portes d'Architecture, avec plusieurs Ornemens ingénieux. Quatre jours après, le Professeur

de Rhétorique de la Maison des Prestres de l'Oratoire, se signala par un excellent Discours, qu'il prononça sur cette Naissance; & le jour des Roys ils firent une Aumône fort considérable à tous les Pauvres de la Ville & des Fauxbourgs. Messieurs d'Angers avoient nommé Monsieur de Teildras Cupif, ancien Echevin, & qui a esté Maire, pour venir présenter les Respects de la Province à son nouveau Duc, qu'elle regarde déjà comme son puissant Médiateur, qui fera passer jusqu'au Trône ses prieres & ses vœux; mais Sa Majesté ayant esté informée de ce dessein, leur fit écrire par Monsieur de Chasteauneuf, qu'Elle estoit contente de leur zele, & qu'Elle les dispensoit de leur Députation. Il y a lieu d'espérer que ceux

heureuse fatalité , qui semble appeller presque tous ceux du nom de Ducs d'Anjou à des Royaumes étrangers , ne se démentira pas pour un Prince , qui n'a besoin pour apprendre à conquérir , que de regarder faire nostre invincible Monarque , & de se former sur les vertus de Monseigneur le Dauphin son Pere. Mais si les Ducs d'Anjou sont recommandables par tant de Couronnes qu'ils ont possédée , ils le sont encore davantage par une fidélité toujours inviolable aux Roys de France leurs Souverains. En effet il ne se trouve point dans l'Histoire , qu'aucun de ces Ducs ait jamais porté les armes contre la Couronne de France.

On a fait aussi de grandes Réjouissances pour la Naissance de ce jeune Prince , dans la Ville

de Chasteau-neuf en Thimerais.
 Monsieur le marquis de Coëuvres,
 Gouverneur de l'Isle de France,
 en avoit donné les ordres. Les
 Officiers du baillage assistèrent
 au *Te Deum*, qui fut chanté so-
 lemnellement dans l'Eglise Pa-
 roissiale, & le soir on alluma des
 Feux dans les Places publiques &
 dans tous les Quartiers, au son
 des Tambours & des Trompet-
 tes, & au bruit des acclamations
 de tout le Peuple. Le reste de la
 nuit se passa en Festins & en Di-
 vertissemens.

Mademoiselle de Martinot,
 Petite-Fille de la Nourrice de
 Henry I V. apres avoir fait écla-
 ter son zèle à l'occasion de la
 Naissance de Monseigneur le
 Duc de Bourgogne, a continué
 d'en donner des marques, par
 une Messe solennelle qu'elle a

fait chanter à Agnières, où elle réside, pour celle de Monseigneur le Duc d'Anjou. Les Peres Missionnaires Jacobins du Convent de S. Maximin & de la Sainte Baume, y assistèrent, & ensuite on fit une Procession Generale à la Croix de la Mission, plantée dans une vaste Campagne, où le *Te Deum* fut chanté. Mademoiselle de Martinot donna un magnifique Dîné, & le soir fit faire un tres grand Feu devant son Logis.

Je finis cet Article par une Devise que Monsieur de Billy, Officier à Brisac, a fait sur cette mesme Naissance. Elle a pour corps un Miroir commun, qui expose au Soleil, outre l'image de ce brillant Astre, représente encore deux autres Soleils aux deux costez, pareils au premier. Ces

paroles en font l'ame , *Ex splen-*
dore pares. Vous en trouverez
 l'explication dans ce Sonnet du
 mesme Monsieur de Billy.

A MONSIEUR
 LE DAUPHIN.

DAUPHIN, brillant Soleil,
 Image de LOUIS,
 Que dans le cours heureux de ta
 vaste carrière,
 D'un prodige éclatant nos yeux sont
 éblois.
 Quand un second SOLEIL nous
 naist de ta lumière !



Des beautez du premier les Peuples
 réjouis,
 L'ont à l'envy chanté d'une docte
 manière ;

*Mais que tout de nouveau L'ASTRE
que tu produis,
Va fournir au Parnasse une auguste
matiere!*



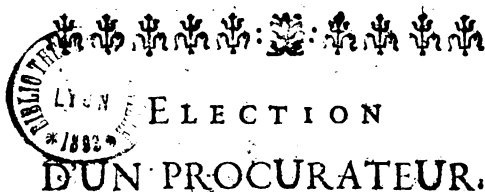
*Oüy , lors qu'on y verra trois Soleils
à la fois
Briller du pay éclat du SOLEIL des
François ,
Voicy ce qu'y diront les Filles de
Memoire.*



*Si d'un MONDE, LOUIS doit estre
le SOLEIL,
Ah, pour ces trois SOLEILS si rem-
plis de sa gloire ,
Que de MONDES il faut à ce Roy
sans pareil!*

*Je vous ay envoyé depuis quel-
que temps plusieurs Lettres de
Monsieur Chassebrás de Cré-
mailles, sur ce qui s'est passé de*

particulier à Venise. Voicy un Article d'une des dernieres qu'il a écrites. Ce qu'il contient mérite d'autant plus vostre curiosité, que vous n'y trouverez rien dont Monsieur Chassebras n'ait esté témoin.



LA Dignité de Procureur de S. Marc, dont on honore ceux qui ont rendu des services considérables à la Republique, est une des premieres de Venise, & qui ne finit que par la mort. La principale fonction de ceux qui en sont revêtus, est la Garde du Tresor & des Richesses de S. Marc, le soin & la

Protection des Pauvres, des Veuves
 & des Orphelins, & generalement
 tout ce qui regarde les Legs pieux.
 Il n'y en avoit autrefois qu'un seul,
 mais peu à peu le nombre en est ve-
 nu jusqu'à neuf, où il a esté fixé.
 Par la suite, la Republique ayant
 eu besoin de sommes considerables,
 dans les temps de Guerre, & ne vou-
 lant pas fouter ses Peuples par de
 nouvelles Impositions, a mieux aimé
 créer encore de ces Dignitez, &
 les vendre à des Gentilshommes de
 mérite, qui en jouiroient toute leur
 vie avec les mesmes honneurs &
 prerogatives que les anciennes; à
 la différence néanmoins, que cette
 Dignité ne seroit que pour eux, &
 que l'on n'en pourvoiroit point d'au-
 tres en leurs places, lors qu'ils vien-
 droient à mourir, afin de les réduire
 avec le temps à leur ancien nombre
 de neuf. Ainsi il y en a présentement

vingt six en tout , qui ont le pas suivant l'ordre de leur reception , sans aucune diférence. Mais quoy que l'Etat en fasse une égale estime , & qu'on leur rende de pareils honneurs, l'usage est venu que dans le discours familier on appelle ces nouveaux *Procuratori per soldi* , comme qui diroit , acquis par argent ; & les neuf anciens , *Procuratori per merito* , parce qu'ils ont esté élus par leur seul mérite.

La nuit du 5. au 6. du mois de Septembre dernier , le Procureur Louïs Delfino , un des neuf anciens estant decedé , le Conseil s'assembla dès l'apres-dinée , & élût en sa place Jérôme Gradenigo , Gentilhomme des plus qualifiez , & qui a passé dans les plus grandes Charges de l'Etat. Sa Famille est une des plus anciennes de Venise , & qui tient rang dans la premiere Classe de la Noblesse.

Noblesse. Il y a en quatre Doges de son Nom ; Pierre Gradenigo , dans le neuvième siècle ; un autre Pierre Gradenigo , dans l'onzième ; Barthélemy & Jean Gradenigo , tous deux dans le quatorzième. Les Armes de sa Maison sont parlantes , de gueules , à un Degre d'argent mis en Bande.

Aussi-tôt qu'on luy eut aporté la nouvelle de son Election , il fit ouvrir les Portes de son Palais , donna la liberté à chacun de le venir congratuler , & fit une Feste publique qui dura trois jours. Toutes les Chambres étoient parées extraordinairement. Il y avoit dans chacune un Clavecin & des Violons pour le Bal , & dans une des principales on avoit mis sur une grande Table des Bassins de Vermeil-doré , pleins de Iceux de Cartes , pour les Gentilsdames qui viendroient jouer. Plusieurs Came-

Janvier 1684.

G

riers alloient de Chambre en Chambre, verser des Liqueurs & des Rafraîchissemens aux Dames, tandis qu'on en présentoit aux Hommes dans une autre Chambre séparée. Les Boîtes que l'on tiroit continuellement, s'entendoient de tous les endroits de la Ville. Les Trompettes & les Tambours portoient la joye dans tout le Quartier, & les Hautbois & les Flageolets amassoient le menu Peuple, que l'on régaloit de Pains & de Bouteilles de Vin. Lors que la nuit approchoit, on illuminoit le Palais. On faisoit jouer des Feux d'artifice. On lâchoit des volées de Fusées & de Petards, & on allumoit des Feux & des Lumieres dans les Rues voisines, & sur les bords des Canaux des environs. Les Masques alloient par la Ville durant les trois iours, de mesme que dans le Carnaval, & se rendoient en

foute le soir dans cet Hôtel. De temps en temps on faisoit des largesses au Peuple ; & en plus de vingt endroits diférens de la Ville, les Parens du nouveau Procureur firent des feux de ioye , & donnerent à boire à tous les Passans , qui témoignoient leur allegresse par des acclamations continuelles de Viva, Viva l'Eccellenza, sia benedetta.

Ces trois iours s'estant écouléz de cette sorte , il choisit le 28. du mesme mois pour faire son Entrée publique. Pour cela il se rendit le matin à S. Salvator , une des belles Eglises de cette Ville , administrée par des Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Augustin , où apres avoir entendu une haute Messe en Musique , il passa par la Mercerie , fit sa Priere dans l'Eglise de S. Marc, monta dans la Chambre du Collége, y prit sa Séance , fit ses Compli-

mens, & ayant ensuite prêté le Serment entre les mains du Doge, il alla prendre possession de sa nouvelle Dignité, & s'en retourna dans sa Gondole au bruit des Boëtes & des Canons. Il estoit vêtu dans cette Ceremonie d'une Veste de Pourpre, à Manches Ducales. Plus de trois cens Gentilshommes Venitiens l'accompagnoient dans le mesme Habit; & le plus proche de ses Parens marchant le dernier, faisoit les Honneurs. Trois ou quatre cens tant d'Ecclesiastiques que Gens d'Epée, & autres Seculiers, estoient du Cortege, & alloient devant deux à deux. Plusieurs Esclavons marchaient les premiers, les uns avec des Fiffres, des Trompettes & des Tambours; & les autres faisant ranger le monde & la foule des Masques qui avoient encore la liberté d'aller par la Ville ce jour-là, &

qui montoient jusques dans le College pour entendre les Harangues. Le soir il y eut Festin & Bal dans le Palais de Son Excellence , comme dans les trois premiers jours , avec les mesmes largesses.

Je voudrois pouvoir décrire la maniere dont les Marchands de la Mercerie avoient ajusté leurs Boutiques , le jour de l'Entrée dont je vous parle. Ce sont de ces choses qui parlent aux yeux , & qui ne se peuvent bien comprendre que par ceux qui les ont veües. Ce n'estoient que monceaux de Brocards & de Broderies. Les Dentelles d'Or & d'Argent , les Nœuds , les Rubans , & les Garnitures , estoient disposées en Amphithéâtres , en Pyramides , en Festons , en Bouquets de Fleurs , & en toutes sortes de figures. On avoit métamorphosé les Boutiques des Libraires en Cabinets de

Curieux , remplis de Tableaux , de riches Tapis , d'Estampes , de Globes , de Spheres , d'Astrolabes , de Mignatures , de Coquilles , & de raretez pareilles. Les Tourneurs en Ivoire avoient mis en montre dans de grands Bocals de verre , quantité de gentilleffes & d'Ouvrages fins & délicats. Il sembloit que les Faiseurs de Bracelets , de Boucles & de Pendans d'oreilles , fussent au milieu d'un Palais enchanté , où l'on foule aux pieds les Perles & les Pierreries. Les Boutiques de Lingers paroissoient des Manufactures de Points. Il y en eut un entre autres , qui avoit mis en parade un grand Cartonche des Armes du nouveau Procureur , & au-dessous ces paroles, Dignitas parta labore. Le tout n'estoit que de Passemens & de Dentelles ; & afin que le Soleil, le vent , ou la pluye , n'aportassent

*aucun préjudice à ce pompeux Eta-
lage , ils avoient couvert toutes les
Rues en Berceaux, avec des Arcs de
Triomphe à l'entrée & à la sortie.*

M^r le Marquis de Torcy , Fils
aîné de Monsieur Colbert de
Croissy , Ministre & Secretaire
d'Etat , a esté nommé par le Roy,
pour aller en qualité d'Envoyé
Extraordinaire de Sa Majesté ,
faire les Complimens de condo-
leance au Roy de Portugal Dom
Pédro , sur la mort du Roy Dom
Alphonse son Frere. Ce marquis
est encore dans une grande jeu-
nesse , & il y a peu de temps qu'il
a finy ses Etudes , où il a extré-
mement brillé. Il entend déjà les
Affaires , & il a eu l'honneur d'en
rapporter quelques-unes au Roy,
d'une maniere qui a fait connoi-
tre qu'il en pénétre toutes les dif-
ficultez.

Le Gouvernement de l'Isle de de Ré ayant vaqué, par la mort de Monsieur de Pierrepont, Sa Majesté en a pourvû Monsieur d'Aubarède, qui estoit Gouverneur de Salins. Celuy de Salins a esté donné à Monsieur de la Frétiliere, & celuy de Gravelines à Monsieur du Metz, Lieutenant Général de l'Artillerie. Il estoit Gouverneur de la Citadelle de Lile. Vous sçavez ses services, je ne les répète point. Le Gouvernement de la Citadelle de Lile a esté donné à Monsieur de Vauban. Il l'avoit quitté pour celuy de Doüay, que le Roy luy a permis de vendre, & Sa Majesté a bien voulu le gratifier une seconde fois de celuy de cette Citadelle, que ce fameux Ingénieur a fait bastir.

Monsieur Rousseau, Avocat

au Parlement, & cy-devant Banquier & Expéditionnaire en Cour de Rome, a esté choisy par Monsieur le Contrôleur Général des Finances, & nommé par Arrest du Conseil d'Enhaut, pour remplir la place de Monsieur de la Live, Directeur Général des Monnoyes de France. Il est d'une Famille considérable, & l'on ne pouvoit donner à Sa Majesté une Personne d'une probité & d'une capacité plus connue.

Je vous ay seulement appris dans ma dernière Lettre, la Déclaration de la Guerre, faite à la France par les Espagnols. Comme elle vous a surpris, il faut aujourd'huy vous en dire les motifs, vous en développer les intrigues, vous faire connoître à fond les raisons de ceux qui pour leurs seuls intérêts cherchent à met-

tre le feu dans toute l'Europe , & vous marquer la jalousie qui fait mouvoir tant de diférens ressorts. contre la grandeur du Roy. Je devrois vous en faire icy un portrait brillant. Cette peinture seroit en sa place ; cependant comme elle demanderoit une trop vaste étendue , je suis contraint de la supprimer. Il suffit de vous nommer ce Monarque, pour vous faire concevoir tout ce qu'il y a de Grand. Son Nom seul offert à nostre mémoire , nous représente aussi tost une foule d'actions si éclatantes , & si extraordinaires, qu'on est convaincu qu'il n'en fut jamais d'égales ; de mesme qu'on sçait que le Soleil , qui fait sa Devise , ne peut avoir son pareil. En effet , aucun Conquérant ne s'estoit encore arresté comme luy, au milieu de la rapidité de ses

Conquestes, pour donner la Paix. Il a fait plus, il a proposé de luy-mesme, d'en rendre une partie en faveur de cette Paix, sans qu'on l'exigeast de luy. Il a fait restituer des Royaumes presque entiers à ses Alliez. Enfin il a esté admiré de toute l'Europe, comme Arbitre de la Paix & de la Guerre. Elle luy a donné le surnom de Grand, & jamais la Maison d'Autriche, dans le plus haut point de sa splendeur, lorsqu'elle croyoit pouvoir aspirer à la Monarchie universelle, n'est parvenue à un degré d'elevation si généralement reconnu. Je n'entre dans aucun détail d'un nombre infini d'actions particulieres selon toutes les Vertus Politiques, & Morales. On en peut juger par le chagrin qu'elles ont causé à ceux qui bien loin de pouvoir souffrir.

des Puissances au-dessus d'eux, ne sçauroient mesme souffrir des égaux, qu'avec une extrême jalousie.

La Paix que le Roy avoit bien voulu donner à l'Europe, puis qu'il en avoit luy-mesme réglé les conditions, ayant esté acceptée, & Sa Majesté ayant remis de bonne foy toutes les Places qu'Elle avoit offertes de son plein gré, & tout ce qui en dépendoit, demanda à son tour aux Allemans & aux Espagnols les Dependances des Païs qui luy avoient esté cédés. Il fit voir par des preuves incontestables, que ce qu'il prétendoit dans ces Païs, en avoit toujours dépendu. On n'y eut aucun égard; ce qui obligea le Roy à prendre possession d'une partie, dont il fut reconnu légitime Souverain. La surprise qu'on

en eut , égala les plaintes qui en furent faites. Vous remarquerez, madame , que de tout temps il y a eu des prétentions , qui , quoy que justes , ont esté inutiles aux Souverains ; & pour lesquelles ils ont toujours esté obligez d'en demeurer aux prétentions , & aux protestations , parce que les Princes qui possedoient , se trouvoient égaux en forces , ou par eux-mêmes , ou par leurs Alliez , avec ceux qui avoient de justes prétentions. Cette égalité de forces ne permettant pas que l'on terminast aucun de ces différens , estoit cause que rien ne pouvoit être décidé , que par la Guerre. Il s'est trouvé en cette occasion , que la puissance du Roy estant aussi grande que sa justice , il a esté reconnu pour Souverain de ce qu'il a prouvé luy appartenir ,

& en a pris possession. Ce procédé, quoy que régulier, n'a pas laissé de surprendre. Pour estre nouveau, il n'en estoit pas moins juste ; mais comme il marquoit une Puissance supérieure, on n'a pas crû le devoir souffrir. C'est un crime envers les foibles, que de soutenir son Droit par la force. Cela ne se doit point faire, parce qu'aucun Souverain n'a esté encore assez puissant pour l'entreprendre. La justice du Roy n'est point examinée, son pouvoir blessé ; sa grandeur est un crime, & il ne doit point paroître élevé par dessus les autres, en se faisant raison par luy-mesme de ce qu'on luy dénie injustement. Si l'on ne dit pas tout-à-fait cela, voila ce qu'on pense ; voila ce qui fait agir, & voila pourquoy l'on veut tout sacrifier, afin de se mettre

en état de faire voir qu'on égale du moins en puissance un Monarque , qu'on sçait bien qu'on ne sçauroit surpasser dans toutes les qualitez qui peuvent rendre un Souverain accompli.

Pendant qu'en Allemagne on disputoit à la grandeur de Sa Majesté ce qui estoit dû à la justice de ses prétentions , il faut vous apprendre de quelle maniere ce Monarque en a usé à l'égard des Espagnols. Avant que la Paix se fist , le Roy avoit joint une partie des Villages de la Châtellenie d'Ath à la Châtellenie de Tournay , pour la commodité de ses Sujets. Pour faciliter ce qui devoit faire le repos de toute l'Europe , il proposa de rendre Ath, & l'ayant rendu ensuite par le Traité qui se fit , on n'y parla point des Villages qui avoient

esté joints à la Châtellenie de Tournay. Les Espagnols les redemanderent, comme estant de celle d'Ath. Le nombre de ces Villages estoit grand. Ils avoient dépendu d'Ath, mais ils en avoient esté demembrez, & cela pouvoit estre un sujet de dispute, qui par un accommodement pouvoit faire gagner quelque chose à chacune des Parties. Cependant le Roy aima mieux les ceder tous à l'Espagne, que d'en garder quelques-uns en les disputant. Cette cession lui donna lieu d'examiner à son tour les Dépendances de ce qu'il possédoit. Il le fit, & les demanda; mais bien loin qu'on luy ait rendu la mesme justice qu'il venoit de rendre, la Politique Espagnole a trouvé à propos de les luy disputer. Voila le nœud de la

Guerre d'aujourd'huy , & ce qui a servy de prétexte aux Espagnols, pour la rallumer.

Il ne s'agit point icy de prouver le Droit du Roy touchant les Dépendances qu'il a demandées. Ce Droit est incontestable , & a paru tel ; mais il a plû aux Espagnols de le contester, parce qu'ils l'ont touûjours envisagé comme un moyen propre à rompre une Paix , à laquelle ils n'avoient consenty qu'avec chagrin , & par l'impossibilité de s'en défendre. Ils voyoient alors une partie de l'Europe armée en leur faveur , & leurs interets particuliers leur estant plus chers que son repos , ils estoient fâchez qu'elle desarmast. Il est vray que malgré les forces de tant d'Al-liez , la France faisoit des Conquestes tous les jours ; mais com-

me le sort des armes est journalier, ils esperoient quelque retour de fortune, & cet espoir ne leur coustoit guere, puis que leur impuissance estoit cause qu'ils faisoient la guerre aux dépens de leurs Alliez. Les Espagnols depuis ce temps là ont toujours eu en veüe de les engager tout de nouveau, & c'est pour cela qu'ils ont tâché de noircir la France dans toutes les Cours de l'Europe, afin que tant de Souverains se déclarassent contre elle, quand l'Espagne trouveroit à propos de rompre, en niant la justice des demandes du Roy, qu'ils vouloient faire servir de prétexte à une rupture. Ils n'ont osé la faire, pendant que les Turcs ont désolé l'Allemagne; mais si-tost qu'ils les ont vüs éloignez, ils ont crû devoir tenter toutes cho-

ses, de crainte que si la Paix à laquelle ils travaillent pour les deux Empires, venoit à se conclure par leurs conseils, l'Europe n'eust le temps de desarmer, avant que la Guerre fust embarquée. C'est par cette raison qu'ils se sont hâtez de la déclarer. Ils l'ont fait d'ailleurs, pour mieux cacher leur foiblesse à leurs Allies, & à leurs Sujets mêmes, persuadez qu'on croira qu'ils ont plus de forces & de ressources qu'on ne s'imagine, puis qu'ils ont fait ce pas aussi fastueux que remply d'adresse, & dont il n'est pas aisé de se tirer glorieusement; mais quand on met le tout pour le tout, il faut bien risquer. L'Affaire presse. Le Roy est déjà l'admiration de toute la Terre, & l'on doit craindre qu'il n'en gagne aussi les cœurs. Ces raisons.

ont esté soutenuës de beaucoup d'autres que le Prince d'Orange a fait entendre aux Espagnols ; & les interets sont si grands dans cette intrigue , qu'on peut dire qu'il y joüe un important personnage. La Guerre luy est absolument nécessaire, parce qu'elle peut contribuer au succès de ses desseins , & qu'en attendant elle luy donne toujours un pouvoir souverain sur les troupes. La disposition qu'il a des Charges , luy facilite les occasions d'acquérir des Créatures , qui luy devant tout , sont obligées d'entrer dans ses interets au préjudice de ceux des Etats. Il est le maître des Fonds. On sçait ce qu'on peut avec l'argent , & l'on ne doit pas s'étonner si la premiere fois que la Ville d'Amsterdam refusa de consentir à la levée des seize

mille Hommes , il s'offrit de la faire à ses dépens. Enfin de quelque costé qu'il envisage la Guerre , elle ne peut que luy estre utile , quand même ses armes n'auroient pas un favorable succès. C'est un jeune Prince , qui en perdant, ne sçauroit rien perdre. Il ne peut estre regardé auprès du Roy que comme un illustre Aventurier, qu'une Victoire mettroit dans un grand éclat , & à qui une Défaite ne sçauroit estre honteuse , parce qu'il luy fera toujours glorieux d'avoir combattu contre un puissant & redoutable Ennemy. Voila ce qui lui fait desirer la Guerre. Que le prétexte en soit juste, ou non , il ne luy importe. Que les Etats se ruinent par là ; que les Espagnols exposent la Flandre en suivant son conseil ; que toute la Chrê-

tiement & que toute l'Europe en souffrent , tout cela fera moins de tort à ses interets, que la Paix que l'on propose. Il veut la Guerre , il n'est aucuns ressorts qu'il ne fasse agir pour y engager les deux Couronnes ; & le flegme Espagnol forcé d'obeir à son ardeur, ne peut se défendre d'en précipiter la déclaration. Je viens aux raisons dont il s'est servy pour obliger l'Espagne à la faire. Ce n'est pas qu'elle n'y fust portée, comme je vous l'ay déjà marqué; mais peut-estre auroit-elle agy avec une lenteur plus prudente. Le Prince d'Orange est venu à bout de luy persuader que lors qu'elle se seroit une fois déclarée , l'interest des Hollandois les porteroit à la secourir ; & que le peril pressant faisant prendre des résolutions tumultueuses , on

entreroit en hostilité presque avant que de résoudre si on devoit entrer en guerre, ou non, ce qui la rendroit inévitable; & que pour engager les Alliez à se mettre de la partie, il falloit employer de nouveau dans toutes les Cours de l'Europe, les calomnies par lesquelles on avoit tâché de rendre la France odieuse depuis la Paix de Nimégue; tout cela fondé sur la grandeur de nostre auguste Monarque, dont on ne pouvoit souffrir l'éclat. Comme l'Espagne avoit toujours souhaité la Guerre, par les motifs que je vous ay découverts, il ne s'agissoit plus que du temps favorable, & du prétexte. L'un ny l'autre n'estoit facile à trouver. La France en demandant ce qui luy est dû, consent à la Paix; l'Espagne qui doit, déclare la

Guerre. Cela n'est autorisé par aucun usage. C'est au Demandeur à intenter le Procès, & au Debitur à le soutenir; mais comme il estoit à craindre que la France qui a toujours travaillé pour le repos de la Chrestienté, jusqu'à luy donner la Paix, ne déclarast pas la Guerre, voicy l'expédient que l'on a trouvé. On a crû qu'en attaquant une grande garde de ses Troupes, & en luy prenant quelques Châteaux, elle ne le souffriroit pas impunément, & qu'estant en pouvoir de prendre par droit de représailles des Places plus importantes, elle ne manqueroit pas de s'en emparer. C'est ce que la France a fait, & ce qui a donné à l'Espagne le prétexte qu'elle demandoit de luy déclarer la guerre. Selon toutes les apparences, elle ne contribuera

buëra dans cette affaire que de cette seule Déclaration. Elle aura l'honneur de l'avoir faite , ce qui convient bien à son genle ; & les Alliez fourniront les Hommes & l'argent. L'impuissance où elle se trouve est manifeste , & il est à croire qu'elle est hors d'état de mettre sur pied des Troupes capables de faire aucun effort important pour sa défense , puisqu'elle n'a pas secouru l'Empereur contre les Turcs. Ce Prince, & le Roy d'Espagne , composent ensemble la Maison d'Autriche ; & si l'Espagne avoit des forces considerables, elle auroit dû faire pour l'Empire, tout ce qu'elle est en pouvoir de faire pour elle-mesme.

Si l'Espagne , & le Prince d'Orange , ont des raisons pour vouloir la Guerre , les Hollan-

Janvier 1684

H

dois en ont d'aussi fortes pour chercher à l'éviter. Ils voyent mille choses à craindre , & mille autres dont les suites ne peuvent qu'estre fâcheuses pour eux. L'interruption de leur Commerce en attireroit tost ou tard la ruine. Loin de s'acquiter de ce qu'ils doivent, ils feroient de nouvelles debtes , puis qu'ils seroient obligez de soutenir cette Guerre à leurs dépens. S'ils remportoient quelques Places, il les faudroit rendre aux Espagnols ; & si l'on en prenoit des leurs , ce seroit autant de Places perduës pour eux. Ils mettroient les armes à la main d'un Prince qui pourroit trouver occasion de s'en servir pour devenir leur Maître. Enfin, Vainqueurs ou Vaincus , cette Guerre leur feroit toujours hazarder beaucoup ; car , ou le

Prince d'Orange tirera des avantages contr'eux de leurs Victoires mesmes; où s'ils s'affoiblissent en secourant les Espagnols, ces mêmes Espagnols les regarderont comme des Sujets qui se sont retirés de leur domination. Ils oublieront le secours qu'ils en auront reçu; ils leur diront que leur intérêt propre les a fait agir, qu'ils craignoient la puissance d'un grand Roy leur Voisin, & qu'ils vouloient une Barriere entr'eux & ce Prince. Apres les avoir ainsi remerciés de leur Secours, si la conquête de leur Païs paroist facile à l'Espagne, on ne la manquera pas. Lors qu'un Souverain trouve l'occasion de reprendre ce qu'il croit luy appartenir, il n'en fait point de scrupules. Voila pourquoy les Hollandois agissent tres sage-

ment , en refusant de soutenir une Guerre qui ne leur peut estre que fatale. Si jusques icy on n'est pas entré dans ce sentiment à la Haye avec autant de chaleur qu'on a fait à Amsterdam , dont la prudence a paru extrême dans cette rencontre , c'est parce que le séjour du Prince d'Orange est à la Haye , qu'il s'y est fait plus de Créatures , & que c'est le Lieu où l'on fait mouvoir tous les ressorts de l'intrigue de cette Guerre , & où par conséquent les Partisans de la Paix osent le moins s'expliquer. Cependant tous les Peuples de la Hollande la souhaitent avec des desirs d'autant plus ardens , qu'ils sont persuadez qu'ils jouïroient d'une heureuse & longue tranquillité sur la parole du Roy , qui a toujours esté inviolable , & sur la-

quelle on peut compter , apres avoir veu tout ce que ce Prince a fait pour ses Alliez.

Quoy que l'Empire semble avoir le plus grand Rôle à soutenir dans l'état present des Affaires , il n'y a neantmoins presque rien à dire de sa politique. Tout ce qui regarde la Maison d'Autriche est gouverné par les memes ressorts, & c'est l'Espagne qui les fait mouvoir. On y estoit d'accord qu'on amuseroit la France à Ratisbonne, en faisant naître difficulté sur difficulté , afin de gagner du tems ; mais l'impatience du Prince d'Orange a fait rompre toutes ces mesures, en engageant l'Espagne à rompre avec les François ; & comme elle est toute puissante en Allemagne, elle n'a pas eu de peine à faire approuver ce qu'elle a fait.

Voila la situation des Affaires d'aujourd'huy, qui fait connoître que la grandeur du Roy a fait mettre en usage tous les traits empoisonnez d'une Politique cachée, pour en obscurcir l'éclat. On n'en peut douter, si l'on examine le procédé de ce Prince, qui se termine par l'état où se trouve aujourd'huy ce qui regarde la Paix & la guerre. Le Roy, apres avoir rendu les dépendances d'Ath, en demande d'autres, qu'il ne sçauroit obtenir par aucune voye de douceur, ny par les Conferences que l'on a tenuës sur ce sujet. La foiblesse des Espagnols luy en rend la conquëste facile, aussi-bien que celle de toute la Flandre, & cëtte même foiblesse le retient genereusement. Il ne veut pas troubler la Paix qu'il vient de donner à l'Eu-

rope , & il offre de se remettre à l'Arbitrage du Roy d'Angleterre, avec lequel ils ont un Traité d'Alliance conjointement avec les Hollandois , pour le maintien de la Paix. Ainsi ce Monarque devoit estre plutôt dans leurs interets que dans ceux du Roy. Les Espagnols le refusent. Sa Majesté craignant que ce qu'Elle a droit de demander n'inquiete les Hollandois , & n'embarrasse les Espagnols mesme , à cause de la situation des Lieux, dit qu'Elle se contentera d'Equivalens. On n'écoute rien de tout cela. Elle fait en suite bloquer Luxembourg pour la premiere fois , seulement pour engager les Espagnols à se hâter de luy rendre la justice qu'ils luy doivent. Ce Blocus ayant duré quelque temps, l'intérêt de la Chrestien-

té le porte à le lever de luy-mesme. Il en donne les raisons , mais on employe les couleurs les plus noires pour effacer le brillant de cette Action , quoy qu'elle ait quelque chose de si grand , qu'il seroit fort difficile d'en trouver une plus belle dans toute l'Antiquité. On l'attribuë à mille prétextes inventez , dont on a trop tard reconnu la fausseté. Si l'on s'estoit mis dés lors en état de se défendre contre la puissance de la Porte , comme il estoit aisé de le faire , jamais les Infidelles n'auroient osé aprocher de Vienne ; mais pour se mettre en cet état , il falloit demeurer d'acord de la générosité & de la bonté du Roy , & l'on a mieux aimé tout risquer , que de luy donner cet avantage. Cependant le déplorable état de la Chrétienté n'a que trop

fait voir le tort qu'on a eu de ne tirer aucun fruit de sa modération ; mais le seul moyen d'obscurcir sa gloire, estoit de nier ce qui la mettoit au plus haut point. Cette incredulité affectée & outrageante , a pensé coûter cher à l'Empereur , & personne ne peut encore juger quelles suites elle aura. Ce procedé acheva de faire connoître au Roy que toute la Maison d'Autriche se trouvoit blessée de sa grandeur, & qu'afin de l'abaisser, elle avoit resolu de fondre sur luy avec tous ses Alliez , soit que les Turcs déclarassent la Guerre ou non. Les Souverains de cette Maison n'ont jamais pû souffrir d'égaux en Europe ; & un Rival qui s'élève au dessus d'eux , leur paroist un Ennemy cent fois plus insupportable que le Turc. Jugez de quel œil.

H. 5.

ces Princes peuvent regarder la puissance de la France , qui surpasse assez la leur , pour l'avoir reduite à l'aveu de sa foiblesse. Sa Majesté scachant les mesures qu'on prenoit contre Elle , pouvoit profiter de ses avantages. Elle avoit des Alliez , des Hommes , & de l'argent , & une union parfaite regnoit dans tous ses Etats , mais l'intérêt de la Religion la retint. Toutes ces choses sont des Faits constans , & auxquels il n'y a rien à répondre. Si les Ennemis du Roy avoient esté dans le mesme état que luy , je doute qu'on les eust vûs aussi modérez. Il ne faut qu'examiner le passé , pour estre sûr de ce que l'on en doit croire. L'irrégulier procédé que l'on a tenu apres l'irruption des Turcs , confirme toutes les mauvaises in-

tentions dont je vous viens de
 parler. Le Roy est le seul Souve-
 rain dans l'Europe , à qui l'on
 n'en donne point avis , parce
 qu'on craint qu'ofrant du Se-
 cours, il n'ait l'avantage d'aider à
 chasser l'Ennemy commun de la
 Chrestienté. Quoy qu'il connois-
 se qu'on veut que cette maniere
 d'agir l'irrite , sa bonté ne laisse
 pas de se faire voir toujourns égale.
 Comme il ne peut offrir ce Se-
 cours qu'après une Paix ou une
 Trêve, Sa Majesté offre l'une ou
 l'autre. On ne pouvoit refuser la
 Trêve dans une pareille occa-
 sion, sans trahir les intérêts de
 toute la Chrétienté , puis qu'en
 l'acceptant on ne cede rien de ses
 prétentions , & qu'on se tient
 toujourns en état de les disputer ;
 mais on ne veut ny Paix., ny
 Trêve, ny Secours d'un Roy qui.

a un mérite dont on s'est fait ennemy ; & c'est avoir donné un juste sujet de haine , que de s'être acquis le surnom de Grand par ses vertus & par ses conquêtes. On ne cherche qu'à rendre odieux ce Prince trop estimé ; & lors qu'on ne veut point de son Secours , on travaille à luy faire un crime dans toutes les Cours de l'Europe, de ce qu'il n'en donne pas. On le publie aux Peuples, à qui les affaires du monde sont inconnuës , ou qui ne pénétrant pas les secrets du Cabinet, ne savent que ce qu'on veut leur apprendre. Les Ambassadeurs d'Espagne , & ceux des Alliez de la Maison d'Autriche , aussi-bien que leurs Envoyez , leurs Résidents , & leurs Partisans , confirment les bruits qu'ils ont fait semer. Les Nouvelles imprimées

dans leurs Etats , s'y rapportent, & il est permis à Bruxelles , quoy qu'il n'y ait point de Guerre déclarée avec la France , de tout écrire contre elle ; comme si l'Espagne, pour avoir seulement taxé quelques Conseils à fournir certaines sommes pour la guerre de Hongrie , sans avoir rien donné de son Trésor , ny peut-estre des Taxes , dont on n'entendit plus parler quelque temps apres , étoit en droit de blâmer ceux qui auroient empesché la désolation de Vienne , si sa Politique intéressée n'avoit regné dans un Conseil , où l'on aüroit pris d'autres résolutions sans elle.

Pendant que les Affaires estoient dans l'état que je vous viens de décrire , tout ce que le Roy pouvoit faire pour le repos de la Chrétienté , estoit de souf-

frir les calomnies dont on noircissoit la France, sans envoyer un Secours en Allemagne, qu'on auroit sans doute regardé comme des Troupes ennemies, & qu'on auroit peut-estre chargées. Sapienté, & le repos de l'Europe, l'empeschoient de se mettre en possession de ce qui luy appartenoit en Flandre. Ainsi il ne luy restoit plus qu'à attendre que la Maison d'Autriche n'eust plus d'affaires sur les bras, & qu'elle vinst l'attaquer avec toutes ses forces, & toutes celles des Alliez, comme elle avoit témoigné en avoir le dessein par le refus de la Paix & de la Trêve. La retenue du Roy a fait voir en cette occasion, qu'il méritoit le nom de Tres-Chrestien. Ce Prince n'a rien attaqué pendant que les Turcs faisoient trembler l'Alle-

magne ; & ce qu'il a mesme fait apres , ne pouvoit passer pour une rupture. Sa Majesté vouloit seulement faire connoistre aux Espagnols qu'Elle estoit en état de prendre ce qui luy appartenoit , afin que la guerre ne s'allumast pas , s'ils luy rendoient justice ; mais leur obstination à égalé toujours leur foiblesse , & comme la guerre estoit ce qu'ils respiroient , & que le Roy ne la commençoit pas , ils voulurent luy donner lieu de tout entreprendre , en enlevant la grande Garde d'un de ses Corps de Troupes ; & en prenant quelques Châteaux. Comme j'ay déjà touché cet endroit , je le passe , pour ne répéter rien de ce que j'ay dit. Pendant que l'on déclare la Guerre à Madrid , le Roy fait présenter un Mémoire aux

Etats de Hollande , contenant cinq demandes différentes touchant les prétentions. Il promet de se contenter d'un des cinq Equivalens qu'il propose, & dont il laisse le choix aux Espagnols ; & cette proposition est goûtée par la plus grande partie de ceux qui composent les Etats. Le bruit se répand de la Déclaration de la Guerre faite à Madrid , & l'Espagne à qui le pouvoir seul manque pour exercer les dernières rigueurs contre les Sujets du Roy, fait connoître par ce qui s'est passé à Madrid , ce qu'elle feroit en Flandres , sans sa foiblesse. Le 26. d'Octobre au soir , les Officiers de Justice allèrent dans toutes les Maisons des François , & firent ouvrir avec violence les Portes qui estoient fermées ; & pour découvrir plus aisément

leurs effets , on saisit les Livres de plusieurs Négocians d'Espagne , pour voir entre les mains de qui pouvoient estre ces effets, & qui étoient ceux qui leur devoient de l'argent. On n'a pas mesme épargné à Madrid ny à Bruxelles, ny dans tous les lieux dépendans de la Domination Espagnole, les François naturalisez, & on les en a fait sortir avec leurs Femmes & leurs Enfans, apres leur avoir ôté tout ce qui les pouvoit faire subsister. Dans le temps qu'on déclaroit la Guerre à Madrid , on ne sçavoit pas qu'on y prenoit de fausses mesures. On agissoit sur l'assurance que le Prince d'Orange avoit donnée, que les Etats leveroient les seize mille Hommes promis par le Traité d'Alliance, & que les Suédois auxquels il avoit en-

voyé des Vaisseaux, en fourniroient quatorze mille autres pour le secours de la Flandre. Tout cela leur a manqué. Je vous ay fait un ample détail dans une de mes Lettres, de tout ce qui s'est passé en Hollande sur cette Levée, & de quelle maniere Monsieur Vanbuningue parla pour les interets de sa Patrie. Je ne vous en diray pas davantage.

Le Roy pouvant profiter de la foiblesse des Espagnols, apres une Déclaration de Guerre faite si à contre-temps, fait seulement jeter des Bombes dans Luxembourg, pour faire connoistre à cette Garnison, que si elle continue à faire des courses dans les Païs qui luy appartiennent, on aura lieu de s'en repentir. Ensuite il s'engage à ne faire aucun Siège pendant tout le mois de Janvier

pour reconnoître les soins que les Hollandois , zélez pour le bien de leur Etat , prennent toujours de travailler à la Paix. Le Roy n'ayant promis que de ne point assiéger de Places , ses Troupes continüent à faire payer des Contributions. Les Espagnols qui n'en peuvent faire autant, s'en plaignent avec des termes injurieux , comme si apres une Guerre ouverte , il y avoit quelque chose de nouveau dans ce procedé , & qui n'eust pas toujours esté autorisé par l'usage. C'est ce qui les obligera peut-estre à faire la Paix ; & quelques Villages ruinez , & des Maisons abatuës produiront cet avantage à toute l'Europe , & épargneront le sang Chrétien. On blâme quelquefois des actions dont on ne sçait pas les motifs ;

mais comme ces actions peuvent estre faites pour un bien , on ne doit point juger des choses qui sont publiées par des Ennemis, avant que de les avoir meurement examinées. On ne noircit point en France la reputation de ceux qui s'en declarent les ennemis ; on n'y écrit contre personne. Cependant on y apporte toutes les semaines six Cahiers volans d'impression de Hollande, qui paroissent sans permission & sans nom d'Auteur , & l'on tient ces riens specieux dont la calomnie fait le fondement, d'autant meilleurs , qu'on suppose qu'ils ne sont pas permis, & cela , parce que rien n'est plus capable d'exciter la curiosité , que ce qui est défendu. Ils sont composez par deux Auteurs dont l'un est Domestique d'un Prince qui, ne res-

pire que la Guerre, & par consequent à ses gages. Comme il est tout dévoué à ce Prince, il est quelquefois contre son País même, selon qu'il entre dans ses intérêts, ou non. Il donne quelquefois des attaques à l'Espagne, mais fort legeres, & seulement pour paroître des-intéressé. Il se contredit quelquefois d'une semaine à l'autre, & il le fait parce qu'il est difficile de trouver toujours une nouvelle matière, lors qu'on veut écrire si souvent. Enfin son principal but est de parler toujours contre la France. Qu'il dise vray ou non, il est payé pour cela. Les Auteurs de ces Invectives ne prennent pas garde qu'en la voulant abaisser, ils l'élèvent au plus haut point de grandeur où aucune Nation ait jamais esté; car

si on les en croit , elle fait mouvoir à son gré les ressorts qui font agir les plus puissans Souverains du monde; & il ne leur reste plus qu'à assurer qu'elle paye les vents pour exciter les tempestes. Comme on voit en mesme temps trois de ces Cahiers volans, il y en a un qu'on nomme *le Cahier secret de la Gazette d'Hollande*. Ces Auteurs prétendent sçavoir ce qui se passe de plus particulier dans les Conseils les plus secrets de tous les Souverains , & sur tout dans le Conseil de Sa Majesté ; ce qui n'est pas vray semblable, du moins à l'égard de la France, puis que le Roy ne gouverne son Etat qu'avec deux ou trois Personnes tout au plus. Aussi ne peut-on connoître plus mal le dedans de la France ; que ce Politique intéressé, qu'on sçait ap-

partenir à un grand Prince. J'avois resolu de répondre aux Feüilles qui ont paru pendant ce mois; mais la plus grande partie des choses que je vous viens de dire à l'occasion de ce qui s'est passé touchant la France & l'Espagne au sujet de la Guerre, y peut servir de replique. Je ne laisseray pourtant pas de répondre à quelques endroits. Je commence par celuy où l'on avance, sans se mettre en peine de rien prouver, que les Finances du Roy sont épuisées. Cependant on voit tout aller d'un pas égal touchant ce qui les regarde, & mesme à l'égard des choses dont on pourroit se passer. Les nouvelles Levées n'ont point empesché les Bâtimens, les Fonds n'en sont pas moindres qu'ils ont esté. On apporte tous les jours à

Versailles ce que l'Europe a de
 plus curieux, & le payement
 n'en est jamais diféré. Le Cabi-
 net des Curiositez du Roy aug-
 mente de jour en jour ; les Ma-
 nufactures des Gobelins, où l'on
 travaille comme auparavant,
 fournissent souvent quelque cho-
 se de nouveau aux Apartemens
 de Versailles, les Académies des
 beaux Arts, entretenües par le
 Roy, fleurissent; la magnificence
 paroist souvent dans les divertis-
 semens de ce Prince; il traite tous
 les jours la plus grande partie de
 sa Cour; les libéralitez qu'il fait
 ordinairement au premier jour
 de chaque année, n'ont point
 manqué; on n'entend point crier
 ses Alliez, pour luy demander de
 l'argent; l'abondance suit sa Cour;
 l'union est parmy les Grands &
 les Peuples de son Royaume; les
 Finances

Finances sont gouvernées par des Ministres éclairez , & quoy que les clefs des Coffres du Roy ayent passé en d'autres mains, ils n'en sont pas moins remplis.

Après cette vision de l'épuisement des Finances , on passe à celle de la Monarchie universelle, pour laquelle on veut que la France ait des pensées. Chacun sçait assez que la Maison d'Autriche a eu ce foible , & qu'elle en a autrefois dressé le Plan. Quand au Roy , il auroit agy d'une autre maniere , & pour donner la Paix à l'Europe, il n'auroit pas rendu des Places qu'il auroit esté impossible de luy arracher, quand il n'auroit voulu que les défendre, sans s'attacher à faire de nouvelles Conquestes. Mais je suis moins excusable en voulant défendre le

Janvier 1684.

I

Roy là-dessus, que ceux qui se plaisent à luy donner des pensées qui ne peuvent naître que dans des Pais où l'imagination va plus loin que le pouvoir.

Comme on ne remplit tous ces Cahiers que de choses imaginaires, on passe à une troisième aussi peu vray-semblable que les deux autres, & l'on se persuade qu'un des Ministres du Roy ne veut point la guerre, seulement parce que l'on veut s'imaginer qu'il ne la doit pas vouloir. Il seroit fort mal-aisé de sçavoir ses sentimens, & de trouver un Ministre plus habile, & qui sçache mieux cacher ce qu'il pense. Il a mené les Espagnols par des chemins qui leur estoient inconnus; & le Voyage de Metz, pour se rendre devant Gand au milieu de l'Hyver, a esté contr'eux le tour

d'un grand Maistre. Ce zélé ministre a réüssy assez bien dans les Affaires de la Guerre, pour ne pas l'appréhender. Ainsi tout ce que l'on écrit là-dessus ; consiste en des raisonnemens dont les Auteurs tirent eux-mêmes des conséquences telles qu'il leur plaist ; mais il y a bien de la différence entre tirer des conséquences , & sçavoir la vérité d'une chose. Quand tout ce que l'on avance n'est qu'un effet du raisonnement , les uns en peuvent conclure une chose , & les autres une autre ; & comme on ne peut assurer la vérité , on n'en devroit point parler , pour ne point donner ses imaginations au Public. Je suis obligé de prendre le party des Hollandois contre leur Compatriote qui les attaque dans ces Feuilles , ce qui marque qu'une

Puissance cachée le fait agir plutôt que le bien de sa Patrie. Je dis donc qu'on ne doit point accuser les Hollandois de manquer à leurs Traitez , puis qu'ils ne sont obligez de secourir les Espagnols , qu'en cas qu'ils soient attaquez par la France , & qu'au contraire ce sont les Espagnols qui l'attaquent. De plus , l'Espagne doit faire voir qu'elle a quarante mille Hommes effectifs en Flandre , avant que les Hollandois en fournissent un , & elle ne peut seulement montrer dix mille Hommes.

Si quelque Puissance de l'Europe n'entre pas dans les sentimens de la Maison d'Autriche, elle en est détournée par la France. La France a toute l'Europe à ses gages ; elle achete des Dignitez Souveraines pour des Princes

déjà Souverains ; elle a voulu prendre Luxembourg avec des Boulets d'or ; enfin on fait tout faire à la France par le moyen de son argent ; & tout cela dans les mesmes Feuilles , où l'on assure qu'elle est épuisée. Je pourrois détruire toutes ces choses par des preuves , comme j'ay déjà fait l'épuisement des Finances , mais puis que les Auteurs de ces Feuilles n'en donnent point pour soutenir ce qu'ils osent avancer, je ne crois pas en devoir toujours donner contre les Articles que je nieray , & qui se détruisent par eux-mesmes.

On s'est tellement proposé de déchirer la France dans ces Feuilles satiriques , que lors qu'on ne peut plus inventer de calomnies contre elle , on attribué tous ses succès à son bonheur. Ce recours

est foible pour blâmer ce qui donne de la jalousie. Si la France est heureuse, c'est d'avoir un Monarque tel que LOUIS LE GRAND. Elle doit tous ses succès à sa conduite, à son secret, au bon choix qu'il fait de ses Ministres, & à la parfaite intelligence qu'il a dans le mestier de la Guerre. On ne peut sans injustice prétendre que la prise de Gand soit un effet du bonheur. L'adresse de dérober sa marche, & d'investir six ou sept Places avant que de s'approcher de celle sur laquelle on a dessein, est un prodige de la conduite du Roy, & dont l'Antiquité la plus reculée ne nous fournit point d'exemples.

Quand l'Electeur de Brandebourg veut se faire faire raison touchant la Silesie, c'est la Fran-

ce qui le porte à en user de la sorte, comme si l'Alliance de la France luy donnoit des droits qu'il a legittimement. Quand on croit au contraire que les Autrichiens l'ont attiré dans leur party, on luy fait tenir un autre langage. Il est cependant certain que l'Electeur de Brandebourg s'est toujours fait voir porté à la Paix, & qu'on ne peut l'accuser d'avoir esté un moment dans un sentiment contraire.

Dans l'une de ces Feuilles on voit un dénombrement des choses qu'on prétend que les Ministres des Alliez assemblez à la Haye, ont ordre d'accommoder; & il est tel, que l'Accommodement en paroist aussi impossible que le Nœud Gordien l'a esté autrefois à dénouer. Si les Alliez font bien, ils accorderont la Paix

aux conditions proposées par la France , & l'Accommodement sera aussitôt fait que le Nœud Gordien fut dénoué. Ce n'est pas ce que veulent ces Politiques, mais on ne les en croira pas. Ils font parler les Alliez , & disent en suite , que soit qu'ils tiennent ce langage, ou non , c'est là ce qu'ils devroient faire. On voit à quoy prétend aboutir le raisonnement de ces Politiques interessez. Ils avancent ce qu'ils ont dessein d'insinuer , & font parler foiblement la France, pour la combattre apres plus fortement; mais dans le fond tout cela n'est que pure vision, & ce n'est pas à ces Auteurs satiriques à faire parler des Souverains qui ne pensent peut-estre à rien moins qu'à ce qu'on leur fait dire. Ces Politiques qui tâchent toujours d'in-

finüer qu'on doit faire la guerre à la France, ont des raisons particulières, & qui ne tendent pas au bien de la Chrestienté. Le Prince d'Orange seroit mieux dans ses affaires, & la Guerre estant son élément, il seroit du moins dans l'état où il se souhaite. Le Roy d'Espagne en repos à Madrid, luy laisseroit l'honneur de combattre, & tireroit du profit de ses Victoires, si la Fortune se declaroit pour luy. Les Alliez de ces deux Puissances y joindroient leurs Troupes, & le Roy d'Espagne auroit l'avantage d'avoir tenu teste au plus grand Prince du Monde, sans avoir fait de dépense en Hommes, ny en argent. Les Espagnols ont raison de vouloir la Guerre à ce prix-là; mais il n'y a pas d'apparence que ses Alliez, hors le Prince d'Orange;

dont j'ay assez marqué les inter-
ests, soient assez peu clairvoyans
pour s'y engager.

Ces Feuilles secretes font dire
à la France toutes les Semaines,
qu'elle ne veut point la Guerre,
& ne luy font tenir ce langage:
que pour exciter ses Alliez à se
déclarer contre elle, afin de la
pouvoir allumer plustost. On ne
sait pas bien ce qu'elles enten-
dent par la France qu'elles font
parler. Elle ne dit jamais rien ;
ses Gazetes font sages, & n'en-
trent point dans de pareilles af-
faires. Le secret du Cabinet y est
gardé, & la Cour de France est
le Lieu du monde où l'on debite
le moins de Nouvelles. On ne
s'y entretient pas mesme de cel-
les qui sont publiques par tout
ailleurs. Si les divers Ambassa-
deurs, Envoyez, Résidens, & autr

tes Ministres , publient à Paris des Nouvelles selon leurs differens interets, on ne peut pas dire que la France parle. Encore une fois, elle ne dit rien , & dans ce que j'écris présentement , c'est de moy-mesme que je répons à des choses auxquelles il est aisé de repliquer, parce que ce sont des Faits ; mais je ne feray jamais parler les Puissances. Mes lumieres sont trop foibles pour cela, & je ne m'amestayeray point de deviner les desseins des Princes. Bien d'autres que moy s'apperçoivent des paneaux où les Feüilles satiriques veulent nous faire tomber, comme lors qu'elles supposent qu'on publie en France que l'Empereur a conclu la Paix avec les Turcs. On veut nous faire peur de cette Paix. On ne peut nous dire qu'elle est faite, parce

qu'on diroit une chose fausse. On ne peut nous assurer qu'on la traite, parce qu'un pareil Traité ne se peut faire sans honte; & l'on ne trouve point d'autre moyen pour nous dire que nous la devons craindre, à cause qu'on veut que nous nous la craignons, qu'en supposant que la France la publie. Jamais on n'a tant vu de contradictions ensemble qu'il s'en rencontre dans les six feuilles de chaque Semaine. On y voit dix fois que la France veut la Guerre, & dix fois qu'elle met tout en usage pour l'éviter. Quand nos Ennemis veulent exciter les Alliez de l'Espagne & du Prince d'Orange à prendre les armes, ils disent que la France veut tout envahir, & qu'elle en viendra à bout, si l'on ne prend soin de s'y opposer; &

quand leur interest demande qu'ils fassent peur à la France, si pourtant c'est une chose possible, ils publient qu'elle doit appréhender les suites qu'aura la Guerre; mais comme elle est juste, & qu'elle ne veut envahir aucuns Etats, elle n'a point de suite de Guerre à craindre. Il seroit difficile aux plus grandes Puissances de l'Europe, pour ne pas dire à toutes, d'en triompher, lors qu'elle n'attaquera point, & qu'elle ne s'attachera qu'à conserver ce qui luy appartient. Quand on est dans l'état où Sa Majesté se voit aujourd'huy, qu'on peut faire la Guerre avec avantage, & qu'on offre divers accommodemens pour la Paix, on acquiert beaucoup de gloire à se vaincre ainsi soy-mesme. Cependant comme on semble ne

chercher qu'à affoiblir ce qui élève ce Prince, on empoisonne la bonté qu'il a de vouloir bien consentir à une Paix qui est contraire aux desseins du Prince d'Orange. On reproche comme un crime à la France de la vouloir, & on la blâme en même temps de faire des actes d'hostilité contre un Ennemy qui luy vient de déclarer la Guerre dans toutes les formes par mer & par terre, & à qui il ne manque que des forces pour la soutenir. Enfin ces Ecrits qui n'ont pour but que de décrier la France, l'accusent en même temps de vouloir la Guerre & la Paix, & la blâment également de l'un & de l'autre.

Ces Feuilles secrètes, & faites néanmoins pour estre rendues publiques, ont perdu toute leur réputation en parlant des Affai-

res du Comte Tékély. On y a voulu accommoder ensemble la Religion, la Politique, les intérêts du Prince d'Orange, & le désir de noircir la France, & comme on en a parlé selon que toutes ces choses en ont fourni les occasions, on s'est contredit autant de fois. L'Auteur, comme amy de la Maison d'Autriche, l'a accusé de rebellion, & luy a fait son procès en cent rencontres. Il l'a justifié comme Protestant, & a fait voir avec grand soin, que la rigueur du Conseil de l'Empereur contre luy, l'avoit porté aux dernières extrémités. En mesme temps, il a accusé la France de l'entretenir dans sa rebellion; mais il avoit trop bien prouvé le contraire, pour estre crû, en faisant connoître que la dureté du Conseil de l'Em-

perceur a toujours mis des obstacles à son accommodement. En effet, si ce Conseil l'a toujours éloigné, on n'en doit pas accuser la France. Si elle avoit protégé ce Comte de la manière qu'on a voulu le faire croire, il n'auroit pas esté obligé de demander le Secours du Turc ; mais il faut imputer à la France tous les malheurs qui arrivent dans l'Europe, & mesme ceux qui arrivent dans les Affaires où elle n'est point meslée. Il est pourtant vray que l'Allemagne n'auroit pas esté exposée aux maux qu'elle a soufferts, si pour ses interets particuliers le Conseil d'Espagne n'avoit pas empesché l'Accommodement du Roy & de l'Empereur. Hors ce Conseil, tout crie encore aujourd'huy la Paix. On n'en peut douter, puis qu'on lit dans

ces Feüilles politiques les paroles que voicy. *Toutes les Lettres d'Allemagne sont pleines des pressantes instances qu'on fait à l'Empereur de s'accommoder avec la France.* Ces Peuples , & leurs Souverains, ont raison. Le demeslé des Espagnols n'a rien qui les regarde, & toutefois leur obstination, & leur crédit dans le Conseil de Vienne, a mis l'Allemagne dans un état à ne pouvoir s'en relever de longtems.

Ces Feüilles qui sont remplies de toutes les erreurs que je vous viens de marquer , sont tellement accoutumées à publier des faussetez pour faire crier contre la France , qu'elles ont dis dès le commencement de ce mois, que Monsieur de Béthune estoit *inco-*
gnito en Pologne, où il agissoit contre le repos de la Chrétienté.

Cependant il estoit à Versailles , où sa présence justifioit des calomnies si grossieres. Rien n'a paru si spirituel dans ces Feuilles, que la raillerie qu'on y voit du repos & de la tranquillité de l'Espagne , apres avoir déclaré la Guerre , & mesme de la quiétude de l'Europe. La peinture en est agreable , & paroist mesme fort piquante ; mais en voicy le refrain. *Il s'ensuivra un funeste repos à l'Europe , car le Roy de France s'érigera en Roy pacifique au dessus des autres qui commencent déjà à le regarder comme un Prince dont il est impossible d'éviter la domination.* On prétend insinüer par là qu'on ne le doit pas laisser parvenir à ce haut degré de gloire ; mais l'Europe est mieux instruite du fond de l'ame du Roy que ce Satirique , ou du moins qu'il ne feint de l'estre. Ce

qu'a déjà fait ce Prince, donne à juger de ce qu'il peut faire. Sa modération est connue, & l'on sçait qu'il ne veut que ce qui luy appartient. Ainsi l'on a beau écrire, on ne persuadera pas qu'un Roy qui a rendu une fois la franche-Comté, & en suite tant d'autres Places, en faveur de la Paix, ait dessein d'étendre sa domination sur toute la Terre. Ce sont de grands mots qui ne signifient rien, & l'on ne se rend pas ainsi maître du Monde.

On fait encore dans ces Feuilles de longues leçons aux Princes qui ne prennent pas avec assez de chaleur le party de la Maison d'Autriche, & on les traite de Prince en peinture, comme si ce leur devoit estre une chose glorieuse que de devenir Esclaves de cette Maison. Ils la soutien-

droient à leurs dépens ; & comme elle se croit toute-puissante , elle se persuaderoit encore qu'elle ne leur devoit rien , & qu'ils n'auroient agy que pour leur propre intérêt. Les Auteurs de ces Feuilles estant de la Religion Protestante , font de longs raisonnemens pour persuader à l'Empereur qu'il doit s'unir avec les Princes Protestans d'Allemagne. Je ne dis pas que cette union ne soit nécessaire , mais elle ne l'est pas au point qu'on doive tout abandonner pour les satisfaire, & croire toutes les impostures que répandent ces Auteurs contre des Personnes d'une sainte vie. Ils ne le font que par un acharnement qui marque un grand intérêt à le faire , puis qu'ils se sont proposez d'en dire du mal chaque semaine, quand mesme ils n'auroient nul

prétexte d'en parler. Voila tout ce que je répondray aux Feuilles satiriques qui ont esté données depuis le commencement de Janvier jusques au vingt-cinq. J'y ajoute seulement , que les Espagnols ont attaqué nos Troupes les premiers , qu'ils ont les premiers fait des Sieges , & brûlé de nos Villages , & qu'ils n'ont pas plus de sujet de se plaindre des actes d'hostilité que nous leur rendons (véritablement avec un peu plus d'étendue) apres la Guerre qu'ils ont déclarée , qu'en auroient des Ennemis qui ayant les premiers livré une Bataille à un Ennemy plus fort , accuseroient de cruauté ceux qu'ils auroient attaquez , parce qu'ils leur auroient tué trois fois autant de monde que ces Ennemis en auroient tué.

Quoy que le soin que le Pape prend de réformer les abus qui se sont glissez parmy les Chrestiens, luy en eust déjà attiré l'amour, & eust fait faire des vœux au Ciel pour la prolongation de ses années, les Secours qu'il a donnez contre les Turcs, ont tellement redoublé l'admiration que l'on avoit pour ce Saint Chef de l'Eglise, que chacun a souhaité d'avoir son Portrait. Je vous l'envoye. Ces paroles qui sont au Revers, conviennent assez à ce qu'il vient de faire. *Dextera Domini percussit Inimicum*. En effet, le mauvais succès que les armes Otomanes ont eu dans le Siege de Vienne, est dû en partie à ce que le Pape a fait pour assister les Impériaux.

Il me tombe entre les mains une Ballade que celles que j'ay

déjà employée dans cette Let-
 tre, ont fait revivre. Elle est de
 Monsieur le Marquis de Mont-
 plaisir, dont le bel esprit & la
 valeur ont acquis une si grande
 approbation, & fut faite dans le
 temps qu'arriva l'affaire dans la-
 quelle Monsieur le Duc de S. Ai-
 gnan ayant été attaqué par qua-
 tre Hommes, fut assez heureux
 pour en tuer trois, & pour met-
 tre en fuite le quatrième. Mon-
 sieur le Marquis de Montplaisir
 n'eut pas plustôt appris cet éve-
 nement, qui est des plus singu-
 liers, qu'il luy envoya un Mous-
 queton qui tiroit sept coups. Ce
 Présent fut accompagné de ces
 Vers. Ils expliquent ce que Ma-
 dame des Houlières a touché lé-
 gerement dans sa Réponse.



A MONSIEUR

LE DUC DE S. AIGNAN,

BALLADE.

P *Army les Bois , & la gaye verdure ,
Où va cherchant souvent mainte
Avanture.*

*Ainsi que vous, tout gentil Chevalier,
Lors que seulet vous alliez vous
ébatre ,*

*Quatre Assassins venant vous défier,
Vous avez fait, dit-on , le Diable
à quatre.*



*En coucher deux roides morts sur la
dure ,*

*Abatre l'un d'une grande blessure,
Et mettre encore en fuite le dernier,
Quoy que blessé , comme un Démon
se batte ,*

C'est

*Damp Chevalier, on ne le peut nier
C'est assez bien faire le Diable à
quatre.*



*Les Demy-Dieu, si fiers de leur na-
ture,*

*N'eussent pas fait telle déconfiture,
S'il eust salu tel péril essuyer.*

*Celuy qui sçeut tant de Monstres
abatre,*

*N'eust pas osé contre eux s'essayer;
Et vous, Seigneur, faites le Diable
à quatre.*

ENVOY.

*Un Mousqueton j'ose vous envoyer,
Avec lequel, s'il vous plaist de com-
batre,*

*Vous en pourrez, Seigneur, sept dé-
fier,*

*Après avoir tant fait le Diable
à quatre.*

Janvier 1684.

K

Monsieur le Clerc de Lesséville, Conseiller en la Seconde Chambre des Requestes du Palais, s'est marié depuis peu avec Mademoiselle Guyer, Fille du Maistre des Comptes de ce nom. Il est Fils de feu Monsieur de Lesséville, Conseiller en la Première Chambre des Requestes du Palais, & Petit-Fils de Monsieur de Lesséville, Doyen des Maistres des Comptes à Paris. Son Oncle estoit feu Monsieur de Lesséville, Comte de Brioule, Evêque de Coutances; & sa Grand'Tante Marie le Clerc de Lesséville, épousa en 1575. M^r le Camus de Jambeville, Président au Mortier, dont est venu, une fille unique, qui fut mariée à Monsieur le Duc d'Ampville de la Maison de Levy-Ventadour. Il y a quatre Branches de

cette Famille des de Lesseville. La premiere subsiste en la personne de Monsieur de Lesseville, Marquis de Maillebois, & en celle de Madame la Marquise de S. Simon sa Sœur. De la seconde Branche sont Messieurs de Lesseville, Conseillers en la Cour des Aydes, & en la Seconde des Enquestes du Parlement. De la troisième est Monsieur de Lesseville, Président en la Cinquième des Enquestes; & Madame de Seve sa Sœur, Femme de Monsieur de Seve, Premier Président du Parlement de Metz. Et de la quatrième Branche sont Monsieur de Lesseville, qui vient de se marier à Mademoiselle Guyet; Monsieur son Frere, cy-devant Substitut de monsieur le Procureur General; Madame Midorge leur Sœur, Femme du Conseiller

de la Cour des Aydes ; & madame Portail Fresneau , femme du Conseiller en la Cour. Les de Lesseville portent, *d'azur , à trois Croissans montans d'or , au Lambel de trois pendans d'argent.*

La famille de Guyet est originaire d'Anjou , où elle subsistoit dès le Regne de Louis XII. & c'est en cette Province qu'est située la Terre de la Sourdiere. Il y a trois Branches de cette famille. De la première est Monsieur Guyet de la Sourdiere , cy devant Mousquetaire , & à present Ecuyer de Madame la Dauphine, & Madame Machet, femme du Capitaine-Lieutenant de la Generale des Suisses. La seconde Branche subsiste en la personne de Monsieur Guyet, Maistre des Comptes, qui n'a que trois filles , dont l'aînée a épousé Monsieur de la Borde,

Conseiller au Parlement. La seconde vient d'épouser Monsieur de Lesseville; & c'est de cette seconde Branche qu'estoit feu Madame le Doux de Melleville, Mere de M^r le Doux de Melleville, Conseiller en la Quatrième Chambre des Enquestes. De la troisième Branche est M^r Guyet de Chevigny, cy-devant Capitaine aux Gardes, Gouverneur d'Ypre & de Belle-Ile, qui apres avoir fait paroistre sa valeur extraordinaire aux Armées du Roy, s'est fait Prestre de l'Oratoire, où il mene une vie d'une pieté exemplaire. Il y avoit une quatrième Branche, dont estoit feu M^r Guyet de la Sourdiere, Ecuier du feu Roy, qui n'a laissé qu'une fille unique, mariée à M^r de Cornulier, Président au Mortier du Parlement de Bretagne. La

Ruë de la Sourdiere à Paris en porte le nom , pour avoir esté bastie au lieu où estoit l'Hôtel de la Sourdiere, appartenant à la famille des Guyer. Ils portent, *d'azur, à la Face d'argent, chargée de cinq Merletes de sable, accompagnées d'un Croissant d'or en chef, & d'une Etoile de mesme en pointe, écartelé d'or au Lyon de sable, au Chef d'azur, chargé de deux Etoiles d'or.*

Monsieur de Berulle, maistre des Requestes, a épousé mademoiselle de Paris. Il est fils de feu M^r de Berulle, Conseiller d'Etat, & auparavant maistre des Requestes, & Petit-Neveu du Cardinal de Berulle, si recommandable pour sa sainteté de vie. mademoiselle de Paris est Fille de feu M^r de Paris Conseiller en la Grand' Chambre, Sœur de M^r de

Paris, Conseiller en la Seconde des Enquestes, & de M^r du Gué, femme de M^r du Gué, Président en la Chambre des Comptes, & Nièce de M^r de Paris Président en la même Chambre.

Il s'est fait un troisième Mariage, que vous serez bien aise d'apprendre. C'est celui de M^r Chopin, Lieutenant Criminel au nouveau Chastelet de Paris, avec mademoiselle Foy de Senantes, filles de M^r de Senantes, Président à Beauvais. M^r Chopin, de la famille de qui je vous ay parlé lors qu'il fut reçu en la Charge de Lieutenant Criminel, est frere de M^r Chopin de Gonzangres, Chevalier du Gué.

M^r Billaud, Conseiller Clerc en la Seconde des Enquestes, est mort depuis peu de jours, & a laissé ses biens à son Neveu, fils

ainé de M^r du Bois, S^r de Baillet, Maistre des Requestes, & Intendant de Justice en Bearn, son Beaufrere. M^r du Bois-Baillet est fils de M^r du Bois du Menillet, Conseiller en la Grand' Chambre, & Neveu de M^r du Bois de guedreville, maistre des Requestes Honoraire, & Président au grand Conseil.

M^r de Vienne, Lieutenant Particulier du Chastelet, a vendu sa Charge à M^r Prou Sieur du Martret. Il a en mesme temps assigné pour une Charge de Conseiller au Parlement qu'il donne à M^r de Giraudot son fils aîné.

Le 5. de ce mois, le sieur François Raveau, natif de Paris, abjura l'Herésie dans l'Eglise des Filles de Sainte Marie du faux-bourg S. Germain, entre les mains du

Peres Alexis du Buc, Théatin, qui depuis cinq ans travailloit à le retirer de ses erreurs. Cette action se fit en présence de plusieurs Personnes de qualité ; & comme elle luy a attiré la haine de ses Parens, qui sont fort puissans parmy les Pretendus-Reformez, le Roy qui prend un soin particulier de ceux qui se convertissent, les a obligez de luy donner une Pension proportionnée à leurs biens.

Messieurs de l'Academie Françoise ont fait faire un Service pour la Reine, dans la Chapelle du Château du Louvre. Elle étoit toute tendue de Deuil, depuis le haut jusques au bas. Le reste de l'Appareil lugubre faisoit paroître la simplicité qu'on est obligé d'avoir dans une maison Royale, où des Sujets ne doivent songer.

K. 5)

qu'à faire éclater leur zèle. La messe fut célébrée par M^r l'Abbé de Lavau, Garde de la Bibliothèque du Cabinet du Roy , & Directeur de l'Académie. La musique estoit de la composition de M^r Oudot. M^r l'Abbé de la Chambre qui avoit esté choisi pour prononcer l'Oraison funèbre, reçût beaucoup d'applaudissemens de toute l'Assemblée. Il entra dans un détail fort exact de tout ce qui pouvoit marquer les rares vertus de cette Princesse, & parla de celles qu'elle avoit pratiquées dès son enfance. Il fit particulièrement remarquer, qu'elle avoit esté si généralement estimée du Peuple , qui ne s'étoit trouvé aucune Personne qui en eust rien dit que d'avantageux , & qu'elle avoit esté louée par LOUIS LE GRAND ; ce qui

estoit le plus fort Eloge qu'on luy pût donner. M^r l'Abbé de la Chambre est aussi de l'Académie Françoisé.

Sa Majesté ayant ordonné à M^r Quinault Auditeur des Comptes, de travailler à un Opera, qui devoit estre représenté à Versailles pendant tout ce Carnaval, & dont Elle avoit choisi Elle-mesme le Sujet, dès le commencement de l'Eté dernier, cet illustre Auteur avoit déjà fort avancé ce travail, lors que la Reyne mourut. La regularité que ce Prince observe en toutes choses, l'empêchant de voir aucun Spectacle pendant l'année de son Deuil, il a consenty que M^r de Lully donnast cet Opera au Public. Il a paru depuis quinze jours sous le titre d'*Amadis*. Je ne vous dis rien de la Musique.

Vous connoissez le rare talent de l'incomparable M^r de Lully , & je puis vous assurer qu'il est toujours luy mesme dans tout ce qu'il fait. Les Décorations ont esté inventées par M^r Berrin , & faites sur ses Dessesins, aussi bien que les Habits. Jamais on n'a rien vû de plus magnifique , de mieux entendu , ny de plus convenable au Sujet. Les Vols, dont la nouveauté & la beauté ont surpris, sont du mesme Monsieur Berrin, qu'on peut dire estre un Genie universel.

La Troupe Françoise a représenté trois Pièces nouvelles, *Marie Stuart*, de M^r Boursault; *Le Docteur Extravagant*, de M^r de Beauregard; & *Penelope*, de l'Auteur de *Zelonide*. Vous vous souvenez, Madame, du bruit que fit *Zelonide* il y a deux ans. *Peue-*

lope est un Ouvrage, qui a comme ce premier, de grandes beautés. Les Vers en sont travaillez avec un soin fort exact, & répondent noblement à la force des pensées.

Il paroît depuis peu un Livre intitulé, *L'Espion du Grand Seigneur*. C'est la Traduction d'un Tome de plusieurs Lettres Arabes, qu'un Ministre de la Porte a écrites depuis l'année 1638. jusqu'en l'année 1682. On le vend en Italien & en François. L'Italien est de M^r Marana, Gentilhomme Génois, de qui on a vû autrefois l'Histoire des dernières Guerres de Gennes & de Savoye, avec la Conspiration d'un Noble de la République, appelé *della Torre*.

Vous trouverez le vrai mot des deux Enigmes du dernier

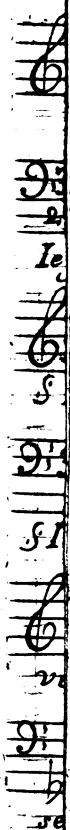
Mois, dans l'Air nouveau que je
vous envoie. Les Paroles sont de
Giges du Havre.

AIR NOUVEAU.

Servant d'Explication aux deux
Enigmes du mois de Decem-
bre 1683.

JE fais l'Amour & les Procès,
Pour en avoir un bon succès,
On devient trop mélancolique.
J'aime mieux chasser la Musique,
Et bien entonner, ut, re, Mi.
Avec un Amy pacifique,
Le Vin me sert à leur faire la nique,
Et le voilà ce bon Amy.

La syllabe *Mi*, est le vray Mor
de l'une & de l'autre. Plusieurs
ont expliqué la première sur la
seule lettre *L*, & d'autres ont ex-



pliqué la seconde sur la seule lettre *M*. Ceux qui ont connu que cette syllabe *Mi* faisoit les sens de toutes les deux , sont messieurs Babinier , de Nostre-Dame de Vitré en Bretagne ; D. Ioseph matoüais , du mesme Lieu ; De Guerre , Procureur General du Conseil Souverain de l'Isle Saint-Possophile ; I. Grandis , de Vienne en Dauphiné ; Carriere ; Le Roux , medecin à Vitré ; Diéreville , du Pont-l'Evêque ; Libre d'amour , de la Ruë du Bac (Ces quatre derniers en Vers ;) mesd. Sentier ; Manessier ; Le Carron , Boulanger ; du Fresne ; de Villers ; de Flers ; de la Fosse ; Lagrené ; de Bac , & la spirituelle M. P. toutes d'Amiens. La Claire-Brune de la Porte de Vitré en Bretagne ; l'Exilée de la Ville Françoisse du Havre ; & la Belle Nourriture du

mesme Lieu (Ces deux dernieres
aussi en Vers ;) Alcidalis , & sa
charmante Zeline , d'Amiens ;
C. R. heureux Amy , mais mal-
heureux Amant de la belle Cou-
sine de la Ruë de la Reale, & Al-
cisor, & Silvie du Havre.

Ceux de Geneve qui ont deviné
la presente & seconde Enigme du
mercure de Decembre , sçavoir
la premiere de la Lettre I. & la
seconde de M. notre de musique
sont, la Belle de la Cité, à l'Ana-
gramme, *Tu ne redoute rien* ; la belle
Marchande, des Ruës Basus ; le
Parisien fraîchement débarqué,
& M^r le Sage Gentilhomme Bour-
guignon ; Classe de Geneve.

La premiere de ces deux Enig-
mes nouvelles que je vous en-
voys, est de monsieur de la Barre,
de Tours ; & la seconde, de mon-
sieur du Bois.

ENIGME.

Nous sommes plusieurs Fils ,
bruns, unis , & jumeaux ,
Dans le ventre d'une Blondine,
Que la Nature a faite , & piquante,
& mutine ,
Pour nous garder des Animaux ;
Elle leur fait mauvaise mine,
De mille traits aigus elle les assassine,
Et la main qui la touche, en ressent
mille maux.



Cela fait que l'Homme en colere
(Pour réüssir dans son dessein)
Ecrase avec les pieds, & les traits, &
le sein
De celle qui nous sert de Mere.



Que fait cet Homme, hélas! dans son
ardent courroux ,

De peur que nous parlions de nostre
triste peine ?

Il nous perce de mille coups ,
Quand dans les feux il nous pro-
mene.

Ce n'est pas tout , il nous prend
tous ,

Il nous glace souvent , ce qui luy
semble doux ;

Mais , comble de rigueur , qui luy
plaist plus encore !

Mes chers Amis , le croirez vous ?
Après ces maux soufferts , le cruel
nous devore.

AUTRE ENIGME.

JE suis comme une Enigme ob-
scure ;

Donner à deviner , est mon unique
employ.

J'ay belle , ou vilaine figure ,
Selon l'occasion où l'on se sert de moy.

Mais soit qu'en traits hideux j'abonde,

*Soit que j'étais aux yeux des Beutez
à priser,*

*J'ay souvent l'honneur de baiser
Les plus belles bouches du monde.*

Je viens d'apprendre que Monsieur de Louvoys a nommé Monsieur l'Abbé de Lanion, pour présider à l'Académie des Sciences, & Monsieur Reinsant, pour avoir soin des Médailles de Sa Majesté. L'un & l'autre Employ demande des Personnes d'une érudition consommée.

Je n'ay point douté que vous ne prissiez beaucoup de plaisir à la lecture de la Comédie d'*Arlequin Procureur*; mais je ne croyois pas que vous dussiez avoir si tost celui de la voir représenter. Si vos Comédiens de Province l'ont

fait paroître avec agrément, jugez de celuy qu'elle a dans la bouche de l'inimitable Arlequin. Elle n'est pas moins heureuse dans la Boutique du Libraire, qu'elle l'a esté sur le Theatre. Cela fait connoître de quelle utilité il étoit pour les Plaideurs de leur découvrir les tromperies dont ils ont à se garder.

Les Dialogues des Morts ont eu la destinée des bons Livres. Ils ont trouvé des Censeurs, & j'en ay veu depuis quelques mois, trois différentes Critiques. Ceux qui les ont faites, s'estant déchainés contre l'Autheur, comme s'il estoit fort comdamnable d'avoir fait un Livre qui a plû à tout le monde, il y a grande apparence qu'ils n'ont pû obtenir la permission de rendre public leur emportement. Enfin on m'en a fait

voir une quatrième, qui n'attaquant que l'Ouvrage, a esté creüe digne de paroistre au jour. Le Sieur Blageart. Libraire doit commencer à la débiter le huitième du mois prochain, sous le titre de *Jugement de Pluton sur les Dialogues des Morts*. Elle est d'un Homme qui nous a déjà donné plusieurs Ouvrages avec beaucoup de succès, & qui a pris soin de ramasser tout ce qui s'est dit au desavantage des Dialogues. Il l'a fait d'une maniere galante & spirituelle, qui laisse voir qu'il n'en a pas moins d'estime pour l'Auteur; & qu'en rapportant toutes les Critiques qu'on a faites, il n'est pas persuadé qu'elles soient capables de diminuer la gloire qu'il s'est acquise. Je vous enverray ce Jugement rendu par Pluton aux Morts qui se plai-

gnent , si-tost qu'il sera en vente. Je suis assuré que vous le lirez avec plaisir , vous qui admirez les Dialogues.

Ce que je vous ay mandé au mois de Novembre , d'un Monstre né avec des griffes , dans un Bourg de la Principauté d'Orange , n'est point véritable. C'est une Histoire inventée. La gloire n'en est pas grande pour les Auteurs de ce Conte. Celuy que je vous ay dit qui estoit présent quand Mr l'Evesque d'Orange reçut la Lettre où cette Avanture estoit contenüe , est assurément un Homme tres-digne de foy ; mais ce qu'il m'a dit avoir entendu luy-mesme , il ne le sçavoit que par un Amy , dont il croyoit le témoignage certain ; & sur l'assurance qu'il prenoit en cet Amy , N se rendoit garand de

la chose , comme s'il eust effectivement entendu lire la Lettre. Malgré toutes les précautions que je prens , on peut me surprendre en des Bagatelles qui ne font ny bien ny mal. Cela est cause que je supprime quelquefois les Incidens, qui peuvent estre vrayz , mais qui ne sont pas attestez par des Gens connus. Je ne laisseray pas de vous dire icy , à propos de monstre , que l'on me mande qu'il est né au Village de Nanteuil , à trois lieues de Caën , une Fille avec deux testes tres-bien formées , à costé l'une de l'autre ; qu'elle a vescu quelque temps , & que lors qu'une de ces testes ouvroit où tournoit les yeux, l'autre faisoit la mesme chose. Il n'y avoit aucune difformité dans tout le reste du corps.

Je viens à ce que vous me man-

dez , que vos Amies se sont scandalisées d'avoir lû dans ma Lettre de Septembre , que lors que Madame l'Abbesse de Bons passa au Fort de Pirrechatel , quie st situé sur le Rhône , elle demeura l'apres-dînée dans la Chartreuse , à cause de l'excessive chaleur. Il est vray que les Femmes , de quelque qualité qu'elles soient , excepté la Reyne , ne peuvent entrer dans les monasteres des Chartreux , sans encourir une Excommunication réservée au Pape ; mais on sçait qu'il y a dans chaque Chartreuse des lieux séparés du monastere , où les femmes sont reçues selon les occasions qui l'y attirent. Ainsi quand j'ay dit que Madame l'Abbesse de Bons & sa Compagnie avoient passé l'apres-dînée dans la Chartreuse de Pierrechâtel ,

vos

vos Amies ont dû entendre le lieu où il est permis aux femmes d'entrer. En effet, cette Abbessé ne sortit point de celuy où demeurent les Soldats, & passa le temps qu'elle s'arresta à Pierrechâtel, dans une Chambre des Corps-de-Garde, qui sont separez du monastere par une grande Place ; ce que le Prieur de cette Chartreuse ne luy pût refuser honnestement.

Je ne puis finir sans vous parler de ce que les Nouvelles publiques vous auront déjà appris. Vous sçavez sans doute, que le 27. de ce mois monsieur le marquis Ferrero demanda au Roy mademoiselle en mariage pour monsieur le Due de Savoye son

Janvier 1684.

L

maître ; mais vous ne sçavez peut estre pas ce qui a suivy cette Demande. C'est ce qui n'est encore connu que de fort peu de Personnes. Le Roy ayant esté quelque temps en conférence dans son Cabinet avec monsieur , y fit appeller mademoiselle , & luy dit , que Monsieur le Duc de Savoye la demandoit en Mariage , mais qu'avant que de la promettre , il vouloit avoir son consentement ; & que Monsieur qui estoit un bon Pere , ne vouloit point aussi s'engager , qu'il ne sçût auparavant si elle y consentoit. Sa Majesté ajouta , que quoy que se Mariage ne la fist pas Reyne, elle n'en seroit pas moins heureuse ; que la Cour de Savoye estoit une Cour où rien ne manquoit ; qu'elle

en trouveroit les manieres si Françoises , qu'elle ne s'appercevroit presque pas qu'elle eust quitte la France ; que s'il luy fust resté une Fille , elle n'auroit pas eu un autre Party , & que Monsieur le Duc de Savoye n'étoit pas seulement un grand Prince , mais un honnestre Homme. Mademoiselle fit une profonde reverence au Roy , & luy Répondit , qu'elle n'avoit point d'autre volonté que la sienne , & celle de Monsieur. Elle laissa couler quelques larmes. Mais qui n'en verseroit pas , en songeant à quitter un si grand Roy , & dont les manieres sont si engageantes ? Comme la Cour de Savoye est tres-galante , j'auray beaucoup d'agreables choses à vous mander sur ce Mariage , qui

246 M E R C U R E
a déjà donné lieu aux Vers
que vous allez lire.

E T R E S N E S

ENVOYÉES PAR UN RAMONEUR.

A MADemoiselle.

Connoissez-vous, jeune Prince-
cesse,

Quel est ce petit Ramonneur ?

*C'est l'Amour qui se fait hon-
neur*

*De rendre hommage à Vostre
Altesse.*

*Il prend cet habit emprunté
Avec sa Curiosité,*

De peur de se faire connoître.

Portez les yeux sur ses Bijoux,

Et vous y trouverez peut-estre

Quelque chose digne de vous ;

Il vient du fond de la Savoie.

*Parmy la neige & les frimats,
 Car l'Hyver ne l'étonne pas.
 Lors que c'est vers vous qu'on
 l'envoie.*

*Il vient vous présenter un cœur
 Dont il s'est rendu le vainqueur;
 Et tout fier de cette victoire,
 En échange, ce Dieu malin
 Ose se promettre la gloire
 D'emporter le vostre à Turin.*

L'Article de la Guerre, & de ce qui la regarde, m'a mené si loin, que je suis obligé de réserver pour le Mois prochain plusieurs Articles qui n'ont pu trouver place dans cette Lettre, & sur tout une Réponse de monsieur Crochat, Professeur des mathématiques, à celui qui a soutenu que l'A.

248 MERCURE GAL.
strologie est préférable à l'A-
stronomie. Je suis, Madame,
vostre, &c.

A Paris ce 31. Janvier 1684.





